

AGRÉGATION INTERNE et CAERPA

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Session 2017

Rapport de jury présenté par :

Monsieur Marc PELLETIER

Président du jury

SOMMAIRE

1. Cadre réglementaire.....	p. 3
2. Données statistiques.....	p. 5
3. Commentaires généraux sur la session 2017.....	p. 6
4. Épreuves d'admissibilité.....	p. 7
4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales.....	p. 7
4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier.....	p. 17
5. Épreuves d'admission.....	p. 55
5.1 Épreuve orale de leçon.....	p. 55
5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier.....	p. 61
6. Annexes.....	p. 73
6.1 Composition du jury	
6.2 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales	
6.3 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier	
6.4 Données statistiques complémentaires	

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE

Description des épreuves

Les épreuves de ces deux concours sont définies par l'arrêté du 28 décembre 2009 modifié par l'arrêté du 6 janvier 2011.

Epreuves écrites d'admissibilité

1. Une composition de sciences économiques et sociales (coefficient 6) d'une durée de 6 heures. Les deux thèmes d'économie de la session 2017 étaient « Finance internationale » et « Économie des institutions » et ceux de sociologie « La déviance » et « La société des individus ». Les deux thèmes d'économie de la session 2018 seront « Économie des institutions » et « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et ceux de sociologie « La société des individus » et « Justices et injustices sociales ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

Rappel : à chaque session, tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

2. Une composition élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée (coefficient 4) d'une durée de 6 heures. Il est demandé de construire à partir du dossier, pour une classe de niveau déterminé, le plan et le contenu d'une séance de travail de 2 heures intégrant des travaux devant être réalisés par les élèves (travaux dirigés en terminale ES ou activités spécifiques aux autres niveaux). Le candidat doit indiquer les documents qu'il retient parmi ceux du dossier en justifiant son choix. Il doit aussi en présenter les modalités d'exploitation en classe, en exprimant les résultats à attendre de celle-ci sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, et prévoir les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées. Il doit enfin signaler les ouvrages ou articles qui pourraient être utiles, d'une part au professeur, d'autre part aux élèves pour approfondir le sujet étudié. À noter que l'usage de la calculatrice peut, à la discrétion du jury, être interdit si celle-ci ne paraît pas nécessaire au traitement de l'épreuve.

Les programmes de sciences économiques et sociales du lycée correspondent aux enseignements suivants : enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales de la classe de seconde ; enseignements spécifiques de sciences économiques et sociales du cycle terminal de la série ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

À noter que l'extrait du programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier est précisé dans la présentation du sujet.

Epreuves orales d'admission

1. **Une leçon** à dominante économique ou sociologique se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales* des classes de seconde, première et terminale ES, suivie d'un entretien avec le jury (coefficient : 6). La durée totale de l'épreuve est de 50 minutes, se décomposant en l'exposé (maximum : 30 minutes) et l'entretien (20 minutes). La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de 5 heures.

2. **Un commentaire d'un dossier** (coefficient 4) qui est constitué d'un ou plusieurs documents se rapportant aux programmes de sciences économiques et sociales du lycée*. Le dossier est à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique et à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier comporte des données quantitatives (tableaux, graphiques, etc.) et inclut une ou deux questions d'ordre mathématique ou statistique. Le candidat ne dispose d'aucun document autre que ceux inclus au dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. La durée de la préparation est de trois heures et la durée de l'épreuve de quarante-cinq minutes (exposé : quinze minutes ; interrogation sur les données quantitatives : quinze minutes ; entretien : quinze minutes). Le programme de mathématiques et statistiques est publié sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

2. DONNÉES STATISTIQUES

Tableau A : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents à l'agrégation interne

Sessions	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de postes	15	17	20	24	24	24
Nombre de candidats inscrits	293	324	370	373	395	395
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	140	168	207	188	182	169
Nombre de candidats admissibles	29	38	42	51	58	55
Pourcentage admis/présents	10,7%	10,1%	9,6%	12,7%	13,1%	14,2%

Tableau B : Évolution du nombre de postes, de candidats inscrits et de candidats présents au CAERPA

Sessions	2012	2013	2014	2015	2016	
Nombre de postes	2	5	4	5	5	5
Nombre de candidats inscrits	58	52	67	65	62	72
Nombre de candidats présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité	28	27	32	31	31	33
Nombre de candidats admissibles	4	8	8	10	11	9
Pourcentage admis/présents	7,1%	18,5%	12,5%	16,1%	16,1%	12,1%

Tableau C : Barre d'admissibilité, moyennes aux épreuves d'admissibilité et d'admission

	Barre d'admissibilité			Moyenne aux épreuves d'admissibilité des candidats admissibles			Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis			Moyenne à l'ensemble des épreuves des candidats admis		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Agrégation	11,6	11,2	10,2	13,2	12,8	12,5	13,1	12,8	11,7	13,5	13,1	12,7
CAERPA	9,8	10	10,2	12,3	11,8	12,1	9,8	11,9	11,9	11,6	11,8	12,6

3. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LA SESSION 2017

Le bilan de la session 2017 du concours interne de l'agrégation et du Concours d'accès à l'échelle de rémunération de professeur agrégé (CAERPA) de sciences économiques et sociales ne présente pas d'inflexion majeure par rapport à la session 2016.

Le nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne est stable (15 en 2012, 17 en 2013, 20 en 2014, 24 en 2015, 2016 et 2017). On observe à l'agrégation une baisse du nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité (de 182 à 169). Cette évolution conduit à une légère augmentation de 1,1 point du pourcentage de candidats admis parmi les candidats présents. Pour le CAERPA, le nombre de postes offerts ainsi que le nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité sont stables. Le ratio admis/présents diminue de 4 points car seuls 4 postes ont été pourvus sur les 5 offerts au concours. Voir également tableaux A et B page 5.

Cette année les barres d'admissibilité et d'admission des deux concours sont identiques, elles restent proches de celles de la session 2016. Tous les postes offerts à l'agrégation ont été pourvus. En revanche pour maintenir un niveau de recrutement proche entre les deux concours, le jury a décidé de ne pouvoir que 4 postes sur les 5 postes offerts au CAERPA.

Au nom de l'ensemble du jury, j'adresse mes plus vives félicitations aux lauréats du concours 2017 ainsi qu'à l'ensemble des candidats qui s'engagent, le plus souvent tout en assumant leurs charges d'enseignements, dans la préparation de ce concours où les dimensions scientifiques, didactiques et pédagogiques se placent à un haut niveau d'exigence. Pour chaque candidat cet engagement est, au-delà de la recherche d'un changement de statut professionnel, le signe d'une forte volonté de formation continue et de mise en question de ses pratiques professionnelles dont les effets ne peuvent que servir la réussite des élèves.

Ce rapport de jury vise à fournir aux futurs candidats tous les éléments pour les accompagner dans leur préparation. Je leur conseille de consulter régulièrement le site DGESCO-ENS (<http://ses.ens-lyon.fr>) qui propose une veille scientifique et fournit des renseignements actualisés sur les concours de recrutement.

Je remercie vivement l'ensemble des membres du jury pour leur professionnalisme et leur attention – à la fois exigeante et bienveillante – portée aux candidats. J'adresse également tous mes remerciements aux surveillants du concours, dont la présence est très appréciée des candidats et des membres du jury, à l'administration de l'UFR de sciences économiques de Caen (et notamment Dominique LALLEMAND) qui nous offre toujours d'excellentes conditions d'accueil et de travail, sans oublier Priscilla PLATEAUX qui assure la gestion de ce concours au sein de la Direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale.

Marc PELLETIER

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Président du jury

4. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

4.1 Épreuve de composition de sciences économiques et sociales

Jury : Sébastien ASSERAF-GODRIE, Anne-Cécile BROUTELLE, Caroline CASNER, Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES, Hervé JUTIER, Laure MEUNIER, Eugénie RIBOUD, Jacques RODRIGUEZ, Thierry VISNEL.

Rapporteur : Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES et Jacques RODRIGUEZ

a) Programme de l'épreuve

Les deux thèmes d'économie de la session 2017 étaient « Finance internationale » et « Économie des institutions » et ceux de sociologie « La déviance » et « La société des individus ». Les deux thèmes d'économie de la session 2018 seront « Économie des institutions » et « Histoire de la pensée économique depuis 1945 » et ceux de sociologie « La société des individus » et « Justices et injustices sociales ». Les références bibliographiques de ces thèmes sont publiées sur le site du ministère (www.education.gouv.fr).

Il est rappelé que tous les thèmes sont susceptibles de sortir indépendamment des thèmes liés aux sujets des années précédentes.

b) Les résultats

- **Agrégation interne**

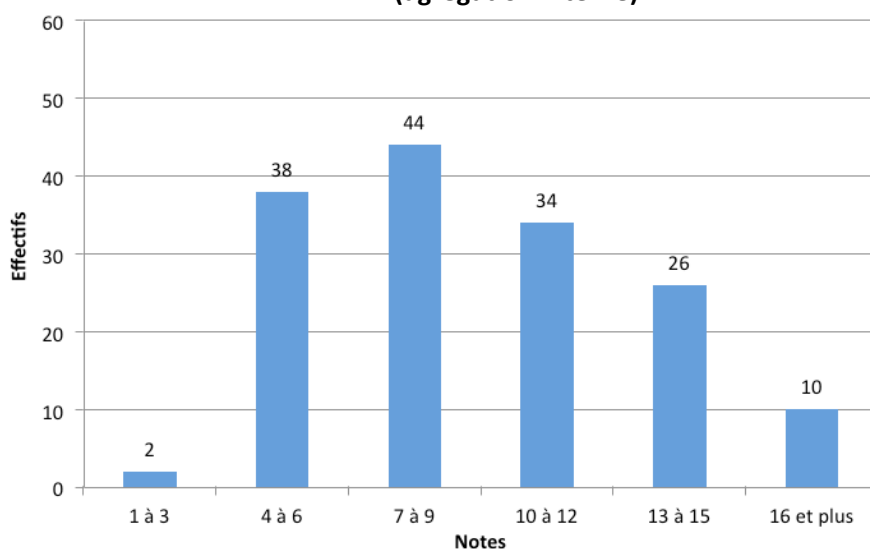
172 candidats présents (192 en 2016 ; 198 en 2015 ; 211 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 9,08 (9,22 en 2016 ; 8,76 en 2015 ; 9,0 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 13,3 (13,3 en 2016 ; 13,94 en 2015 ; 13,33 en 2014).

Notes comprises entre 02 et 19. Écart-type : 3,74. Médiane : 08.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (agrégation interne)



- **Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)**

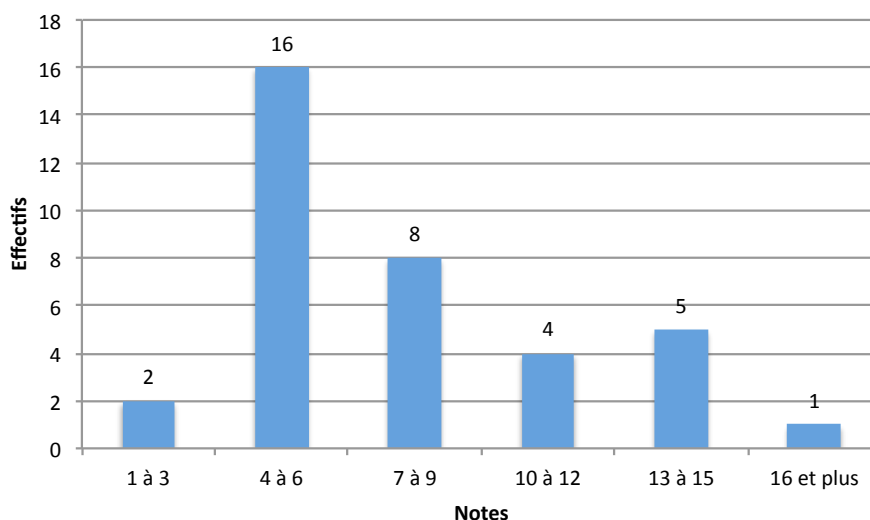
36 candidats présents (35 en 2016 ; 31 en 2015 ; 34 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 7,7 (8,97 en 2016 ; 8,66 en 2015 ; 7,94 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 13,4 (13,00 en 2016 ; 13 en 2015 ; 11,75 en 2014).

Notes comprises entre 02 et 18. Écart-type : 3,9. Médiane : 6,5.

Distribution des notes de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales (CAERPA)



c) Commentaires généraux sur les prestations des candidats

Sujet : Dans quelle mesure l'individu d'aujourd'hui est-il différent de l'individu de la modernité ?

La correction de l'épreuve de dissertation incite le jury à rappeler, comme les années précédentes, que cet exercice impose aux candidats de respecter un certain nombre d'exigences formelles. Il est ainsi recommandé de veiller à la qualité de l'expression écrite comme à l'orthographe, parfois défaillante. Rappelons en effet que si la dissertation n'est pas un exercice d'élégance, une syntaxe claire et précise est nécessaire à la qualité du propos. Les candidats doivent par ailleurs prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs attendent en effet un texte aéré, sans surcharge ni rature, et aisément déchiffrable, ce qui n'est pas toujours le cas. Enfin, certaines copies n'indiquent pas clairement le plan qui sera suivi ou se détachent du plan qui a été annoncé en introduction. Or, il est impératif de bien faire apparaître les grands axes du raisonnement qui sera suivi, puis de s'y tenir en soulignant, au moyen de transitions, les différentes étapes de la réflexion.

Sur le fond, on peut distinguer trois groupes de copies.

Le premier rassemble les devoirs qui manquaient de matière et qui, insensiblement, ont fait glisser le sujet vers des thèmes plus balisés, tels que : « L'individualisme menace-t-il la cohésion sociale ? »/« Vivons-nous toujours dans une société de classe = une société où les individus se définissent d'abord par leur inscription dans une classe ? »/« Les individus sont-ils en mesure de se mobiliser collectivement ? »/« Comment expliquer la tentation du repli communautaire ? Est-ce un retour à la communauté décrite par Tönnies ? ». Ces glissements étaient souvent accompagnés de développements très en surplomb empruntés à l'économie, à la philosophie ou rédigés sous la forme d'une grande fresque historique relative aux transformations globales des sociétés depuis les débuts de l'industrialisation ou depuis les Trente Glorieuses, selon les cas.

Dans le deuxième groupe, les copies mobilisent les références de la bibliographie, mais de manière imparfaite. On recense à cet égard trois défauts majeurs. Ainsi, dans certaines copies, les travaux d'un auteur sont parfois exposés sous forme d'un bloc qui ne permet pas de les mobiliser au service de la

démonstration mais simplement de montrer que l'on connaît telle ou telle référence. Le lecteur perd alors le fil de la démonstration. Il arrive aussi, à l'inverse, que les références soient évoquées de manière allusive ou simplement mentionnées entre parenthèses, donc sans étayer vraiment la démonstration. Enfin, certains auteurs, comme Bernard Lahire, sont utilisés à contre-emploi : c'est le cas lorsqu'il s'agit d'affirmer qu'il n'est plus nécessaire ou possible de faire de la sociologie puisque chaque individu est unique ; c'est le cas, également, lorsque cet auteur est convoqué pour affirmer que les individus « s'adaptent en permanence », que leur comportement échappe en grande partie aux normes instituées, voire qu'ils se sont définitivement « émancipés de la socialisation ». Deuxième défaut : le plan adopté ne permet pas assez de comparer la première modernité à la seconde. Dans ce cas, la deuxième partie du devoir affirme la différence de la seconde modernité, mais sans la démontrer ni clarifier les termes de la comparaison. Souvent, cette partie se ramène à une liste d'auteurs ayant affirmé la radicale nouveauté de cette seconde modernité. Et il est fréquent, alors, que les candidats s'en tiennent à une approche binaire (première modernité v. seconde modernité) sans chercher à dépasser cette opposition et sans s'interroger plus avant sur les modalités des transformations observées. Enfin, troisième défaut : certaines copies s'interrogent longuement sur le caractère souhaitable des évolutions observées. Dans cette perspective très normative, les copies concluent à un retour à une phase pré-moderne, pour le déplorer, en pointant les tentations de repli communautaire.

Le dernier groupe rassemble les devoirs qui étaient à la fois bien construits, correctement rédigés et solidement étayés par des références mobilisées de manière pertinente pour faire avancer une démonstration. Ces copies sont celles qui ont été notées au-delà de 13.

d) Proposition de corrigé (Jacques RODRIGUEZ)

Les travaux des sociologues accordent désormais la plus grande importance à l'individu – sa subjectivité, son identité, ses émotions, etc. – à telle enseigne que la frontière avec la psychologie semble moins nette, voire poreuse. Dans ce cadre, l'individu n'est pas le socle d'une démarche explicative qui concevrait les phénomènes sociaux comme le résultat ou la combinaison d'un ensemble d'actions et de décisions individuelles (Boudon, 1979). S'il occupe le devant de la scène sociologique, c'est que l'individu est apparemment devenu le principal point d'entrée dans l'analyse de la vie sociale, en lieu et place des catégories par lesquelles celle-ci était jusqu'alors saisie – culture, classes sociales, etc. On assiste, autrement dit, à une « inversion du travail réflexif du sociologue » : ce ne sont plus les institutions sociales qui sont censées rendre compte des comportements des individus, mais bien ceux-ci qui éclairent le type de société dans lequel nous vivons (Martuccelli, 2007).

Les sociologues sacrifient-ils à l'air du temps en célébrant, à leur manière, un individu supposément libre et affranchi des cadres sociaux traditionnels ? Ou bien l'individu est-il aujourd'hui si différent de ce qu'il fut naguère au sein de la société « industrielle » ou « moderne » qu'il faille reconsidérer la logique de l'analyse sociologique ? En réalité, la modernité, cette « rupture inaugurale » selon le mot d'André Breton, accompagne l'avènement de l'individu. Entendue comme l'ensemble des changements – économiques, sociaux et politiques – qui travaillent en profondeur la société occidentale à partir du 18^{ème} siècle, la modernité est en effet à l'origine d'un puissant mouvement d'individualisation, celui-là même dont la sociologie naissante va conjurer le spectre en faisant de l'individu le versant subjectif du social (Nisbet, 1966 ; Martuccelli, 1999). Dès lors, on pourrait en déduire que la modernité a en quelque sorte réalisé son essence en façonnant un individu qui apparaît, aujourd'hui, de plus en plus différencié, singulier et autonome. Mais s'il n'existe alors qu'une différence de degré entre cet individu fortement individualisé et celui qui l'a précédé, comment expliquer que la sociologie se détourne de son programme originel pour se pratiquer, désormais, « à l'échelle individuelle » (Lahire, 2013) ? Ne faut-il pas reconnaître, plutôt, que l'individu est maintenant engagé « sur la voie d'une autre modernité » (Beck, 2001), qui dissocie radicalement l'acteur et le système, les expériences personnelles et les processus structurels ? C'est le parti pris de nombreux auteurs qui souscrivent peu ou prou au modèle de l'individu « hypermoderne » (Aubert, 2004), au risque, peut-être, de sous-estimer le poids des déterminismes sociaux et de mésestimer l'hétérogénéité des individus eux-mêmes.

La modernité a en effet produit un type particulier d'individu, dont les tendances à l'œuvre dans les sociétés contemporaines semblent modifier le profil (I). Mais cet individu d'aujourd'hui n'en demeure pas moins, lui aussi, un produit social, soumis à des contraintes et des exigences très fortes, au point d'ailleurs de constituer un modèle auquel beaucoup ne peuvent se conformer (II).

*

**

La modernité est indissociable de l'individualisation, c'est-à-dire « l'élargissement grandissant des espaces d'autonomie et d'initiative individuels » (Kaufmann, 2007). Certes, ce processus d'individualisation est bien antérieur aux changements portés par la modernité. Mais c'est elle qui dote peu à peu l'individu de « supports » lui permettant d'exister en tant que tel (A), avant de le projeter dans un environnement devenu désormais plus incertain et plus risqué (B).

*

La tradition sociologique est riche de récits adossés à l'hypothèse selon laquelle l'histoire du social ne commence pas avec les individus : c'est au contraire le groupe qui est premier dans les sociétés traditionnelles, là où va s'opérer lentement la différenciation des individus – telle serait, selon Marcel Gauchet (1979), « l'aperception fondatrice » de la sociologie. Tönnies, Durkheim ou Weber proposent à cet égard une interprétation assez convergente du passage de la « communauté » à la « société », soit une configuration sociale inédite qui conjugue l'autonomie individuelle et le maintien d'une forte dépendance à l'égard de l'ensemble que constitue la société. À lire Louis Dumont (1983) ou Peter Wagner (1996), on sait toutefois que ce processus d'individualisation plonge ses racines dans une histoire longue. Celle-ci démarre sans doute dès l'antiquité avec ce « souci de soi » que Michel Foucault a repéré chez les épicuriens et les stoïciens ; elle se poursuit, en pointillés, dans le cadre de la société médiévale, pourtant très corsetée (Le Bart, 2010). La Renaissance, la Réforme puis les Révolutions du 18^{ème} siècle sont des étapes essentielles de cette histoire. En plongeant les croyants dans une « solitude intérieure inouïe », les théologiens protestants enjoignent en effet les individus à s'approprier la religion pour trouver, seuls, la voie du salut ; et cette quête, qui s'incarne dans une « éthique de la besogne », favorise à son tour le développement du capitalisme, des relations marchandes et de l'enrichissement personnel (Weber, 1985). Dans son *Éloge de l'individu* (2004), Tzvetan Todorov montre à cet égard combien la peinture flamande du 15^{ème} siècle consacre cette lente affirmation de l'individu : aux grandes figures allégoriques du Moyen-Âge succèdent alors des portraits ou des autoportraits qui donnent à voir la réussite individuelle des marchands et, pour la première fois, la personne même de l'artiste. Mais c'est assurément la double révolution – industrielle et politique – qui, en favorisant l'essor du marché et en posant le principe des droits et libertés individuels, contribue à ce que Christian Le Bart appelle la « démocratisation de l'individualisme ».

Sauf que cette démocratisation est encore largement inachevée dans le cadre de la « modernité libérale restreinte » (Wagner, 1996). Sans doute l'industrialisation et l'exode rural ont-ils arraché les individus à la terre et à des structures de type communautaire – paroisses, villages, métiers, etc. – pour les placer notamment dans l'univers de la ville, où les formes traditionnelles de contrôle social n'existent plus guère (Elias, Scotson, 1987). Mais pour autant, se demande Robert Castel (2009), les ouvriers du début du 19^{ème} siècle, comme la plupart de ceux qui constituent le peuple, sont-ils des individus au sens plein du terme ? Ils n'ont accès, en réalité, ni à la citoyenneté politique du fait du suffrage censitaire, ni à une vie décente, encore moins au savoir, et ils n'ont pas davantage la possibilité d'entreprendre, apanage d'une fraction infime de la population. Ce sont donc plutôt, selon l'auteur, des « non-individus », souvent décrits d'ailleurs dans un registre qui souligne leur altérité radicale. De fait, seuls les détenteurs de la propriété privée disposent à l'époque de cette ressource élémentaire, ce « support » qui leur permet d'exister socialement comme des individus (Castel, Haroche, 2001 ; Castel, 2009). C'est pourquoi le statut d'individu, associé à une exigence d'autonomie, de responsabilité et de moralité, ne se généralise effectivement que dans le cadre de la « modernité organisée », que Peter Wagner situe entre la fin du 19^{ème} siècle et les années 1970. C'est à ce moment là seulement que l'individu moderne dispose peu à peu des moyens nécessaires pour assurer son indépendance sociale, ceux en particulier dont l'État le dote par ses différentes politiques –

éducative, de santé, du logement, de transport, etc. Nombre de ces interventions attribuent en fait à l'individu une parcelle de « propriété sociale », à savoir un ensemble de droits qui lui permettent de conduire sa vie et de faire des choix avec un minimum d'autonomie. Mais il faut bien suivre à cet égard le raisonnement de Castel : ces « supports » résultent de l'inscription des individus dans des « collectifs protecteurs », liés notamment à l'âge ou à la profession ; en d'autres termes, il a fallu paradoxalement « dés-individualiser les individus » pour qu'ils deviennent des individus à part entière (Castel, 2009).

L'individu de la modernité n'a donc rien d'une monade et n'est nullement « hors du social », bien au contraire : c'est un « individu emboîté », pour reprendre la formule de François Dubet (2010), mais aussi un individu « guidé de l'intérieur », c'est-à-dire socialisé de manière à accomplir de façon autonome ce que la société attend de lui. Loin d'être livré à sa seule souveraineté, l'individu de la modernité est en effet travaillé par le « programme institutionnel », que Dubet (2002) décrit comme un type particulier de socialisation, une forme spécifique de « travail sur autrui » conduisant à l'intériorisation du social et de la culture et garantissant la continuité entre socialisation et subjectivation. L'école a joué dans ce cadre un rôle primordial en permettant aux enfants de se façonner un destin personnel, grâce à leurs efforts et à leurs mérites, tout en oeuvrant à l'intégration de la société. Individualisation et socialisation, indissociablement, *Liberté et discipline* dans le vocabulaire de Peter Wagner (1996) : les institutions de la modernité (école, famille, travail, bureaucratie, etc.) assurent de fait la correspondance entre les conduites et les normes, entre l'acteur et le système. Pendant longtemps, c'est là d'ailleurs l'arrière-plan de presque toute l'analyse sociologique : l'individu y apparaît sous les traits d'un « personnage social » dont le comportement n'est intelligible, pour l'essentiel, qu'à partir d'une « lecture positionnelle » accordant *de facto* une place centrale à la socialisation (Martuccelli, 2002).

Bref, l'individu de la modernité s'est assurément affranchi de certaines des pesanteurs de la tradition. De même, le « je » a eu, dans le cadre de la « modernité organisée », la possibilité de s'émanciper du « nous » – celui de la parenté, de la famille, de la classe sociale, du quartier, etc. Le mariage, par exemple, n'est plus une décision qui engage la lignée mais devient alors une simple relation interpersonnelle, un acte libre de reconnaissance mutuelle entre deux individus. Pour autant, l'individu moderne reste enserré dans un système de contraintes, des contraintes qui limitent son autonomie, certes, mais balisent aussi sa trajectoire personnelle. Ainsi ne pas être marié(e) passé un certain âge pouvait naguère susciter l'étonnement, voire entraîner certaines formes de réprobation. Tel n'est plus le cas aujourd'hui et bien rares – c'est une litote – sont les « vieilles filles » qui coiffent encore Sainte-Catherine (Monjaret, 2008). Reste que si l'individu semble désormais en mesure de faire des choix dans un nombre croissant de domaines, il a gagné en liberté ce qu'il a perdu en certitudes (Ehrenberg, 1995).

*

Cet individu moderne n'était-il alors qu'une illusion, comme le suggère François Dubet ? Et faut-il considérer, avec Zygmunt Bauman (2000), que la modernité n'a finalement fait les choses qu'à moitié en maintenant, voire en installant des institutions qui encadrent encore le devenir des individus ? Nombreux sont d'ailleurs ceux qui, à partir des années 1960, espèrent en tout cas en finir avec ce modèle « hétérodéterminé » de l'individu. Or, bien vite, ces revendications entrent en résonance avec tout un ensemble de changements institutionnels inaugurant ce que d'aucuns présentent, aujourd'hui, comme un nouveau mode d'individualisation.

Tandis que les travaux de Michel Foucault ou de Pierre Bourdieu soulignent le poids parfois excessif de la socialisation, la famille, l'école ou l'État apparaissent de plus en plus, dans le prolongement de mai 1968, comme les instruments d'une programmation autoritaire des individus (Ferry, Renaut, 1987). Ces institutions sont alors remises en cause au nom des droits de l'individu à la vie privée, à l'émancipation, à la réalisation de soi, et partout, à l'école, dans l'entreprise, le quartier, le couple, comme plus tard dans le domaine de la santé, l'individu aspire à choisir et décider pour lui-même. Les recherches menées sur le syndicalisme ou le militantisme illustrent fort bien cette tendance : au militant « affilié et timbré » de naguère, sorte d'individu-masse, succède un militant « affranchi » des filiations héritées et adepte de l'engagement « post-it » (Ion, 2012). Les travaux qui étudient par exemple « la religion en mouvement » (Hervieu-Léger, 1999), tout comme ceux qui ont trait au couple ou la famille confirment à bien des égards cette tendance. Ces derniers montrent en particulier que l'institution familiale n'a plus pour but d'assurer la

compatibilité entre la recherche du bonheur et celle du bien commun. Au contraire, cette institution est de plus en plus fragilisée par la place accordée au sentiment comme socle des unions, tandis que la quête de l'épanouissement individuel favorise l'apparition d'un nouveau « polymorphisme familial » (Roussel, 1989). De manière générale, il résulte alors de ces différentes évolutions que les institutions qui avaient pour fonction de reproduire la vie sociale se trouvent fortement déstabilisées. La famille n'est ainsi plus un cadre fixe de socialisation et n'exerce plus guère de magistère moral mais devient le produit de projets personnels de réalisation de soi ; et de même, l'école doit désormais épanouir avant de discipliner les élèves (Dubet, Martuccelli, 1998).

Or, cette « désinstitutionnalisation » de la société a des conséquences d'autant plus fortes qu'elle intervient dans un contexte caractérisé par une « grande transformation » de l'environnement économique et social (Castel, 2009). Cette mutation contextuelle se traduit notamment par ce que Castel appelle une « ré-individualisation de la solidarité », marquée par une flexibilité accrue de l'emploi, un recul de l'État providence et un effritement de la « propriété sociale » ; elle se traduit aussi par l'essor de pratiques managériales qui, recyclant les critiques adressées naguère à l'organisation du travail, invitent les salariés à s'affranchir des routines professionnelles et des lignes hiérarchiques en faisant preuve de polyvalence, d'autonomie et de réactivité (Boltanski, Chiapello, 1999). Cette mutation se donne à voir également sous la forme du déclin du « programme institutionnel » par lequel, jusqu'alors, les enseignants, les formateurs, les travailleurs sociaux, entre autres, assuraient la médiation entre valeurs universelles et individus particuliers. De toutes parts, résume finalement François Dubet, « la société nous lâche » et laisse de plus en plus les individus se construire eux-mêmes en expérimentant le monde social. Ainsi la socialisation relèverait-elle moins, désormais, d'un « travail sur autrui » que d'un véritable « travail sur soi » (Dubet, 2002) – une « socialisation individualisée », en quelque sorte, selon la formule de Marc-Henry Soulet.

Sous cet éclairage, l'individu d'aujourd'hui se trouve donc pris dans un tout autre processus historique de formation et il dispose apparemment de marges d'action inédites dans tous les domaines de la vie sociale. Comme l'écrit par exemple Ulrich Beck, « les hommes ne sont plus forcément des pères, les pères ne sont plus les seuls à avoir un revenu et ils ne sont plus des maris ». Faut-il alors y voir la poursuite du processus séculaire d'individualisation ou un phénomène d'une autre nature ? En d'autres termes, s'agit-il d'un approfondissement de la dynamique portée par la modernité (on parle de « postmodernité »), ou bien d'une radicalisation des conséquences de la modernité (on parle dans ce cas de « modernité avancée », « réflexive » ou « liquide ») ?

Ulrich Beck, mais aussi Anthony Giddens ou Zygmunt Bauman défendent à cet égard la thèse d'un éclatement de la modernité. Pour le premier, la société et les institutions modernes, qui avaient rationalisé la tradition, sont emportées à leur tour par un mouvement de « rationalisation de la rationalisation », avec comme conséquence que tout ce qui était (encore) institué doit maintenant être produit par les individus eux-mêmes. Les deux autres insistent par ailleurs sur la rapidité des changements que véhicule ce « camion furieux » de la modernité (Giddens, 1991) et, partant, sur l'environnement ontologiquement instable dans lequel évoluent les individus. Ainsi, avec la globalisation en particulier, des événements lointains affectent plus directement et plus immédiatement la vie des individus, y compris dans ses aspects les plus intimes – l'amour et l'amitié (Giddens, 1992). Et de même, on note que les conditions dans lesquelles agissent les individus changent désormais en moins de temps qu'il n'en faut aux modes d'action pour se figer en habitudes (Bauman, 2000 ; Rosa, 2013). La modernité « avancée » ou « liquide » entraîne donc un effondrement de la tradition et des normes sur lesquelles étaient indexées les pratiques sociales, ce qui impose à l'individu de prendre davantage en charge sa trajectoire biographique et de s'inventer lui-même au terme de ce que Giddens appelle une « construction réflexive de soi ».

On voit dès lors se dessiner le profil général de l'individu d'aujourd'hui, un individu émancipé des principales institutions sociales, réputé plus autonome, plus libre de choisir son « style de vie » sans autre référence que sa propre expérience, et dont l'identité apparaît comme le projet d'une autoréflexivité. L'« individu hypercontemporain », que Marcel Gauchet (1995) présente comme le résultat d'une véritable révolution anthropologique, serait ainsi délesté des liens avec la société et il n'existerait en outre que pour lui-même, mû par une quête de bien-être personnel. Cette épure le distingue assurément de ce qu'a pu être l'individu de la modernité. Mais un tel constat n'épuise pas l'analyse, en particulier parce que cette autonomie qui caractériserait l'individu d'aujourd'hui n'est pas du tout synonyme d'absence de contraintes – loin s'en faut.

*

**

S'il y a bien une « bifurcation dans la trajectoire de l'individu moderne », comme le rappelle Robert Castel, cet individu n'en demeure pas moins, aujourd'hui encore, le résultat d'une fabrication sociale. En tant que tel, il n'échappe pas à certaines formes de conditionnements et reste soumis à des contraintes fortes (A) qui incitent finalement à déconstruire la notion d'individu, laquelle s'apparente à bien des égards à une fiction anthropologique (B).

*

La thèse selon laquelle nous serions dans une société « détraditionnalisée », peuplée d'individus plus isolés, plus autonomes et plus responsables, fait l'objet de débats et de critiques qui soulignent non seulement la fragilité des arguments avancés pour l'étayer, mais encore la persistance de déterminations sociales fortes. Dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'examen de cette question, intitulé *Dans les plis singuliers du social* (2013), Bernard Lahire dénonce cette « fausse évidence » qui ferait de l'individu d'aujourd'hui un être autonome, original, mû par la réalisation singulariste de lui-même. Plusieurs arguments viennent soutenir une critique d'autant plus vive que l'avènement d'une telle « société d'individus » serait peut-être présenté hâtivement, par certains auteurs, comme une perspective souhaitable, voire un idéal (cf. de Singly, *L'individualisme est un humanisme*, 2005). D'abord, Lahire signale que les réflexions menées sur l'individualisme se fondent essentiellement sur l'analyse des valeurs auxquelles adhèrent les individus, sans que l'on parvienne toujours à distinguer ce qui est de l'ordre des pratiques de ce qui relève davantage de l'ordre du discours ou des représentations que les acteurs se font de leur situation. Il pointe également combien il est hasardeux de mobiliser la thèse surplombante de la « désinstitutionnalisation » de la société sans indiquer comment ce déclin – et avec lui celui des classes sociales, des cadres traditionnels et des rapports de domination – affecte concrètement les comportements individuels. Selon l'auteur, en effet, le déclin des institutions est une hypothèse de travail, non une variable explicative. Et pour lui, il est tout à fait erroné de penser que le monde social serait, soudain, devenu moins contraignant que naguère. Certes, « l'homme pluriel », parce qu'il est multi-socialisé et détenteur d'un vaste catalogue de « dispositions socio-logiques », a peut-être l'illusion de la liberté et de l'autonomie. Mais il n'en reste pas moins le produit d'un « entrecroisement » singulier de déterminations sociales (Lahire, 1998 ; 2013).

Ainsi, l'idée selon laquelle les comportements sont désormais plus individualistes ou dictés par une aspiration « singulariste » – aspiration dont s'empare avec succès le marketing – n'implique pas que les individus relèvent moins, aujourd'hui, d'un processus de fabrication sociale. L'exemple de la pratique du tatouage est à cet égard très éclairant. Ce qui était jadis un signe de reconnaissance au sein de groupes bien identifiés et souvent situés aux marges de la société (forçats, prostituées, délinquants, etc.) est devenu un choix personnel relativement répandu, le choix, en réalité, d'une marque corporelle permettant la construction et l'affirmation de soi. En ce sens, cette pratique illustre assurément ce nouveau processus historique de formation des individus qui commande de « réussir sa singularité » (Martuccelli, 2010). Sauf que c'est un processus dans le cadre duquel l'individu n'échappe pas à l'emprise du collectif, et, en l'occurrence, tout indique, d'une part que le tatouage relève d'un phénomène de mode mettant aux prises créativité personnelle et influence sociale, et d'autre part qu'il donne à voir le poids d'un certain conformisme dès lors que le choix des motifs se fait souvent sur catalogue (Le Breton, 2002). On peut tirer des conclusions du même ordre de la pratique féminine du « monokini », étudiée par Jean-Claude Kaufmann : pouvoir exposer ses seins participe sans doute d'un idéal de libération et d'affirmation de son individualité, mais c'est aussi, à bien des égards, une manifestation de cette injonction sociale d'être libre. Par ailleurs, outre que cela suppose d'être bien dans son corps, cette posture s'avère très codifiée socialement puisqu'elle obéit à des normes implicites strictes, à la fois esthétiques et de bienséance – « sous la plage, les pavés » (Kaufmann, 1995).

Surtout, il faut signaler que si, d'un côté, les institutions ont perdu une partie de leur capacité instituante, d'un autre côté, l'individu reste néanmoins soumis à des injonctions institutionnalisées. Autrement dit, l'incertitude normative qui baigne désormais l'individu ne signifie pas l'absence de normes. Comme le

souligne fort bien Robert Castel (2009), l'individu « vit en ignorant qu'il vit en société », mais il n'est pas plongé pour autant dans un vide social. Il subit au contraire une pression normative forte, qu'il s'agisse par exemple des normes liées aux classes d'âge, qui fixent les goûts et les modes de consommation, ou de cette normativité à base de psychologie qui lui indique comment se développer harmonieusement, réussir sa vie, son couple ou sa sexualité (Déchaux, 2011). La nouveauté réside plutôt dans le fait que l'individu doit désormais, à partir de ces éléments, bricoler ses propres normes pour se soumettre à un principe recteur : la « norme d'individuation » qui impose un bon gouvernement de soi – autonomie, autogestion, autoréalisation, authenticité, etc. (Soulet, 2004). D'une certaine façon, en effet, si l'individu a désormais le choix, il n'a plus celui d'avoir – ou pas – le choix, et ne peut renoncer à son statut d'*Homo eligens* – c'est-à-dire d'« acteur qui fait des choix » (Bauman, 2000). L'individu d'aujourd'hui est, pour ainsi dire, obligé d'être libre, de se prendre en charge et de devenir ce « preneur de risques responsable » dont Anthony Giddens a dessiné le profil. Même les publics les plus précaires relèvent à cet égard d'un contrat individuel aux termes duquel ils sont enjoint à l'autonomie et doivent manifester la volonté de se prendre en charge – c'est-à-dire, en l'occurrence, ne pas rester à la charge des autres. Et comme le souligne alors Nicolas Duvoux (2009), leur adresser une telle « injonction à l'autonomie » revient à présupposer, en réalité, que les allocataires des prestations d'assistance sont responsables de leur situation.

Deux remarques découlent de cette observation. Premièrement, l'autonomie n'est pas synonyme de licence ou de disparition de toute discipline : être autonome consiste au contraire à suivre des règles, des règles que l'individu se fixe plus librement, certes, mais qui doivent le conduire à être pleinement acteur de sa vie tout en étant reconnu comme tel. De sorte que si l'individu est plus autonome aujourd'hui, il est aussi – paradoxalement – plus hétéronome dès lors que sa capacité à participer adéquatement à la vie sociale, dans tous les domaines, est sans cesse éprouvée et évaluée (Soulet, 2004). Deuxièmement, si cette injonction à devenir acteur et même « auteur de sa vie » éloigne l'individu des formes classiques de l'assujettissement à des normes, elle le leste d'un surcroît de responsabilité dans un grand nombre de domaines en lui imposant d'agir et de réagir à bon escient. Or, cette responsabilisation des individus se présente à bien des égards comme le dernier avatar de la domination (Martuccelli, 2004). Désormais, celle-ci relève moins, en effet, de la logique des classes sociales ou d'un système de contrôle normatif des conduites. Mais la domination est loin d'avoir disparu dans le tourbillon de la « modernité liquide » : elle prend notamment la forme d'un « processus creux » qui tend à imputer aux individus la responsabilité, non seulement de leurs actes, mais encore de tout ce qui leur arrive. Plus encore : parce qu'il devient l'« auteur de sa vie » et de ses succès, l'individu d'aujourd'hui est désormais tenu, aussi, pour responsable de ses échecs. Ceux-ci, en effet, ne sont plus imputables à quelques déterminations sociales puisque cet individu là, justement, est réputé avoir les moyens de s'en affranchir. De tels échecs apparaissent donc comme la conséquence de négligences ou d'insuffisances personnelles, qui suggèrent à de nombreux chercheurs que la culpabilisation des individus constitue désormais un ressort essentiel de la domination (Dubet, Martuccelli, 1998 ; de Gaulejac, 2014).

Tout porte à croire, dès lors, que s'il est tenu de s'inventer lui-même, l'individu d'aujourd'hui n'existe cependant pas séparé des autres et de la société. De ce point de vue, l'analyse de l'individu contemporain exige de ne pas confondre déclin et changement des normes (Ehrenberg, 1995). La promotion de l'individu ne saurait être vue, en effet, comme le résultat d'une quelconque « dénormalisation » de la vie sociale : elle est davantage le produit d'une mutation normative, mais une mutation dont les effets différenciés incitent, en réalité, à déglobaliser la catégorie « individu ».

*

Nombreux sont ceux qui, à l'instar d'Anthony Giddens hier ou de la philosophe Fabienne Brugère plus récemment, militent en faveur de politiques venant outiller l'individu pour lui permettre de produire des résultats autonomes ou de réaliser son potentiel. Ce sont des politiques dites de « soutien » qui doivent concilier le désir d'autonomie des individus avec la réalité des conditions économiques et sociales dans lesquelles ils évoluent : non pas réparer l'individu, donc, mais le préparer à assumer les responsabilités qui sont désormais les siennes (Brugère, 2013). Car telle est bien la question qui se pose : l'exigence d'autonomie est-elle réellement universalisable et sommes-nous tous également éligibles à la dignité d'individu ?

À une époque qui célèbre l'individu, Robert Castel (2009) rappelle que pendant longtemps être un individu était à bien des égards « la pire des situations », celle de Tristan et Iseult, qui incarnent une « posture de désaffiliation radicale », celle aussi du vagabond délié de toute attache, pourchassé et condamné à ne compter que sur lui-même. Car hier comme aujourd'hui, l'individu ne peut exister par lui-même, c'est-à-dire sans ces « supports » qui lui permettent de « se tenir de l'intérieur » parce qu'il est, en réalité, « tenu de l'extérieur » (Martuccelli, 2002). Ces remarques suggèrent finalement que l'individu, ce sujet libre et responsable qui correspond au projet normatif de la modernité, est une fiction anthropologique : il n'y a pas d'individu, en effet, sans ressources plus ou moins visibles, sans dépendances plus ou moins avouables, sans supports dont les individus eux-mêmes n'ont d'ailleurs pas toujours conscience. Or tout indique, justement, que les individus sont très inégalement dotés en ressources ou capitaux leur permettant d'exister socialement et positivement en tant que tels.

Zygmunt Bauman (1997) distingue ainsi deux profils de l'individu postmoderne : le « touriste » et le « vagabond », celui qui tire pleinement parti d'une autonomie accrue et celui qui, à l'inverse, vit la sienne dans le registre de la déréliction. De son côté, Robert Castel souligne également combien nos sociétés abritent des types d'individus assez différents et assez éloignés, en réalité, du « prototype » que la modernité voulait promouvoir. Selon lui, il existe en effet plusieurs manières d'être un individu en fonction des supports dont disposent les uns et les autres pour accéder à l'autonomie. Castel dégage alors deux types idéaux très contrastés, entre lesquels il existe plusieurs « constellations d'individus ». À une extrémité, se trouve « l'individu par excès », triomphant parce qu'autosuffisant, à l'instar de John Self, le personnage de Martin Amis dans *Money, Money* (2002). Cet individu là est suffisamment doté en capitaux – économiques, sociaux, relationnels, etc. – pour croire que la société ne pèse pas sur lui et s'engager dans un processus de « désaffiliation par le haut ». À l'autre extrémité, Castel identifie un « individu négatif » ou « par défaut », celui pour qui l'idéal d'être un individu responsable se révèle largement inaccessible. Cet individu « par défaut » subit de plein fouet la fragilisation des supports – emploi, protection sociale, etc. – et des liens sociaux, des liens devenus électifs, éphémères, essentiellement fluides et révocables comme Zygmunt Bauman (2000) ou François de Singly (2003) l'ont bien montré. À l'instar de nombreux jeunes ballottés de stages en stages ou de ces salariés précarisés à l'extrême, « l'individu par défaut » est dépourvu des ressources élémentaires qui lui permettraient de maîtriser un tant soit peu sa vie et de se projeter dans l'avenir. Or, les conditions de l'autonomie individuelle étant rarement réunies, cette figure de « l'individu par défaut » n'est que l'expression ultime d'une expérience sociale qui, en pratique, est largement répandue (Castel, 2009).

Tout un ensemble de travaux explore d'ailleurs la face sombre du processus d'individualisation et les difficultés qui jalonnent la trajectoire de très nombreux individus. C'est le sens des recherches d'Alain Ehrenberg, qui montre combien les sociétés de la performance sont devenues des sociétés du malaise (Ehrenberg, 1991 ; 2010). L'auteur établit que le changement des « manières de souffrir », manifesté en particulier par la multiplication des syndromes dépressifs et des problèmes de santé mentale, est le résultat des changements intervenus dans les « manières d'agir », cet appel pressant à l'action et à l'autonomie individuelles. Selon lui, la dépression serait ainsi révélatrice des mutations de l'individualité contemporaine, c'est-à-dire les dilemmes d'un individu à la fois sommé et fatigué de n'être que lui-même – surtout s'il a peu de ressources pour se construire (Ehrenberg, 1998). À lire Alain Ehrenberg, une « société de la responsabilité de soi » s'avère finalement très, voire trop exigeante pour un grand nombre d'individus. Ce constat rejoint celui que dressent les travaux qui présentent la vulnérabilité, à savoir l'exposition potentielle à des souffrances, comme un trait commun de notre condition d'individu (Soulet, 2004). Dans cette perspective, nous serions désormais dans des sociétés de la vulnérabilité de masse : si tout le monde n'est pas exposé aux mêmes menaces, ni de la même manière, nul n'est immunisé. Et pour cause : cette « vulnérabilité structurelle », comme dit Marc-Henry Soulet, résulte de notre capacité inégale à nous conformer à la « norme d'individuation ». Pour Soulet, il n'y a donc pas, d'un côté des individus résilients, et de l'autre des individus vulnérables. Si certains individus subissent avec plus de violence que d'autres les effets d'une « individuation inaboutie », la vulnérabilité renvoie à un problème général de subjectivation : l'exigence épuisante de devoir se construire en tant que sujet, c'est-à-dire devenir un acteur normatif, sans restriction apparente, mais en se soumettant en permanence au jugement des autres. Or, face à cet impératif, tout le monde peut être blessé à des degrés divers et la vulnérabilité généralisée signale que les individus sont de plus en plus dans un perpétuel entre-deux : à la fois autonomes et hétéronomes, capables

et incapables, bien portants et souffrants, bref, toujours « *borderline* » comme le suggère Jean-Louis Génard (2007), qui pointe que nos sociétés relèvent, non plus d'une « anthropologie disjonctive », mais bien davantage d'une « anthropologie conjonctive ».

Il y a donc individus et individus, et nombre d'entre eux, aujourd'hui, ne sont pas équipés pour l'être pleinement et se prendre en charge en tant que tels. Parler d'« individu » comme s'il s'agissait d'une entité substantielle et homogène relève donc, à bien des égards, de l'abus de langage ou de la mystification : c'est, comme le rappellent François Dubet ou Robert Castel, une manière de mettre l'accent uniquement sur ceux qui s'en sortent plutôt bien, sur ces « gagnants » qui viennent légitimer les thèses libérales. Cette perspective est cohérente avec les analyses de Peter Wagner (1996), qui assimile les changements à l'œuvre dans nos sociétés à une sorte d'involution historique. Selon lui, en effet, la configuration sociale actuelle réactive bien des traits de la « modernité libérale restreinte », celle-là même qui abritait assez peu d'individus véritablement indépendants et maîtres de leurs entreprises.

*

**

Que la vie sociale soit moins institutionnalisée, moins construite « par le haut » justifie que les sociologues fassent maintenant de l'individu leur principal point de départ pour analyser la société. Mais il n'en résulte pas que les individus d'aujourd'hui soient invariablement plus autonomes, plus responsables et, pour ainsi dire, plus individualisés. Car si certains se distinguent assurément de l'individu de la modernité, qui avait intériorisé les attentes de la société, bien d'autres s'avèrent encore très proches de ce modèle ou en déplorent l'effritement. Autrement dit, les individus d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement si différents de ceux qui les ont précédés dans la mesure où coexistent en réalité, au sein d'une même société, tout un ensemble de configurations sociales inégalement perméables aux avancées de la modernité, et autant de types d'individus.

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

4.2 Épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

Jury : Lucile AUFFANT, Dominique CHAMBLAY, Elisabeth CLERC, Véronique COUTURE, Elise DECOSNE, Daniel DIDIER, Béatrice GHEERAERT, Céline GRANDCLEMENT, David HENAU, Jean-Paul LEBEL, Judith LEVERBE-ROBICHEZ, Isabelle PERROUX.

Rapporteur : Dominique CHAMBLAY, Daniel DIDIER

a) Programme de l'épreuve

L'épreuve repose sur les programmes de sciences économiques et sociales du lycée : enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales de la classe de seconde ; enseignements spécifiques de sciences économiques et sociales du cycle terminal de la série ES ; enseignements de spécialité de sciences sociales et politiques et d'économie approfondie de la classe de terminale ES.

Les extraits de programme en lien avec le sujet de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier sont précisés dans la présentation du sujet.

b) Les résultats

- **Agrégation interne**

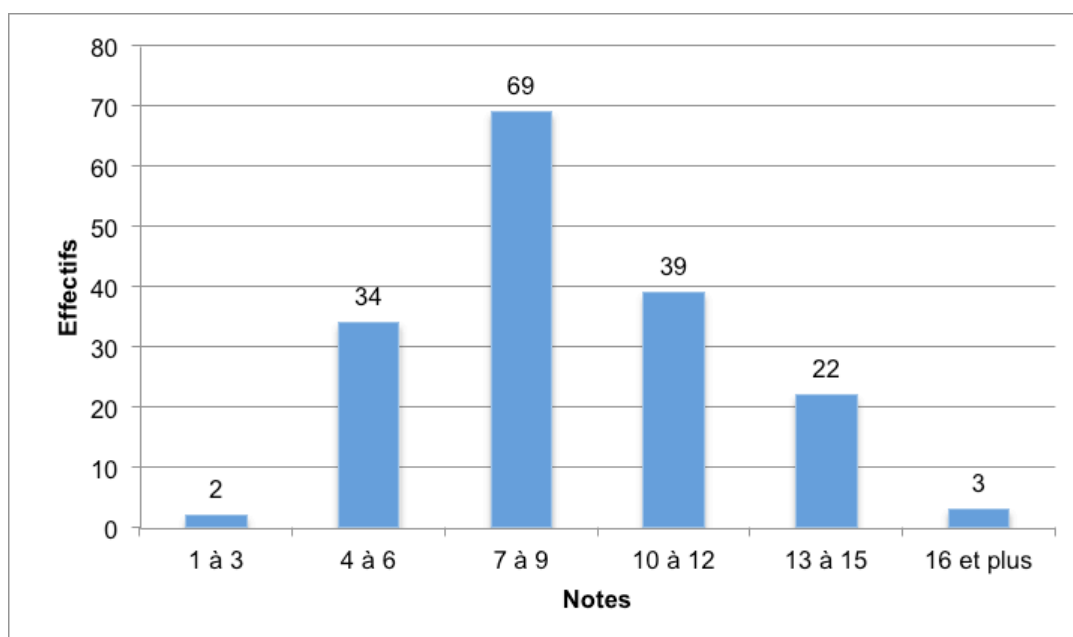
169 candidats présents (182 en 2016 ; 188 en 2015 ; 207 en 2014).

Note moyenne des candidats présents : 8,96 (9,2 en 2016 ; 8,8 en 2015 ; 8,9 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 11,24 (13,3 en 2016 ; 12,2 en 2015 ; 12,3 en 2014).

Notes comprises entre 03 et 16. Écart-type : 2,89. Médiane : 09.

**Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier
(agrégation interne)**



- **Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAERPA)**

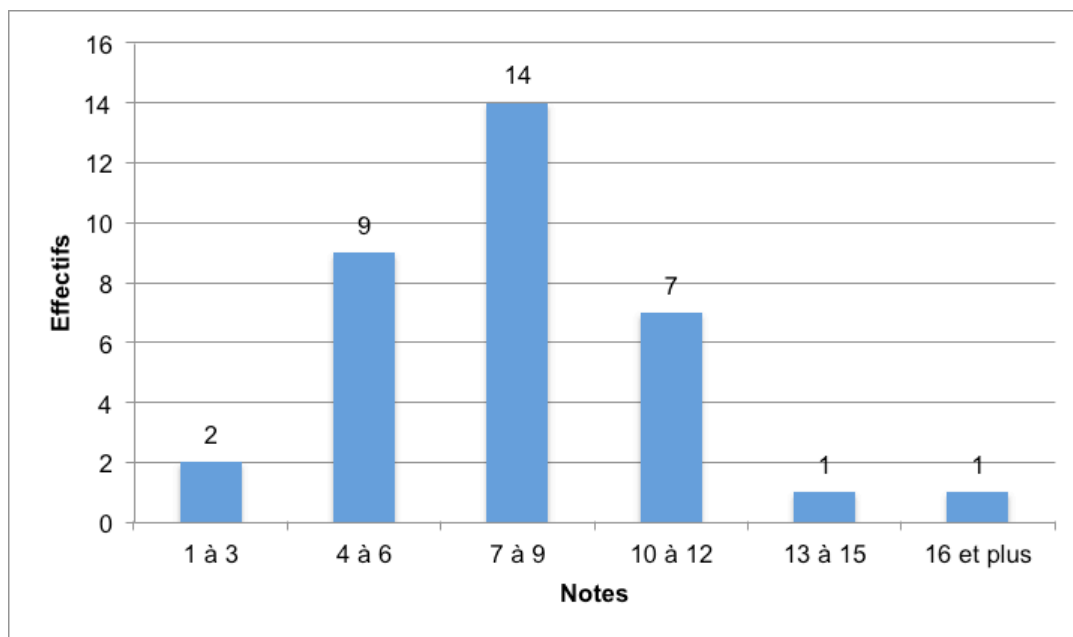
34 candidats présents (31 en 2016 ; 31 en 2015 ; 32 en 2014), une copie blanche.

Note moyenne des candidats présents : 7,97 (8,2 en 2016 ; 8,5 en 2015 ; 8,1 en 2014).

Note moyenne des candidats admissibles : 10,1 (10,1 en 2016 ; 11,30 en 2015 ; 10,9 en 2014).

Notes comprises entre 02 et 15. Écart-type : 2,87. Médiane : 08.

Distribution des notes de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier (CAERPA)



c) Commentaires et recommandations

Le sujet est accessible sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante : http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/agreg_interne/37/7/s2017_agreg_interne_ses_2_719377.pdf

Remarques sur les copies

1. Le cadrage global du sujet

Nouveauté de la session 2017, les extraits de programme correspondant au sujet sont indiqués avant le dossier documentaire. Les erreurs de cadrage sont, de ce fait, limitées. Concernant cette nouvelle disposition, le jury souhaite préciser les éléments suivants :

- il n'est pas attendu que les candidats recopient en intégralité ou paraphrasent les extraits du programme dans l'introduction pédagogique ;
- en revanche, les candidats doivent choisir dans les extraits les questions, notions et indications complémentaires présentant un lien avec le dossier documentaire, et expliciter ce choix ;
- il est pertinent de situer le traitement du dossier dans une démarche plus globale, par rapport à ce qui a déjà été étudié (y compris en première lorsqu'il s'agit d'un dossier portant sur le programme de terminale) ou sera étudié en classe.

Dans l'extrait de programme proposé cette année, portant sur la partie 2 des regards croisés du programme d'enseignement spécifique de la classe de terminale, figurent deux questionnements : « Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? » (2.1) et « Quelles politiques pour l'emploi ? » (2.2). Le dossier documentaire mobilise un ensemble de documents statistiques, graphiques et

textes portant explicitement sur les politiques de l'emploi. Les candidats les plus pertinents ont limité le traitement du sujet au thème 2.2, prenant soin de laisser de côté la partie sociologique des notions et des indications complémentaires, en rapport avec le rôle du travail dans l'intégration sociale. Une partie des candidats a choisi de traiter la question de l'intégration sociale. Ce choix les a conduits à un hors-sujet partiel, le dossier documentaire n'étant pas adapté à un traitement sociologique des politiques de l'emploi.

Rappel : ce n'est pas parce que la question figure en fin de programme que le dossier doit nécessairement être étudié en fin d'année. Les enseignants disposent d'une liberté dans l'ordre de traitement des questionnements du programme. Quelle que soit l'option prise par le candidat, il est nécessaire qu'il justifie ses choix en termes de progression.

Le choix des pré-requis et des notions à acquérir n'est pas toujours rigoureux. Certains candidats mentionnent des notions d'enseignement d'exploration de seconde dans les pré-requis. Seules les notions du cycle terminal de l'enseignement spécifique sont éligibles au titre de pré-requis, l'enseignement d'exploration de SES n'étant pas suivi par l'ensemble des élèves. Il était utile de considérer les notions du thème 2.1 des regards croisés, concernant notamment le modèle néoclassique du marché du travail, comme un pré-requis à la compréhension des politiques de l'emploi portant sur l'allègement du coût du travail. Les notions portant sur la fonction de stabilisation macroéconomique des administrations publiques (thèmes 5.2 et 5.3 du programme de première) peuvent également être mobilisées.

2. Le contenu scientifique

La majorité des candidats n'approfondit pas les notions et les mécanismes nécessaires pour traiter le sujet, y compris des notions étudiées dès la classe de première en lien avec le financement de la redistribution et des actions de stabilisation de l'État (cotisations sociales, impôts, structure de la dépense des administrations publiques, etc.). Le concept de politique de l'emploi est rarement défini. Trop souvent, la distinction entre politiques actives et passives se substitue au travail de définition. La réflexion sur les termes du sujet et leur définition est pourtant incontournable. Par ailleurs, le dossier documentaire suggérerait une autre distinction, plus récente, entre politiques de soutien à l'offre et à la demande de travail et à leur appariement ; cette dimension devait être également explicitée.

Sur le plan des théories économiques, le modèle néoclassique de fonctionnement du marché du travail est relativement bien maîtrisé par les candidats, mais seule une petite partie d'entre eux en propose une représentation graphique simple. En outre, le contenu scientifique des documents 4 (dispositifs d'exonérations générales de cotisations employeurs), 8 (modèle d'appariement sur le marché du travail) et 9 (extrait de la Théorie Générale de J. M. Keynes) n'est mobilisé que par une minorité de candidats. Ainsi, la notion d'exonérations de charges patronales est rarement définie, et a donné lieu à des contresens. Les candidats ont eu des difficultés à comprendre les apports du document de É. Lehmann et Y. L'Horty, à la fois diachronique (multiplication des dispositifs de soutien à la demande de travail par diminution du coût du travail à partir des années 1990) et synchronique (élargissement de l'assiette des exonérations portant sur les salaires, cf. CICE). De même, l'extrait du modèle présenté en document 8 par J. Gautié, portant sur les mécanismes d'appariement sur le marché du travail, a été largement ignoré par les candidats alors même que le document 7 fait explicitement référence à de nouvelles politiques de l'emploi agissant sur toutes les dimensions du marché du travail : l'offre, la demande ainsi que leur rencontre. Les candidats justifient l'absence de mobilisation de ces documents par un degré de difficulté trop important pour les élèves, ou par une utilisation à usage exclusif du professeur, lors du travail de préparation. Ce ne sont pas des justifications recevables. Le cœur du travail de l'enseignant consiste en une transposition didactique des savoirs savants : les candidats doivent démontrer leur capacité à rendre accessibles les concepts économiques par les mises en activité adéquates, en retravaillant si nécessaire les documents pour les rendre plus faciles d'accès aux élèves. Ce travail implique évidemment que les candidats maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques, et ne dissimulent pas leurs propres difficultés de compréhension derrière celles des élèves.

L'exploitation des données statistiques (contenues notamment dans le document 3) est lapidaire. Ce document aurait pu être mobilisé afin de mettre en œuvre des savoir-faire statistiques au service de l'analyse de fond (connaissance des grandes catégories de dépenses en faveur du marché du travail en France).

Rappelons que la problématisation de l'analyse est indispensable ; un certain nombre de candidats ont une approche strictement descriptive du dossier et du sujet, et ne satisfont donc pas aux attentes de l'épreuve. Problématiser ne consiste pas seulement à poser une question ouverte, et n'est pas la simple reprise du sujet. Problématiser, c'est mettre en évidence la réalité complexe et nuancée d'un phénomène, d'un mécanisme. L'exploitation des documents doit s'appuyer sur une problématique.

3. La démarche pédagogique

Il est attendu des candidats qu'ils préparent un cours et des travaux devant être réalisés par les élèves. Il peut s'agir de travaux dirigés (qui ne sont pas nécessairement réalisés en effectif réduit) ou toute autre activité spécifique.

La progressivité des apprentissages fait trop souvent défaut dans les prestations des candidats, peut-être en raison des difficultés de compréhension du contenu scientifique évoquées précédemment. En outre, de nombreux candidats ont fait le choix de traiter une partie du cours sous la forme de travaux dirigés, arguant de la nécessité d'en diminuer la densité théorique. Les activités spécifiques ou les travaux dirigés sont des compléments et non des substituts au cours. Les objectifs d'apprentissage sont différents du cours, et peuvent donner lieu à la mobilisation de certains savoir-faire. Quelle que soit la forme que prennent les travaux menés par et avec les élèves, ils ne sauraient être moins exigeants que le cours en termes d'apprentissages.

Les activités pédagogiques se limitent souvent à des séries de questions en grand nombre, ne sous-tendant aucune démarche, et ne permettant pas à l'analyse de prendre de la hauteur. Ces questions ne sont parfois pas corrigées, interdisant au jury d'évaluer le degré de connaissance des candidats ou leur niveau d'exigence vis-à-vis des élèves. Les exercices ne sont pas très variés et la progressivité des questions fait souvent défaut. Une minorité de candidats pense à diversifier les activités et à préparer des évaluations formatives : schéma, Vrai/Faux, QCM, réponses à cocher, texte à compléter. Cette diversité des exercices est primordiale au titre de la différenciation pédagogique, d'une part pour ne pas lasser les élèves, et d'autre part pour s'adapter aux capacités cognitives des élèves.

Probablement par manque de temps, la partie évaluation dans les copies est souvent bâclée. Les évaluations sommatives proposées ne sont pas toujours corrigées et ne coïncident parfois pas avec le contenu des activités pédagogiques. Les candidats préparent généralement des questions de type mobilisation des connaissances et étude de document (première et deuxième parties d'une épreuve composée, évaluation en enseignement spécifique). Si une évaluation de type baccalauréat est possible, elle n'a pas un caractère obligatoire pour l'épreuve. Par ailleurs, l'évaluation des connaissances acquises par les élèves ne se limite pas à une évaluation sommative ; les évaluations formatives font très souvent défaut.

4. La cohérence d'ensemble

La majorité des candidats choisit de présenter clairement et explicitement la démarche pédagogique en reprenant les éléments mentionnés dans les rapports du jury des années précédentes : cadrage dans le programme, pré-requis, objectifs, problématique, articulation cours/activités spécifiques (ou travaux dirigés), présentation et utilisation du dossier documentaire (la présentation sous forme de grille est plus limpide, mais elle doit comporter une dimension analytique). Ensuite les candidats présentent des activités pédagogiques (avec des éléments de réponse voire des réponses entièrement rédigées), une évaluation sommative et une bibliographie. Ces efforts d'explicitation de la démarche pédagogique sont appréciés du

jury. Les faiblesses déjà constatées lors des sessions précédentes sont cependant toujours de mise : des exercices sans corrigé, des évaluations sans rapport avec le cours ou les objectifs présentés dans l'introduction pédagogique, l'absence d'articulation entre le cours et les activités spécifiques.

Les bibliographies se sont limitées à des références générales, passe-partout. Il est préférable de ne présenter que quelques références mais en étant plus précis sur l'exploitation possible (par exemple telle référence pour compléter tel document du dossier, ou encore pour alimenter telle activité proposée par le candidat). Il est inutile de mentionner les livres ou articles dont sont extraits les documents du dossier documentaire. Les références bibliographiques suggérées ci-dessous dans la proposition de corrigé sont nombreuses ; chacun peut être amené à en extraire quelques-unes en fonction du projet pédagogique mis en œuvre.

5. Utilisation du dossier documentaire

La majorité des candidats mentionne comment utiliser les documents. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué, de nombreuses copies font l'impasse sur l'utilisation des documents les plus techniques ou les plus littéraires sans justification valable. Cela n'est évidemment pas acceptable.

Au lieu d'écarter systématiquement un document considéré comme trop complexe, le candidat peut effectuer des coupes ou ajouter des éléments de compréhension de son choix, afin de le rendre plus accessible aux élèves. Par exemple, le document 9, présentant un extrait de la Théorie générale de Keynes, a été en général peu exploité. Ce document aurait pu être coupé et amendé à l'aide d'un vocabulaire économique plus contemporain. À partir du texte ainsi retravaillé, une mise en activité des élèves aurait pu être proposée autour de la transformation de l'écrit en schémas d'inférence simples.

6. Attendus et critères d'évaluation

Ce rapport reprend les éléments exposés dans les rapports de jury des sessions précédentes. Il est demandé au candidat de construire, à partir d'un dossier documentaire et pour un niveau d'enseignement donné, le plan et le contenu d'une séance de travail de deux heures, intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves. Le candidat doit indiquer les documents retenus parmi ceux que comporte le dossier et en justifier le choix, en présentant les modes d'exploitation en classe de ces documents, en dégagant les résultats à attendre de cette exploitation sous la forme d'une synthèse à enregistrer par les élèves, en prévoyant les procédures d'évaluation des acquisitions escomptées, en signalant, enfin, les ouvrages ou articles qui pourraient être conseillés, d'une part au professeur, d'autre part éventuellement, aux élèves, pour l'approfondissement du sujet étudié.

Au-delà de la dimension strictement formelle des différentes composantes attendues de l'épreuve (introduction pédagogique, cours, activités ou travaux dirigés, évaluation, bibliographie), le jury fonde son évaluation à partir des critères suivants :

- Cadrage global du thème : présentation des pré-requis, de la place du sujet dans les programmes d'enseignement, de la problématique et des objectifs retenus.
- Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble : présentation, cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve, modalités de mise en activité des élèves.
- Maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le thème et les programmes d'enseignement.
- Utilisation du dossier documentaire : présentation, compréhension et exploitation pédagogique.
- Clarté de la présentation : orthographe, expression écrite.

Quelques recommandations générales

Les recommandations ne diffèrent pas de celles des sessions précédentes.

1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours et les activités spécifiques réalisées par les élèves (ou de travaux dirigés) doivent être complémentaires et contribuer ensemble à atteindre les objectifs fixés. La séance d'activités spécifiques (ou de travaux dirigés) réalisées par les élèves ne doit pas être un cours déguisé servant à remobiliser des connaissances ; elle doit donner lieu à une démarche pédagogique spécifique et avoir une réelle utilité en termes d'acquisition de savoirs et/ou de savoir-faire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été traité en cours et dans le cadre des activités spécifiques réalisées par les élèves (ou de travaux dirigés) pour en mesurer le degré de compréhension par les élèves.

2. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier que parmi les bases essentielles de la pédagogie figurent la progressivité de l'apprentissage et la diversité des activités pédagogiques.

3. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

Les candidats doivent maîtriser parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire spécifique en sciences économiques et sociales ainsi que les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves du niveau de classe auquel le professeur s'adresse. Les contenus apportés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

4. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

5. La présentation doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes et la calligraphie convenable. À compter de la session 2017, les correcteurs ont à leur disposition des copies numérisées, faisant apparaître les différentes couleurs utilisées par le candidat. Pour les sessions à venir, les candidats sont invités à réfléchir à l'intérêt de l'usage des couleurs dans leurs copies, par exemple afin de faciliter la lecture ou de faire apparaître la structure de la copie.

d) Éléments de corrigé (Daniel DIDIER)

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être réalisé, ils sont à considérer comme diverses modalités d'exploitation possible du dossier proposé.

Rappel du sujet : Quelles politiques pour l'emploi ?

1. Introduction pédagogique

1.1 Situation du sujet par rapport au programme officiel

Extrait du J.O. du 4-5-2013 – Aménagements apportés aux programmes de sciences économiques et sociales

Programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales - classe terminale de la série économique et sociale

Regards croisés (durée indicative : 40 heures)

2. Travail, emploi, chômage

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?	Taux de salaire réel, salaire d'efficience, salaire minimum, contrat de travail, conventions collectives, partenaires sociaux, segmentation du marché du travail.	En se limitant à une présentation graphique simple et en insistant sur les déterminants de l'offre et de la demande, on expliquera l'analyse néo-classique du fonctionnement du marché du travail. Pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale, on montrera l'intérêt de relâcher les hypothèses du modèle de base en introduisant principalement les hypothèses d'hétérogénéité du facteur travail et d'asymétrie d'information. À partir de quelques exemples, on montrera que le taux de salaire dépend également du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État. Acquis de première : salaire, marché, productivité, offre et demande, prix et quantité d'équilibre, asymétries d'information.
2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?	Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté	Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. On soulignera que les politiques de l'emploi sont aussi fondées sur la prise en compte du rôle du travail et de l'emploi dans l'intégration sociale. On se demandera en quoi ce lien entre travail et intégration sociale est fragilisé par certaines évolutions de l'emploi. Acquis de première : chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement.

Programme de la classe de terminale. Enseignement spécifique.

Champ : regards croisés.

Thème : Travail, emploi, chômage

Sous-thème : 2.2 Quelles politiques pour l'emploi ?

Le sujet renvoie aux indications complémentaires suivantes : « Afin de montrer que la diversité des formes et des analyses du chômage explique la pluralité des politiques, on analysera les politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage. » Le sujet ne porte pas sur la partie « intégration sociale » du sous-thème 2.2.

Le sujet demande de mobiliser les notions figurant dans le titre du thème 2 (Travail, emploi, chômage), les notions du titre du 2.2 (politiques pour l'emploi), et les notions du chapitre 2.2 (Flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification, demande anticipée, salariat, précarité, pauvreté), ainsi que les acquis de première (chômage, productivité, demande globale, politique monétaire, politique budgétaire, rationnement). En ce qui concerne les savoir-faire applicables à des données quantitatives et aux représentations graphiques, le sujet peut nécessiter d'en utiliser certains (proportions, pourcentages de répartition, propensions moyenne et marginale à consommer, évolution en valeur et en volume, mesures de variation, corrélation et causalités, tableaux à double entrée, représentations graphiques y compris de fonctions simples : offre et demande).

1.2 Pré-requis et place de la séquence dans le traitement de la partie « Quelles politiques pour l'emploi ? »

Les élèves ont déjà abordé dans le sous-thème 2.1 des regards croisés de terminale, « Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? », les notions de *taux de salaire réel* et *salaire minimum*. Ce thème leur a permis d'appréhender l'analyse néoclassique du fonctionnement du marché du travail.

Par ailleurs, ils ont connaissance, depuis la classe de première, des modalités d'intervention de l'État pour stabiliser l'économie et redistribuer les revenus (sous-thèmes 5.2 et 5.3 de la classe de première, programme d'économie) ; ils sont censés connaître le fonctionnement d'un marché (thème 3 : La coordination par le marché).

En termes de « *savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques* », les élèves ont abordé en classe de première, proportions, pourcentages de répartition, évolutions en valeur et en volume, propensions marginales à consommer et à épargner, mesures de variation, tableaux à double entrée, représentations graphiques de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements

1.3 Objectifs de la séquence

(i) Présentation du dossier :

L'enjeu du dossier repose sur la présentation claire de l'articulation entre la multiplicité des politiques de l'emploi mises en place en France, les données factuelles montrant l'existence de formes diverses de chômage (conjoncturel, structurel) et les théories expliquant le chômage par l'offre de travail, l'insuffisance de la demande globale, ou des problèmes d'appariement. En d'autres termes – et le questionnement pluriel du programme de l'enseignement spécifique, « quelles politiques pour l'emploi ? », nous paraît aller dans ce sens –, le sujet engage à des allers-retours permanents entre les théories économiques et la construction de politiques publiques de l'emploi qui pour une part prennent appui sur elles.

Par ailleurs, le sujet présentait une dimension historique affirmée : comme le suggère le titre de l'ouvrage de Y. L'Horty (*Les nouvelles politiques de l'emploi*, Document 7), les politiques de l'emploi peuvent être scindées en « anciennes » et « nouvelles ». Outre le renouvellement de l'approche du chômage par l'État,

i.e. la fin programmée des mécanismes de préretraites (côté offre de travail) et de la focalisation sur les moyens d'une croissance plus intensive en emplois (côté demande de travail) au profit d'un renforcement de l'attractivité du marché du travail jouant sur les deux composantes du marché, cette catégorisation implique un scénario chronologique, dont le point de rupture se situe au début des années 1990. Sans tomber dans la description « catalogue » et fastidieuse de l'ensemble des dispositifs mis en place depuis l'avènement du chômage de masse, il nous semble pertinent de montrer que le législateur fait ici « feu de tout bois », au sens où il ne privilégie plus les politiques d'inspiration keynésienne mais s'ouvre de façon opportuniste à toute solution au problème du chômage, le conduisant inévitablement à multiplier les allègements de charges pesant sur la demande de travail, mais également à fluidifier le fonctionnement du marché en permettant une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Ainsi, construire une séance en séparant strictement théorie et factuel nous semble aller à contresens du programme. Il vaut mieux privilégier la présentation simultanée d'une théorie du chômage et de son application pratique sous la forme d'une politique de l'emploi, en soulignant que le législateur adopte, avec l'installation du chômage de masse dans la durée, une démarche plus pragmatique : manier le bon levier pour agir sur la composante du chômage visée, agir sur l'offre, la demande, ou les deux.

Ajoutons que cette séance peut être l'occasion d'apporter deux pierres à l'édifice épistémologique du programme de terminale. Premièrement, le professeur peut faire constater que l'éclectisme théorique n'est pas synonyme d'immatunité de la science économique, mais conduit à éclairer de manière complémentaire les différentes dimensions d'un phénomène économique et social massif, le chômage. Deuxièmement, les théories ne sont pas simplement des constructions intellectuelles, mais elles trouvent une application concrète dans la mise en place de politiques économiques dédiées par les administrations publiques. La science économique se retrouve adossée à l'expérimentation de terrain, qui, en retour, la transforme.

(ii) Problématisation :

- L'étude des politiques de l'emploi implique d'en adopter une définition large : elles sont constituées de l'ensemble des actions publiques visant à créer et soutenir l'emploi. Ainsi définies, les politiques de l'emploi consistent en un très grand nombre de dispositifs pour un total de dépenses proche de 114 milliards d'euros.

- La logique qui préside à la création de ces dispositifs peut être résumée comme suit : une politique de l'emploi réussie doit permettre d'obtenir l'offre d'un emploi, la demande d'un actif disponible pour occuper cet emploi, et une rencontre entre cette offre et cette demande. Le législateur répond ainsi aux causes du chômage identifiées par les différentes théories économiques, favorisant tantôt la demande de travail dans une perspective défensive – éviter l'augmentation du coût du travail par des exonérations de charges sociales –, tantôt l'offre de travail dans une perspective de maintien et d'accès élargi au marché du travail – augmenter le salaire minimum ou les minima sociaux, multiplier les contrats aidés catégoriels, plus récemment mettre fin aux dispositifs de pré-retraite – tantôt l'appariement – par l'accès à des formations professionnelles.

- La perspective du législateur reste pourtant essentiellement pragmatique, le conduisant à tester toute mesure pouvant diminuer le chômage, en respectant l'enveloppe budgétaire du moment. La question de la pertinence des théories économiques se pose en creux : on en retient les recommandations de politique de l'emploi (leur « esprit »), sans faire grand cas des critères d'optimalité (le calcul de seuils « optimaux »).

- L'effet pervers de cette logique réside dans l'empilement de mesures. Sur un plan historique, on assiste depuis les années 1970 à la montée du chômage de masse et, conséquemment, à des ajouts de dispositifs sans que les précédents n'aient été supprimés. La cohérence de l'ensemble fait donc débat. Par ailleurs, on assiste depuis les années 1990 à un élargissement des seuils d'exonérations de charges sociales non catégorielles, dont le point d'orgue est le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) effectif depuis le 1^{er} janvier 2013.

- Se pose enfin la question des effets des politiques de l'emploi en France. Certaines de ces politiques, comme les contrats aidés ou les zones franches urbaines (ZFU), ont pu être évaluées à l'aide d'expérimentations (avec des résultats faibles ou inexistantes sur l'emploi), mais la majeure partie des dispositifs reste dans l'attente d'une évaluation fiable. Le taux de chômage n'a reflué que conjoncturellement, et la tendance reste à ce jour une augmentation du nombre de chômeurs.

(iii) Logique du cheminement :

- I. Les politiques de l'emploi permettent de soutenir la demande de travail
- II. Les politiques de l'emploi visent également le soutien de l'offre de travail et l'appariement sur le marché du travail
- III. La question de l'efficacité des politiques de l'emploi

(iv) Au terme de la séquence, les élèves doivent être capables de :

- Décrire les modalités d'une politique de soutien à l'offre de travail, du maintien dans l'emploi (emplois aidés, retour dans l'emploi) aux prestations de chômage
- Comprendre le lien entre les politiques de l'emploi ciblant l'offre de travail et l'explication keynésienne du chômage par insuffisance de la demande effective
- Expliquer en quoi consiste une politique de soutien à la demande de travail
- Comprendre le lien entre l'existence de rigidités sur le marché du travail (notamment salariales), le décalage croissant entre le coût du travail et la productivité du travail, et les politiques d'allègement du coût du travail
- Donner des exemples de dispositifs d'exonérations de charges sociales
- Expliquer l'articulation entre politiques d'incitations à l'emploi et théorie du chômage volontaire
- Décrire les modalités d'une politique de l'emploi ciblée (sur une population, un territoire)
- Comprendre le lien entre les politiques de l'emploi visant à améliorer les qualifications des salariés et le modèle théorique de l'appariement sur le marché du travail
- Dater l'apparition et l'évolution des différents dispositifs en faveur de l'emploi et du marché du travail
- Chiffrer les dépenses en faveur de l'emploi en France (ciblées, générales, et à la lisière de l'emploi) et leur évolution
- Chiffrer les dispositifs majeurs des politiques de l'emploi (prestations chômage, exonérations de charges sociales)
- Décrire les modalités d'évaluation de l'efficacité des politiques de l'emploi

1.4 Articulation entre le cours et les activités spécifiques (ou de travaux dirigés)

Le thème de la séance a pour objet de présenter les différentes politiques de l'emploi et leurs évolutions, ainsi que leur rapport avec les théories de chômage. Les activités spécifiques, en parallèle du cours, porteront sur l'approfondissement du modèle d'appariement sur le marché du travail, dans la veine des théories du chômage d'équilibre. Cette séance proposera une interprétation graphique du mécanisme de l'appariement, vu de façon non formelle dans le cadre du cours. L'élève pourra également mobiliser les acquis concernant le fonctionnement d'un marché, étudié en classe de première ES.

1.5 Utilisation du dossier documentaire

Document	Utilisation des documents dans le corrigé
1	Introduction, données factuelles pour établir un diagnostic sur le taux de chômage français. Cours, partie I.B.3., rappel de données concernant le chômage des jeunes sans qualification.
2	Cours, partie III.A.2. Objectif : nuance du constat d'échec des politiques de l'emploi par une lecture diachronique de la situation de la France en termes de taux d'emploi.
3	Utilisé tout au long de la séquence, pour chiffrer les politiques de l'emploi ciblant la demande de travail (partie I), l'offre de travail (partie II) et l'appariement (partie II). Utilisé également en partie III lors de l'évaluation des ZFU, et de la distinction politiques actives/passives. Permet de poser les jalons factuels de la séquence.
4	Cours, partie I.B.1. À préparer en amont par les élèves. Enjeu de compréhension graphique et économique du document.
5	Cours, partie II.B.2. Utilisé comme illustration concrète d'une politique de l'emploi dont on peut évaluer la portée à l'aide de méthodes économétriques. Permet également de croiser des données factuelles du document 3C).
6	Document scindé en deux parties : une travaillée en classe, l'autre travaillée à la maison. Cours, partie III.A.2. (Travail réalisé en classe) Utilisation pour nuancer l'échec des politiques de l'emploi Cours, partie III.B.1 (travail préparatoire), concernant le contexte institutionnel.
7	Cours, partie II.B.1. À préparer en amont par les élèves, appropriation de la logique historique par la réalisation d'un tableau séparant anciennes et nouvelles politiques de l'emploi.
8	Séance de travaux dirigés. Document tronqué : dernier paragraphe et représentation graphique ôtés.
9	Cours, partie II.A.1. Appropriation par les élèves sous la forme d'un schéma d'inférence simple.

2. Présentation d'une séance de cours

Avant le début du cours, le professeur distribue aux élèves un dossier documentaire comprenant :

- Le titre du chapitre
- l'extrait de programme auquel le chapitre se rattache
- les notions au programme à mobiliser
- les notions supplémentaires (concepts vus en cours en plus des notions au programme)
- les objectifs d'apprentissage
- le plan du chapitre
- les documents et exercices numérotés, avec leurs questions respectives
- la synthèse du chapitre à compléter

Introduction :

Objectifs de l'introduction :

- Décrire l'augmentation continue du chômage en France depuis les années 1970
- Sensibiliser les élèves à la diversité des politiques de l'emploi pour y faire face.

Le professeur pourra amener les élèves à déduire la problématique du cours du lien entre les deux objectifs.

Exercice 1 (préparé par les élèves avant la séance, corrigé en classe) évaluation diagnostique sur le fonctionnement du marché du travail néoclassique

Consigne : Complétez le texte suivant avec les termes : **emplois, offre, réglementations, demande, coût du travail, taux de salaire réel, qualifications, productivité**.

Dans le modèle néoclassique, le marché du travail confronte une **offre** de travail émanant des salariés et une **demande** de travail provenant des employeurs. Les employeurs mettent à disposition des salariés des **emplois** en fonction de leurs **qualifications**, mais considèrent avant tout le **coût du travail** lié à la **productivité** des travailleurs et aux **règlementations** imposées par l'État. La rencontre de l'offre et de la demande sur ce marché permet d'aboutir à un prix d'équilibre, appelé **taux de salaire réel** dans le modèle néoclassique. Il permet également de fixer le niveau de l'emploi sur le marché.

Exercice 2 (à réaliser en classe) évaluation diagnostique sur la distinction travail/emploi

Consigne : Remplissez les cases du tableau suivant à l'aide des termes emploi (x2) et travail (x2)

	Salariés	Employeurs
Offre	Travail	Emploi
Demande	Emploi	Travail

Document 1B (travail réalisé en classe) Évolution du taux de chômage sur le long terme

Questions :

Q1) Rappelez la définition de taux de chômage au sens du BIT.

Q2) Formulez une phrase exprimant le sens des du taux de chômage des 15 ans et plus en 1975 ainsi qu'en 2014.

Q3) Calculez le taux de variation du taux de chômage entre 1975 et 2014. Formulez une phrase exprimant le sens du résultat obtenu.

Q4) Le taux de chômage est-il lié à l'âge ? Justifiez votre réponse en utilisant les données du document.

Q5) Comparez l'évolution des taux de chômage masculin et féminin. Quelle évolution marquante s'est-elle produite depuis 2013 ?

Q1) Le taux de chômage au sens du BIT correspond au nombre de personnes au chômage au sens du BIT (personne sans emploi, disponible pour en occuper un dans les 15 jours, ayant recherché activement un emploi au cours du mois précédent) rapporté à la population active.

Q2) En 1975 en France, le taux de chômage des 15 ans et plus était légèrement supérieur à 3%. En 2014, ce taux de chômage se montait à 10% environ.

Q3) Le taux de variation mesuré en pourcentage se calcule selon la formule suivante : $(VF-VI)/VI \times 100$; ici : $(10-3)/3 \times 100 = 233 \%$. Mais on peut également utiliser la formule suivante $(VF-VI)/VI$; ici $(10-3)/3 = 233\%$ plutôt VF/VI soit $10/3 = 3,33$. Le taux de chômage des 15 ans et plus a progressé de 233% entre 1975 et 2014 en France, soit une multiplication par 3,33.

Q4) Il faut ici comparer les données portant sur les classes d'âge 15-24 ans, 25-49 ans et 50-64 ans. Deux types de lectures sont possibles : diachronique et synchronique. D'un point de vue historique d'abord, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est constamment supérieur à celui des autres catégories d'âge, l'écart s'accroissant depuis 1975. L'écart entre les 25-49 ans et les 50-64 ans apparaît à partir de 1980, et s'accroît dans le sens d'un moindre taux de chômage pour les 50-64 ans au cours du temps. En 2014, le taux de chômage des 15-24 ans est supérieur à 23%, celui des 25-49 ans s'élève à un peu plus de 9%, tandis que le plus faible est celui des 50-64 ans avec 7%. On en déduit qu'en France, le taux de chômage est, négativement corrélé à l'âge : plus l'âge des actifs augmente, plus le taux de chômage est faible, toutes choses égales par ailleurs.

Q5) On cherche à comparer les taux de chômage masculin et féminin. Sur le long terme, on constate que le taux de chômage masculin est inférieur au taux de chômage féminin. Cet écart tend à se réduire au fil du temps, pour finalement s'inverser à partir de 2013.

Apport du professeur : On constate que, malgré quelques inflexions conjoncturelles entre 2000 et 2008, la tendance générale est à l'augmentation du taux de chômage en France depuis 1975. Le fait que ce chômage touche en moyenne 10% de la population en activité en 2014, soit près de trois millions de personnes, permet de le caractériser comme un chômage de masse durable. Face au chômage, les gouvernements successifs ont mis en place des politiques économiques visant à stabiliser, voire réduire le nombre de chômeurs. Faire noter la définition suivante aux élèves : on nomme politiques de l'emploi l'ensemble des actions publiques visant à créer et soutenir l'emploi.

Cours dialogué (réponses des élèves notées au tableau et organisées à l'aide d'un schéma d'inférence simple, par exemple à l'aide de flèches).

- Quel organisme public aide les chômeurs à retrouver un emploi ? Réponse attendue : Pôle Emploi.

- Il existe un autre organisme dépendant de l'État, en rapport avec les chômeurs, appelé l'Unedic. À quoi sert-il ? Réponse attendue : l'Unedic s'occupe de gérer les fonds de l'assurance chômage, qui sont ensuite versés par Pôle Emploi.

- À votre connaissance, quelles sont les autres actions de l'État pour répondre au problème du chômage ? Réponse attendue : emplois jeunes, emplois aidés non marchands, alternance, et pour les élèves les plus avancés l'actualité économique autour du CICE.

Document 3A) (travail réalisé en classe) Aperçu des dispositifs et des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail

Questions :

Q1) Quel est le montant total dépensé par les administrations publiques en faveur de l'emploi et du marché du travail ? Pourquoi cette valeur est-elle exprimée en points de PIB dans le document ?

Q2) Comment la DARES nomme-t-elle les catégories de dépenses correspondant aux politiques de l'emploi ?

Q3) Quel est le montant des dépenses par catégorie ? Quelles sont les dépenses les plus importantes à l'intérieur de chaque catégorie ?

Q4) Calculez le poids de chacune des catégories en pourcentage du total des dépenses engagées en faveur de l'emploi et du marché du travail. Qu'en déduisez-vous concernant la ventilation des politiques de l'emploi en France ?

Q1) Le montant total dépensé par les administrations publiques (APU) se monte à 96,4 Mds d'€ en 2013, soit l'équivalent de 4,6 points de PIB de 2013. Le vocabulaire en termes de point correspond simplement à

la comparaison de deux grandeurs dont la nature est différente, bien que mesurées dans la même unité. La notion de pourcentage implique au contraire une équivalence de nature entre les deux grandeurs comparées.

Q2) Deux catégories de dépenses sont retenues par la DARES : les dépenses ciblées pour les politiques du marché du travail (PMT) et les dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail. La troisième catégorie, les dépenses « en lisière » des politiques de l'emploi, ne constituent pas *stricto sensu* des dépenses en faveur de l'emploi, mais relèvent plus d'une logique d'assistance sociale.

Q3) Les dépenses ciblées pour les PMT s'élèvent en 2013 à 50,9 Mds d'€ et les dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail à 45,5 Mds d'€. C'est l'assurance chômage qui constitue le poste de dépenses le plus important dans les dépenses ciblées. L'essentiel des dépenses générales est lié aux dispositifs d'allègement de charges sociales portant sur les salaires versés par les employeurs (salaire brut). En sus des politiques de l'emploi, la DARES comptabilise des dépenses sociales au titre des minima sociaux équivalentes à 17,4 Mds d'€ en 2013, dont l'essentiel provient du versement du RSA.

Q4) Il s'agit ici de calculer des pourcentages de répartition. Les dépenses ciblées pour les politiques du marché du travail en France représentent 50,9 Mds d'€, soit $(50,9 \times 100) / 96,4 = 52,8\%$ du total des dépenses engagées au titre des politiques de l'emploi. Les dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France se montent à 45,5 Mds d'€, soit $(45,5 \times 100) / 96,4 = 47,2\%$ du total des dépenses engagées au titre des politiques de l'emploi.

Les dépenses ciblées, dont l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) constitue la composante principale, sont donc plus importantes que les dépenses générales consistant essentiellement en des allègements de charges sociales. Toutefois, cette différence tend à se réduire, en raison du poids croissant des dépenses générales, lié principalement à la montée en puissance du CICE.

Cours dialogué (réponses des élèves notées sous la forme de schémas inférentiels simples, pour que le professeur puisse aboutir à la formulation de la problématique du chapitre)

- Quel lien peut-on faire entre la montée du chômage de masse et l'accroissement du poids des dépenses liées politiques de l'emploi ? Réponse attendue : Depuis 1975, le chômage de masse est devenu une problématique majeure des débats économiques et politiques en France, tandis que le poids des dépenses en faveur des politiques de l'emploi augmente continuellement pour représenter 4,6 points de PIB en 2013. On a donc l'idée que les gouvernements successifs tentent de mettre en place des dispositifs de plus en plus coûteux et nombreux, sans que leurs initiatives ne soient couronnées de succès. Cela pose la question de l'efficacité des politiques de l'emploi.

- Une des politiques de l'emploi est d'une importance particulière : verser une allocation d'aide au retour à l'emploi. Quel est l'objectif d'un revenu de substitution comme celui-ci ?

Réponse attendue : l'idée sous-jacente est que le chômeur ne tombe pas dans la pauvreté, et puisse maintenir un niveau de vie décent le temps de sa recherche d'emploi.

- Qu'est-ce qu'un contrat jeune (éventuellement, si les élèves sont au fait de l'actualité économique, la question peut porter sur les emplois d'avenir) ? Réponse attendue : c'est une autre politique de l'emploi qui consiste à permettre à une catégorie particulière de la population, les jeunes, d'obtenir un contrat de travail non marchand, financé par l'État.

- Quel est l'objectif des contrats jeunes ? Réponse attendue : l'idée sous-jacente est d'éviter que les jeunes (principalement non qualifiés) ne s'éloignent trop du marché du travail, et dans certains cas qu'ils puissent tout simplement accéder au marché du travail.

- Les objectifs de ces deux politiques vous semblent-ils identiques ? Réponse attendue : dans un cas, on propose un revenu de substitution pour maintenir le pouvoir d'achat et éviter la pauvreté pendant la recherche d'emploi ; dans l'autre, on permet à des catégories de population éloignées du marché du travail d'y mettre un pied, et d'accéder à un revenu. Les objectifs sont donc différents. La logique sous-jacente diverge : le maintien du revenu relève de la capacité de consommer tandis que la réduction du non-emploi par création de postes dédiés aux jeunes joue sur l'offre et la demande de travail conjointement.

- Quel économiste met en avant, dans ses travaux, l'importance de la consommation pour le maintien de la croissance économique ? Réponse attendue : Keynes qui accorde un rôle clé à la demande globale.

- Peut-on faire un lien entre les prestations de chômage et la théorie keynésienne ? Réponse attendue : le lien est direct (soutien à la consommation par le biais de l'ARE, donc à la demande, donc à la croissance, et donc à l'emploi).

Formulation de la problématique du chapitre par la classe, guidée par le professeur, et présentation du plan

Problématique :

De très nombreuses politiques de l'emploi ont été mises en place pour répondre au problème du chômage de masse en France. Quelles sont les différentes politiques de l'emploi et leurs évolutions ? Dans quelle mesure les analyses économiques du chômage les ont-elles inspirées ? La permanence d'un taux de chômage élevé est-elle le signe de l'absence d'efficacité des politiques de l'emploi en France ? Est-il possible d'évaluer la portée économique de ces politiques ?

Plan du cours :

- I. Les politiques de l'emploi visent à soutenir la demande de travail
- II. Les politiques de l'emploi visent également le soutien de l'offre de travail et l'appariement sur le marché du travail
- III. La question de l'efficacité des politiques de l'emploi

I. Les politiques de l'emploi visent à soutenir la demande de travail

Introduction de partie I : une politique de l'emploi réussie doit permettre d'obtenir une offre d'emploi, un candidat disponible, et une rencontre entre les deux. Dans cette première partie, nous nous occuperons du côté demande du marché du travail, émanant de l'employeur. Les pouvoirs publics recherchent le maintien des emplois déjà en place dans une perspective défensive, et l'incitation à la création de nouveaux emplois dans une perspective offensive. Dans le premier cas, l'État vise à compenser l'augmentation du coût du travail liée à d'autres mesures (par exemple la diminution du temps de travail des lois Aubry I et Aubry II). Dans le second, l'État incite les employeurs à créer de nouveaux emplois en diminuant le coût du travail (par exemple en agissant sur le montant des cotisations sociales patronales). Derrière ces deux axes de politiques de l'emploi, se trouve le modèle théorique du chômage développé par les économistes néoclassiques, selon lequel le chômage provient de rigidités sur le marché du travail.

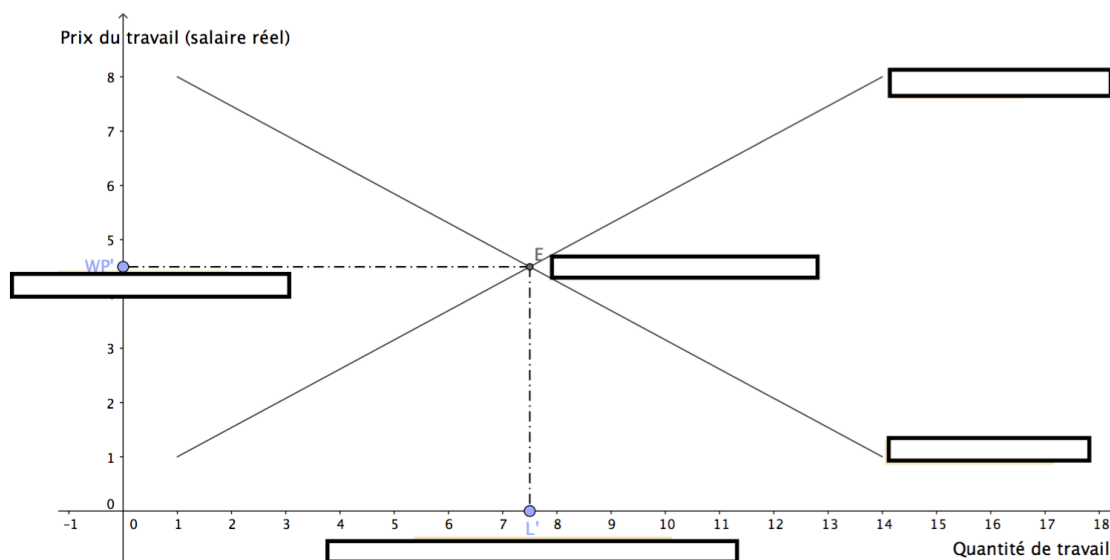
A. Le modèle théorique sous-jacent : la vision néoclassique du marché du travail

1. *Au sens des néoclassiques, le fonctionnement libre du marché du travail ne peut aboutir qu'à un chômage de type volontaire.*

Dans ce premier point, on mobilise les acquis des élèves issus de la partie 2.1, « Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ? »

Exercice 3 : (Évaluation diagnostique sur la partie 2.1, travail réalisé en classe)

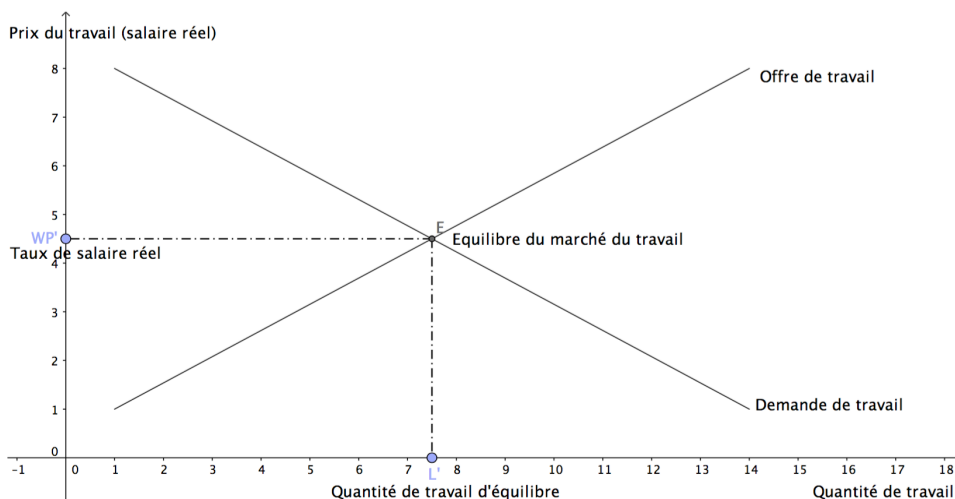
Q1) Complétez la représentation graphique suivante du marché du travail néoclassique en utilisant les termes suivants : taux de salaire réel, offre de travail, demande de travail, équilibre sur le marché du travail, quantité de travail d'équilibre.



Q2) Quelles sont les conditions de la réalisation d'un équilibre dans le modèle néoclassique du marché du travail ?

Q3) Que se passe-t-il pour les offreurs de travail souhaitant un niveau de salaire supérieur au taux de salaire réel ?

Q1)



Q2) Les conditions de réalisation d'un équilibre sur le marché du travail néoclassique sont les mêmes que pour tous les autres marchés : l'offre et la demande de travail doivent être fixées librement, et les prix (ici les salaires réels) doivent être parfaitement flexibles, à la hausse ou à la baisse.

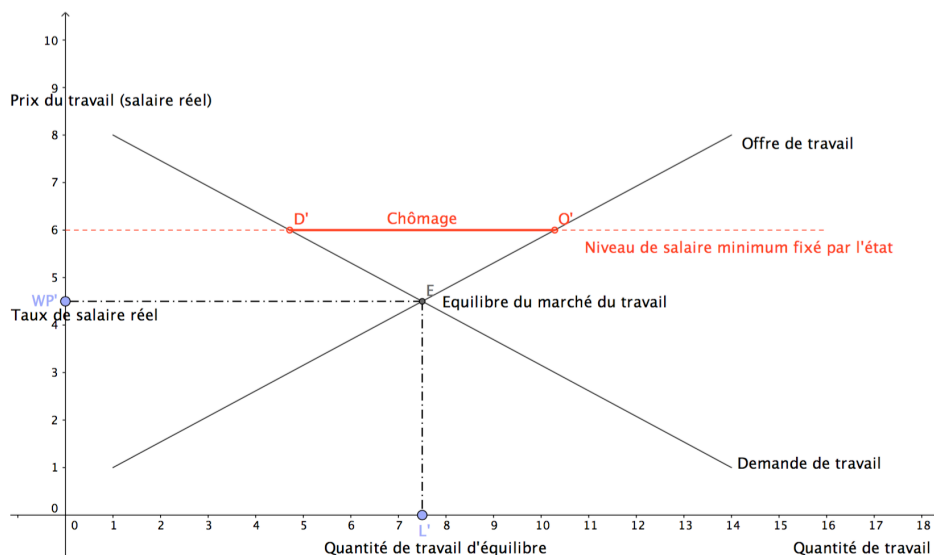
Q3) Les entreprises ne désirent pas embaucher les travailleurs souhaitant bénéficier d'un salaire supérieur au taux de salaire réel, puisqu'ils coûteraient alors plus cher que ce que leur productivité marginale ramènerait à l'entreprise. Ces travailleurs ne se présentent pas sur le marché du travail, puisqu'il n'y a pas de demande de travail correspondant au niveau de salaire qu'ils souhaitent. Le chômage est donc volontaire, *i.e.* lié au refus de travailler au taux de salaire réel d'équilibre du marché.

2. Des rigidités nominales (salaire minimum/protection sociale) peuvent accroître le coût du travail et réduire la demande de travail.

Exercice 3 (suite)

Q4) Représentez, sur le même graphique, l'introduction d'un salaire minimum par l'État. Quelles sont les conséquences de l'introduction d'une telle mesure ?

Q4) Représentation graphique de l'introduction d'un salaire minimum par l'État



Dans la théorie néoclassique, l'introduction d'un salaire minimum conduit à l'absence de flexibilité à la baisse des salaires réels. Si le taux de salaire réel du marché est inférieur au salaire minimum imposé par l'État ou les partenaires sociaux, alors le marché du travail se retrouve en situation de déséquilibre. La présence d'un salaire minimum supérieur au taux de salaire réel augmente le coût du travail pour les entreprises et empêche l'ajustement de l'offre et de la demande de travail. L'offre de travail est supérieure à la demande de travail, un chômage involontaire apparaît.

Apport du professeur : Dans le cadre de la théorie néoclassique, le marché du travail parfaitement flexible conduit nécessairement au plein-emploi. Le chômage ne peut être que volontaire, c'est-à-dire lié au refus des travailleurs de s'embaucher au taux de salaire réel fixé par le marché. Cependant, l'intervention de l'État peut aboutir à déséquilibrer le marché du travail. Par exemple, l'introduction d'un salaire minimum supérieur au taux de salaire réel conduit à une situation de chômage involontaire, lié au coût du travail supplémentaire imposé aux entreprises.

Cours dialogué (réactivation des acquis de première ES, thème 1 de la partie économie, les grandes questions que se posent les économistes, 1.3 Comment répartir les revenus et la richesse ?) :

- On sort du modèle néoclassique pour revenir au monde réel : comment la rémunération perçue par un salarié en contrepartie de son travail s'appelle-t-elle ? Réponse attendue : le salaire, ou revenu primaire du travail.
- Le salaire qui apparaît en bas d'un bulletin de salaire est-il le même que le salaire versé par l'employeur ? Réponse attendue : différence salaire net versé sur le compte en banque/salaire brut versé par l'employeur.
- Quelle est la différence entre le salaire brut et le salaire net ? Réponse attendue : différence liée au prélèvement de cotisations sociales salariales. Le salaire net est net de cotisations sociales salariales. Le brut comprend les cotisations sociales salariales non versées au salarié. Le salaire brut est donc toujours supérieur au salaire net.
- L'employeur verse-t-il également des cotisations sociales ? Réponse attendue : l'employeur verse aussi des cotisations sociales, appelées patronales. Le coût du travail est donc supérieur au salaire brut pour l'employeur (notion de salaire superbrut).

- À quoi les cotisations sociales versées par les salariés et les employeurs servent-elles ? Réponse attendue : à financer la protection sociale, c'est-à-dire les administrations de Sécurité sociale ; cette dernière comporte plusieurs branches : maladie ; vieillesse ; famille ; retraite. Il s'agit de mesures obligatoires imposées par l'État dans le but d'assurer les salariés contre les risques sociaux. On peut les considérer, dans une logique néoclassique, comme des facteurs d'augmentation du coût du travail.

- Si le poids des cotisations sociales augmente, que peut-on en déduire concernant la demande de travail ? Réponse attendue : les cotisations sociales sont un coût supplémentaire pour l'employeur lorsqu'il souhaite embaucher. En d'autres termes, plus le poids des cotisations sociales augmente, toutes choses égales par ailleurs, plus la demande de travail diminue.

Apport du professeur : Nous avons vu que le coût du travail peut être augmenté du fait de la présence d'un salaire minimum. Le système de protection sociale, imposé par l'État pour assurer les salariés contre les risques sociaux, augmente également le coût du travail pour l'employeur : il doit verser au salarié un salaire brut, auquel s'ajoutent les cotisations sociales patronales. Un coût du travail trop important peut conduire les employeurs à ne pas créer d'emplois ou à en supprimer. Pour éviter cela, les pouvoirs publics mettent en place des politiques visant à réduire le coût du travail. C'est ce que nous allons voir dans la partie B.

B. Le soutien à la demande de travail passe par plusieurs dispositifs complémentaires

1. *La politique d'exonérations de charges sociales : des dispositifs de subvention des employeurs le plus souvent défensifs (éviter l'augmentation du coût du travail), généraux (tous les salariés sont concernés) et ciblés sur les bas salaires.*

Document 4 (préparé par les élèves avant la séance, corrigé en classe) Ensemble des dispositifs d'exonérations générales de cotisations employeurs (1993-2014)

Questions :

Q1) Que représentent les graduations de l'axe des abscisses ?

Q2) Cherchez dans le lexique de votre manuel la définition du terme « exonération ». En déduire la signification de l'expression « exonérations de cotisations employeurs ».

Q3) Faites une phrase avec les données concernant le CICE. *Vous utiliserez la note de lecture pour vous aider.*

Q4) D'après le document, combien de dispositifs d'exonérations de cotisations employeurs a-t-on mis en place en France depuis 1993 ? Que peut-on dire de l'évolution des taux d'exonérations de cotisations au cours du temps ?

Q5) Quel est, selon vous, l'objectif de tels dispositifs ? À quelle théorie économique peut-on relier cet objectif ?

Q1) Les graduations de l'axe des abscisses représentent le résultat d'une division arithmétique : $\frac{\text{Valeur du salaire brut}}{\text{Valeur du SMIC}}$. On exprime le résultat obtenu en nombre de SMIC. Par exemple, la graduation « 2 » signifie que la valeur du salaire brut gagné par un salarié est égale à 2 fois la valeur du SMIC.

Q2) Exonération = dispenser quelqu'un d'une partie d'une charge à payer. Les employeurs paient des cotisations sociales patronales sur les salaires qu'ils versent à leurs salariés. Ils bénéficient d'exonérations dès lors que le montant qui leur est demandé au titre de ces cotisations est inférieur à ce qu'ils devraient réellement payer. Autrement dit, les employeurs bénéficient d'une réduction de cotisations sociales à verser à la Sécurité sociale.

Q3) Le CICE désigne le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Il s'agit d'un dispositif mis en place dans le cadre du pacte de responsabilité, sous la mandature de F. Hollande. Sur le graphique, on remarque que le taux d'exonérations accordé aux employeurs reste constant à 6% pour les salaires bruts allant jusqu'à 2,5 SMIC. L'exonération CICE consiste donc en une réduction de 6 points du taux de cotisations salariales patronales qui s'appliquent au salaire brut, pour tous les salaires allant du niveau du SMIC à 2,5 SMIC.

Q4) On constate, d'après la légende du document, que 10 dispositifs d'exonérations de cotisations patronales différents ont été mis en place entre 1993 et 2014. D'après le document, on constate que les

mesures successives ont soit augmenté le taux d'exonérations de cotisations patronales, soit élargi l'assiette en s'appliquant à des salaires toujours plus éloignés du SMIC.

Q5) L'objectif de ces dispositifs est double :

- Dans un but défensif, éviter que le coût du travail n'augmente conséquemment à la mise en place d'autres mesures sur l'emploi. C'est par exemple le cas pour les exonérations visant à compenser la diminution du temps de travail à partir de 2003.
- Dans un but offensif, faire diminuer le coût du travail des salariés les plus proches du SMIC, objectif progressivement élargi à d'autres catégories de travailleurs, par exemple les cadres avec le CICE.

Étant donné que ces dispositifs d'exonération visent à compenser l'augmentation ou à réduire le coût horaire du travail, on peut les relier à la théorie néoclassique du marché du travail vue en première partie. En effet, l'État soutient la demande de travail en maintenant stables ou en faisant diminuer les cotisations sociales patronales, qui risquaient d'augmenter le coût du travail et de créer un phénomène de chômage involontaire.

Apport du professeur : une première modalité du soutien à la demande de travail consiste à exonérer les employeurs d'une partie des charges sociales, *via* la diminution des cotisations sociales patronales portant sur les salaires bruts versés à leurs salariés. Tout se passe comme si on subventionnait, par un crédit de cotisations sociales, les employeurs, soit pour qu'ils ne licencient pas, soit pour qu'ils créent des emplois. On peut donc parler de politique de l'emploi visant à soutenir la demande de travail pour les désigner. Ce type de politique s'inspire de la théorie développée par les économistes néoclassiques, stipulant que la source du chômage est l'accroissement du coût du travail lié à des rigidités sur le marché du travail, telles l'obligation faite aux employeurs de financer la protection sociale des salariés.

Transition : Nous venons d'expliquer les principes d'une politique de l'emploi visant le soutien à la demande de travail par exonérations de cotisations sociales patronales. Une autre question découle logiquement : combien ce type de politique coûte-t-il ?

2. *Ces politiques de subventions aux employeurs sont apparues dans les années 1990 et constituent aujourd'hui l'essentiel de la politique française de l'emploi.*

Document 3C (travail réalisé en classe) Dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

Q1) Après avoir repéré la ligne correspondant aux mesures générales d'exonérations, faites une phrase avec le chiffre correspondant à la dépense engagée en 2013.
Q2) En utilisant votre calculatrice, exprimez le poids des mesures d'exonérations de cotisations sociales en pourcentage des dépenses totales. Faites une phrase pour exprimer le résultat. Qu'en déduisez-vous ?
Q3) Dans le tableau, repérez la ligne « variation annuelle en volume ». Pourquoi a-t-on précisé « en volume » ? À quoi cette notion de volume s'oppose-t-elle ?
Q4) Résumez en deux phrases maximum l'évolution globale des dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail entre 2008 et 2013.

Q1) Au cours de l'année 2013, environ 33,1 milliards d'euros ont été dépensés au titre des mesures générales d'exonérations. *Si nécessaire, rappeler à l'oral que 33 082 millions font 33,082 milliards.*

Q2) Calcul à effectuer par les élèves : pourcentage de répartition. Soit :

$$\frac{33082}{45548} \approx 0,726 = 72,6\%$$

En 2013, les mesures générales d'exonérations représentent 72,6% du total des dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France, soit les presque $\frac{3}{4}$ des dépenses générales (et près du $\frac{1}{3}$ des dépenses totales au titre des politiques de l'emploi). Ces politiques constituent donc un instrument très important d'action pour les gouvernements.

Q3) La distinction valeur/volume (ou euros courants/constants) a dû être vue dès la classe de première ES. Si des doutes subsistent, on peut l'expliquer à partir d'un exemple simple, en se servant de la distinction

déjà vue dans le cadre du calcul du PIB. Par exemple deux productions mesurées en euros courants et en volume.

	2016	2017
Pantalons	100*50€ = 500€	100*60€ = 600€

Dans cet exemple, le nombre de pantalons n'a pas changé (100 unités produites), mais la valeur de la production a augmenté (+100€). L'augmentation ne concerne pas les volumes de production, mais la valeur mesurée en euros. Elle est donc uniquement due à une augmentation des prix. Pour annuler l'effet prix, plusieurs méthodes existent. La plus simple consiste à raisonner avec une base de prix, comme l'IPC d'une année calendaire donnée.

Dans l'exemple qui nous occupe, la variation des dépenses est mesurée en volume, c'est-à-dire en euros constants. On ne prend pas la mesure en euros de chaque année calendaire, mais on se base sur l'indice des prix de 2013, et on exprime toutes les autres valeurs en euros 2013. La variation en volume permet de mesurer l'écart entre les dépenses engagées chaque année, chaque dépense annuelle étant exprimée en euros de l'année 2013.

Q4) On constate que les dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France ont connu deux évolutions très nettes :

- Une diminution des dépenses en euros constants de 2008 à 2012,
- Une augmentation importante (+21,8%) entre 2012 et 2013.

Le revirement observé à partir de 2012 s'explique par l'augmentation d'une seule catégorie de dépenses, les mesures générales d'exonérations, principalement liée à la mise en place du CICE (12 milliards d'€ au titre de l'année 2013, selon le document 3A).

Apport du professeur : Les politiques d'exonération de charges sociales font partie des politiques de l'emploi les plus importantes en France. En termes de valeur, elles représentent près du tiers des dépenses totales au titre des politiques de l'emploi. En France, le recours à ces politiques a débuté dans les années 1990 et n'a cessé de croître depuis lors. L'application du CICE depuis le 1^{er} janvier 2013 a conduit à « rendre » aux entreprises près de 12 milliards d'euros. On estime que ce dispositif a représenté près de 18 milliards d'euros de crédit d'impôt au profit de la demande de travail, contribuant à faire baisser le coût du travail durablement. Cette tendance se confirme par la mise en place, depuis 2015, du Pacte de responsabilité et de solidarité par le Gouvernement, consistant en un allègement supplémentaire de cotisations sociales patronales parallèlement au maintien du pouvoir d'achat des salariés.

Transition : On vient de voir qu'il est possible d'alléger le coût du travail portant sur les employeurs en exonérant ces derniers d'une partie des cotisations sociales patronales. Toutefois, le gouvernement dispose d'autres moyens d'actions pour alléger le coût du travail supporté par les employeurs privés : c'est l'objet de la partie 3.

3. Les autres dispositifs de soutien à la demande de travail : les contrats aidés marchands

Cours dialogué :

- Quelle différence faites-vous entre le secteur marchand et le secteur non marchand ? Réponse attendue : le secteur marchand regroupe des unités de production produisant des biens ou des services marchands, c'est-à-dire destinés à être vendus sur un marché à un prix couvrant au moins les coûts de production. Le secteur non marchand regroupe les unités de production produisant des services non marchands, c'est-à-dire fournis gratuitement ou vendus à un prix non significatif.
- Quels types d'organisations trouve-t-on dans le secteur marchand ? Réponse attendue : les entreprises privées ou publiques à but lucratif, les mutuelles, les coopératives, etc.
- Lorsqu'une entreprise privée embauche un salarié, quel document juridique doit-elle lui faire signer ? Réponse attendue : un contrat de travail.

- Dès lors qu'il est signé dans une entreprise produisant de façon marchande, quel nom peut-on donner à ce document ? Réponse attendue : contrat de travail dans le secteur marchand.
- L'État intervient-il dans la signature du contrat de travail ? Réponse attendue : *a priori* non. On peut ajouter que le statut juridique des contrats est fixé par le code du travail, et les conditions de travail sont fixées au niveau de la branche ou du secteur d'activité par les conventions collectives, conventions elles-mêmes rédigées par les partenaires sociaux.
- Qui assume tous les coûts financiers liés au contrat de travail (salaires brut/cotisations sociales/intéressement/participation, etc.) ? Réponse attendue : l'employeur, i.e. l'entreprise privée.
- Compte-tenu de ce qui précède, que peut être un contrat marchand « aidé » ? Réponse attendue : Il s'agit d'un contrat de droit privé marchand, signé entre une entreprise du secteur marchand et un salarié, pour lequel l'État verse une « aide » financière à l'employeur. Cette aide prend le plus souvent la forme d'une subvention.

Apport du professeur : les aides versées à l'employeur prennent la forme d'un « remboursement » d'une partie des cotisations sociales patronales ou plus simplement d'une subvention directe. Mais ces aides sont subordonnées à des critères précis : si l'État choisit de soutenir la demande de travail par des subventions, c'est avant tout pour aider les populations considérées comme les plus fragiles sur le marché du travail. Il nous faut donc les identifier : quelles sont les populations les plus à risque sur le marché du travail ? Quels types de contrat les concernent ?

Rappel Document 1B (mobilisation des acquis de l'introduction) Évolution du taux de chômage sur le long terme

Q) Quelle catégorie d'âge est-elle, en France, la plus touchée par le chômage ?

Q) En 2014, le taux de chômage des 15-24 ans est supérieur à 23%. Ce taux est supérieur au taux de chômage des 25-49 ans (un peu plus de 9%), et des 50-64 ans (7%). Les jeunes constituent donc une population « à risque » par rapport au chômage en France. Ils sont une cible privilégiée des contrats marchands aidés.

Document 1A (travail à réaliser en classe)

Le document doit être retravaillé avant présentation aux élèves : on ne conserve ici que la partie concernant le chômage en fonction de l'éloignement de la formation initiale. Le titre du document peut être raccourci en « Taux de chômage au sens du BIT selon la fin de formation initiale ». La notion de chômage au sens du BIT a été vue en introduction.

Q1) Quels sont les deux critères utilisés pour mesurer les différents taux de chômage dans ce document ?

Q2) Quelle catégorie de travailleurs a-t-elle le taux de chômage le plus important ? Le plus faible ? Comment évoluent les différences entre ces catégories ?

Q3) Dédurre des constats précédents le type de politiques de l'emploi pouvant permettre d'améliorer cette situation.

Q1) Les deux critères sont : le type de formation initiale (sans diplôme/enseignement supérieur) et la durée écoulée depuis la fin de la formation initiale (1 à 4 ans/5 à 10 ans/11 ans et plus).

Q2) Focalisons-nous sur les données statistiques concernant l'ensemble de la population active. On constate que le taux de chômage diminue en moyenne au fur et à mesure de l'éloignement de la formation initiale dans le temps. Ainsi, pour l'ensemble des travailleurs sortis depuis plus de 11 ans de formation initiale, le taux de chômage s'élève à 7,9% en 2014. Il est de 20,1% pour les actifs ayant achevé leur formation initiale depuis moins de 4 ans.

Si maintenant l'on discrimine par le type de formation initiale, on se rend compte que le diplôme constitue une protection face au chômage : les plus durement touchés sont les travailleurs dont la formation initiale est faible ou inexistante (brevet, CEP ou sans diplôme). Pour ceux d'entre eux ayant quitté la formation initiale depuis moins de 4 ans, le taux de chômage atteint 53% en 2014, soit le taux de chômage le plus important du panel. Les travailleurs qualifiés (disposant d'un diplôme du supérieur) sortis depuis moins de 4 ans de formation initiale ont un taux de chômage de 11,5% seulement. L'écart entre les qualifiés et les non qualifiés est donc de 41,5 points de pourcentage.

Par ailleurs, les travailleurs qualifiés (enseignement supérieur) ayant quitté la formation initiale depuis plus de 11 ans ont un taux de chômage de 4,6% seulement (le plus faible de l'échantillon) contre 13,3% pour les sans qualification, soit un écart de 8,7 points. Si l'écart entre les deux catégories semble se réduire au fur et à mesure de l'éloignement de la formation initiale, il n'en reste pas moins significatif et démontre, une nouvelle fois, les effets protecteurs de la formation et des diplômes.

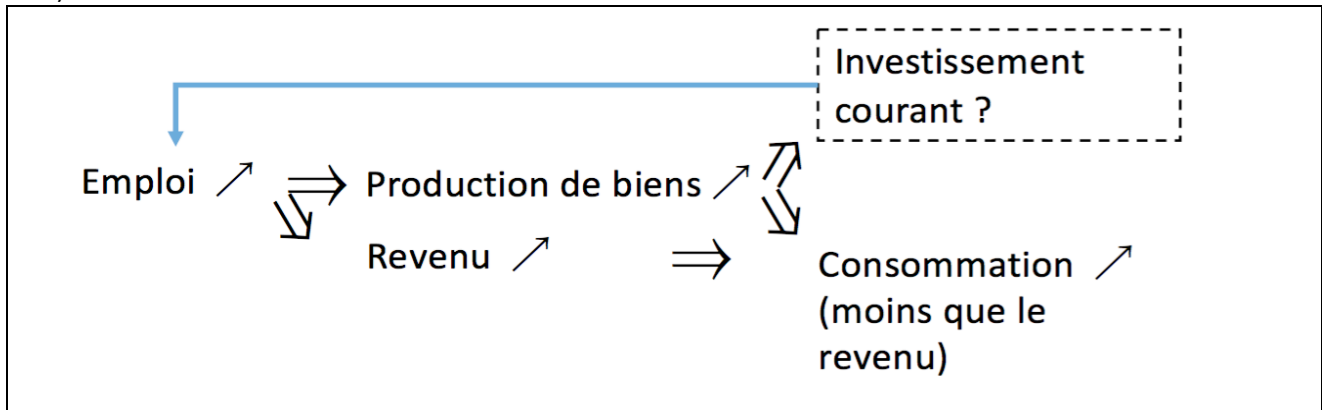
Q3) Les politiques de l'emploi doivent donc cibler : les jeunes (faible éloignement de la formation initiale) et les travailleurs sans qualification, en favorisant leur employabilité. C'est précisément l'objectif des contrats aidés marchands : subventionner l'employeur pour qu'il embauche plus de jeunes et/ou plus de jeunes sans qualification. On peut donner comme exemple le contrat de génération : il s'agit d'un dispositif visant le maintien dans l'emploi des actifs âgés tout en favorisant l'insertion durable des jeunes les moins qualifiés. Ainsi, une entreprise peut bénéficier d'une aide équivalente à 4 000€ par an pendant 3 ans si elle embauche un jeune de moins de 26 ans en CDI et si elle maintient dans l'emploi un salarié âgé de plus de 57 ans. Cette aide peut atteindre 8 000€ par an pendant 3 ans si l'entreprise embauche à la fois un jeune de moins de 26 ans et un salarié âgé de plus de 55 ans.

Apport du professeur : Nous venons de voir des dispositifs faisant partie des politiques de l'emploi nommés contrats aidés marchands. Ces contrats relèvent du droit privé et sont conclus par des entreprises et des salariés du secteur marchand. L'État intervient en subventionnant directement l'emploi créé ou maintenu, comme c'est le cas dans les contrats de génération. Il s'agit donc d'un dispositif complémentaire des exonérations de charges sociales, partageant l'objectif de soutenir la demande de travail. L'ensemble de ces incitations à l'emploi a généré 585 millions d'euros de dépenses en 2013. La tendance est plutôt à leur généralisation (notamment depuis le début de la crise des *subprimes*), comme le montre le tableau suivant présentant le nombre de conventions signées au titre des contrats aidés marchands :

	2007	2010
Secteurs marchands : Du CIE au CUI-CIE	37 605	113 227

Transition : Nous venons de voir que les politiques de l'emploi peuvent viser la demande de travail. Toutefois, ces politiques peuvent être complétées par des mesures visant les autres dimensions du marché du travail : l'offre de travail émanant du travailleur et la rencontre entre l'offre et la demande de travail sur le marché. Ces autres politiques de l'emploi font l'objet de la partie II.

Q3)



Explication du schéma d'inférence : l'augmentation initiale du volume d'emplois se traduit par un accroissement du revenu global, lui-même en partie consommé. La consommation étant inférieure au revenu généré par l'emploi supplémentaire, si les entreprises consacrent tout l'emploi supplémentaire à produire des biens de consommation, elles ne pourront pas écouler toutes leurs marchandises et subiront des pertes. Il faut donc un autre débouché pour l'augmentation de production liée à l'emploi supplémentaire : c'est l'investissement courant. Décidé par les entreprises elles-mêmes, en fonction de « l'incitation à investir », ce niveau d'investissement courant constitue le déterminant principal du volume d'emplois mis à disposition, sur le marché du travail, par les entreprises.

Q4) Pour Keynes, l'absence de chômage (ou plein-emploi) est un cas particulier, dans lequel le volume d'emploi mis sur le marché correspond à la propension à consommer de ce marché et au « juste » niveau d'investissement courant. Il n'y a donc aucune raison pour que le plein-emploi soit systématiquement atteint : le fonctionnement normal du marché du travail est un déséquilibre, généralement lié à l'insuffisance de l'investissement courant, et donc à un sous-emploi. Le responsable du chômage est donc l'insuffisance de l'offre d'emplois lié à la mauvaise évaluation, par les entreprises, du volume d'investissement courant. Le chômage n'est pas le fait de l'offre de travail, mais le résultat d'un déséquilibre lié à l'investissement courant : le chômage est donc involontaire.

Q5) Pour répondre au chômage keynésien, plusieurs solutions existent : l'État peut agir sur « l'incitation à investir » des entreprises, par le biais des taux d'intérêt. Ou la puissance publique peut pallier le défaut d'investissement privé par la dépense publique, soit en investissant directement dans l'économie pour stimuler la demande globale, soit en devenant elle-même employeur.

2. Les modalités des politiques de soutien à l'offre de travail : le maintien du revenu par les prestations chômage (l'allocation d'aide au retour à l'emploi : ARE)

Cours dialogué :

- Quel est le déterminant principal de la consommation ? Réponse attendue : le revenu, notamment celui du travail.
- Si les ménages n'ont aucun revenu, peuvent-ils consommer ? Réponse symétrique attendue : non.
- Les actifs au chômage sont privés de revenu : est-ce vrai ? Réponse attendue : en partie vrai, car l'État propose à ces individus un revenu de substitution pendant une période courte (généralement 24 mois après le début du chômage), mais ce revenu de substitution n'est pas égal au revenu primaire du travail antérieur.
- Quel nom donne-t-on à ce revenu de substitution ? Réponse attendue : allocation chômage. *Donner le nom « technique » : l'ARE ou allocation d'aide au retour à l'emploi.*
- Qui se charge de le distribuer ? Réponse attendue : Pôle Emploi.
- En quoi ce revenu de substitution a-t-il été inspiré par la théorie de Keynes ? Réponse attendue : dans la théorie de Keynes, le volume d'emploi offert dépend de la propension à consommer d'une population. Donc jouer sur la capacité de consommation permet de diminuer le chômage, toutes choses égales par ailleurs.

- Comment faire pour augmenter la consommation des ménages si les actifs ont déjà un emploi ? Réponse attendue : l'État ne peut pas donner pas un revenu de substitution, puisque les individus ont déjà un emploi. En revanche, l'État peut augmenter leur pouvoir d'achat à revenu constant. Pour cela, l'État peut réduire les impôts des ménages modestes, ou revaloriser les prestations sociales. C'est précisément ce que propose de faire le Pacte de responsabilité et de solidarité proposé par le gouvernement de M. Valls en 2015.
- Quel est le coût de l'ARE pour l'État ? Réponse à partir de l'étude du document 3B).

Document 3B) (à réaliser en classe), Dépenses ciblées pour les politiques du marché du travail en France

- Q1) Combien l'État a-t-il dépensé en 2013 pour maintenir le revenu des chômeurs ?
Q2) Comment ce montant a-t-il évolué entre 2008 et 2013 ?

Q1) Dans le document 3B), les dépenses liées au maintien du revenu des chômeurs sont en catégorie 8. On constate donc que 32,6 milliards d'euros ont été dépensés en 2014 pour maintenir le revenu des chômeurs (au titre de l'ARE et d'autres aides).

Q2) Les élèves répondent en calculant un taux de variation. Ils n'ont pas d'autre choix que de calculer la variation en euros courants. On obtient ainsi une augmentation de 43,5% des dépenses au titre du soutien des revenus des chômeurs entre 2008 et 2013.

Apport du professeur : Agir sur le revenu et le pouvoir d'achat est une première solution. Une autre consiste à embaucher directement les chômeurs. L'État peut le faire de plusieurs façons :

- soit créer des postes de fonctionnaires ;
- soit embaucher des populations particulièrement touchées pour leur mettre « le pied à l'étrier » : l'idée est de leur permettre de se constituer une expérience pour faciliter leur pénétration sur le marché du travail. C'est le cas, par exemple, avec les emplois jeunes ou plus récemment avec les contrats de génération.

B. L'offre et la demande de travail doivent être conjointement soutenues

1. Les nouvelles politiques de l'emploi visent à agir sur l'offre, la demande et l'appariement entre l'offre et la demande de travail.

Document 7 (travail à préparer en amont, corrigé en classe) - Les nouvelles politiques de l'emploi

Q) L'auteur fait une distinction entre les « anciennes » politiques de l'emploi et les « nouvelles » politiques de l'emploi. Remplissez le tableau suivant pour comprendre ce qui les différencie :

	Demande de travail		Offre de travail		Appariement	
	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>
Anciennes politiques de l'emploi						
Nouvelles politiques de l'emploi	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>	<u>Diagnostic</u>	<u>Solution</u>

Q)

	Demande de travail		Offre de travail		Appariement	
Anciennes politiques de l'emploi	<u>Diagnostic</u> Insuffisante	<u>Solution</u> Favoriser la croissance pour créer des emplois	<u>Diagnostic</u> à diminuer	<u>Solution</u> Retrait du marché du travail	<u>Diagnostic</u> Non applicable	<u>Solution</u> Non applicable
Nouvelles politiques de l'emploi	<u>Diagnostic</u> : à encourager	<u>Solution</u> : exonérations de charges sociales	<u>Diagnostic</u> : à encourager	<u>Solution</u> : augmentation du taux d'activité	<u>Diagnostic</u> : inadéquat	<u>Solutions</u> : • favoriser la mobilité géographique et professionnelle • augmenter les rémunérations • Formations

Apport du professeur : Description de la logique historique : on passe d'un encouragement au retrait du marché du travail de populations cibles (hommes en fin de carrière/femmes au foyer) à une volonté de réduction du non-emploi (favoriser l'entrée dans la population active de populations jusque-là particulièrement frappées par l'exclusion du marché du travail, comme les jeunes sans qualifications, les actifs âgés, les femmes, etc.).

Document 3B) (à réaliser en classe) - Dépenses ciblées pour les politiques du marché du travail (PMT)

Q1) Qu'est-ce qu'une préretraite ?

Q2) Quel est le montant dépensé au titre des préretraites en 2008 ? en 2013 ? Qu'en déduisez-vous ?

Q1) Comme son nom l'indique, c'est un dispositif permettant aux salariés en fin de carrière de sortir du marché du travail avant l'âge légal de la retraite, ~~le tout~~ financé par l'État.

Q2) On constate une diminution des dépenses consacrées aux dispositifs de préretraites : ces dépenses se montent à 70 millions d'euros environ en 2013, contre plus de 450 millions d'euros en 2008.

2. *Le problème de l'appariement : faire en sorte que l'offre et la demande de travail puissent correspondre le plus rapidement et efficacement possible.*

Cours dialogué

- Quelles sont les institutions qui permettent aux chômeurs, en France, de retrouver un emploi plus facilement ? Réponse attendue : Pôle Emploi, Unedic, etc.

- Que proposent ces institutions aux chômeurs qui ont des difficultés à retrouver un emploi ? Réponse attendue : des formations qualifiantes, des ateliers organisés sur le *curriculum-vitae* (CV), une réorientation professionnelle et/ou géographique, etc.

- En quoi ces institutions facilitent-elles l'appariement sur le marché du travail ?

Réponse attendue : elles permettent de faciliter la rencontre des offres et des demandes de travail par la centralisation des informations, et, en qualifiant l'offre de travail, elles favorisent l'adéquation aux postes offerts.

- À votre connaissance, existe-t-il des organismes privés qui permettent aux chômeurs de se former et/ou d'avoir accès à une information quant aux postes disponibles ? Réponse attendue : oui, ces organismes existent et sont très nombreux. Ils sont d'ailleurs parfois préconisés par Pôle Emploi, notamment pour les cadres.

Synthèse de la partie II : texte à trous

Les nouvelles politiques de l'emploi agissent sur toutes les composantes du marché du travail : **l'offre** de travail, la **demande** de travail, et **l'appariement** entre l'offre et la demande. Pour les pouvoirs publics, il s'agit d'agir sur toutes les dimensions du chômage telles que les différentes théories économiques les

analysent. Cette logique n'est pas idéologique mais **pragmatique** (tournée vers l'action). Elle n'est pas propre à une couleur politique, mais vise à répondre au problème majeur que constitue le chômage. On a donc assisté, depuis les années 1990, à une **accumulation** de politiques de l'emploi pour faire en sorte que le chômage diminue.

III. La question de l'efficacité des politiques de l'emploi

Introduction de partie III : Nous avons vu que les politiques en faveur de l'emploi et du marché du travail regroupaient des politiques ciblant l'offre de travail, la demande de travail, ou l'appariement sur le marché du travail. Chacune de ces politiques s'inspire d'une ou plusieurs théories économiques, développées par les économistes dans différents articles scientifiques. L'objectif des décideurs a été, et continue d'être, la multiplication des dispositifs en faveur de l'emploi, se saisissant de tous les leviers disponibles et établis dans les théories du chômage dans l'objectif de réduire le taux de chômage. Dans un troisième et dernier temps, nous allons adopter une approche plus pragmatique, « économétrique », qui consiste à évaluer les performances des politiques de l'emploi mises en place. Nous verrons que ces politiques se soldent le plus souvent par un échec quant à leur objectif principal, mais que ce constat peut être lu de manière plus nuancée.

A. Le constat d'échec des politiques de l'emploi : un horizon indépassable ?

1. La tendance globale : un constat d'échec

Document 1B (travail à préparer à la maison, corrigé en classe) - Évolution du taux de chômage sur le long terme

Q) Calculez le taux de variation du taux de chômage entre 2008 et 2014. Formulez une phrase exprimant le sens du résultat obtenu.

Q) Le taux de variation mesuré en pourcentage se calcule selon la formule suivante :

$$\frac{V_f - V_i}{V_i} \times 100$$

Ici, il vient : $\frac{10-7}{7} \times 100 = 42,8$

Le taux de chômage des 15 ans et plus a progressé d'environ 43% entre 2008 et 2014 en France, c'est-à-dire depuis le début de la crise des *Subprimes*.

Document 3B/3C/3D (travail à préparer à la maison, corrigé en classe) - Évolution des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

Q1) Calculez, en euros constant, le total des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en France en 2008.

Q2) Même question pour 2013.

Q3) Calculez le taux de variation des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail entre 2008 et 2013. Formulez une phrase exprimant le sens du résultat obtenu.

Q4) Comparez le résultat obtenu en Q3) avec la progression du chômage entre 2008 et 2014. Que peut-on en déduire concernant l'efficacité des politiques de l'emploi ?

Q1) Pour cela, on utilise la ligne « total en euros constants 2013 » de chacun des tableaux du document 3, et on additionne les valeurs. On obtient :

41792 M€ + 42742 M€ + 13404 M€ = 97 938 M€. Le total des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail se montait à près de 98 milliards d'€ en 2008.

Q2) On fait de même pour les valeurs de 2013. On obtient :

50894 M€ + 45548 M€ + 17360 M€ = 113 802 M€. Le total des dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail s'élève à près de 114 milliards d'€ en 2013.

Q3) Le taux de variation mesuré en pourcentage se calcule selon la formule suivante :

$$\frac{V_f - V_i}{V_i} * 100$$

Soit, dans le cas qui nous occupe ici :

$$\frac{113\,802 - 97\,938}{97\,938} * 100 = 16,2$$

En comptant les dépenses « en lisière », les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail ont augmenté de 16,2% entre 2008 et 2013 en France.

Q4) Le taux de chômage des 15 ans et plus a augmenté de près de 43% entre 2008 et 2014. Parallèlement, les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail ont augmenté de 16,2% environ. L'ensemble des actions publiques visant à créer et soutenir l'emploi, au vu de la progression du chômage et de la hausse des dépenses, ne semble donc pas efficace.

Transition : D'un strict point de vue quantitatif, il semble que les politiques en faveur de l'emploi et du marché du travail ne soient pas efficaces. Pour autant, ce constat global cache des disparités et des progrès. C'est ce que nous allons mettre en évidence maintenant.

2. Ce constat d'échec doit pourtant être nuancé

a- Le taux d'emploi s'est maintenu dans la crise : la France

Document 2 (travail à préparer à la maison, corrigé en classe) - Taux d'emploi en France, évolution entre 1985 et 2015

- Q1) Recherchez dans le lexique de votre manuel la définition de taux d'emploi et notez-la.
Q2) Calculez le taux de variation du taux d'emploi en France entre 2008 et 2015. Formulez une phrase exprimant le sens du résultat.
Q3) Comparez l'évolution du taux d'emploi entre 2008 et 2015 avec l'évolution du taux de chômage entre 2008 et 2014. Qu'en déduisez-vous quant à l'efficacité des politiques de l'emploi ?
Q4) Proposez des éléments d'explication du constat établi en Q3.

Q1) Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Q2) Le taux de variation mesuré en pourcentage se calcule selon la formule suivante :

$$\frac{V_f - V_i}{V_i} * 100$$

$$\text{Ici, il vient : } \frac{61 - 63,5}{63,5} * 100 = 0,78$$

Le taux d'emploi en France a connu, de 2008 à 2015, une légère augmentation, inférieure à 1%. On en déduit que le taux d'emploi s'est maintenu durant la crise des *Subprimes*.

Q3) Le taux de chômage a fortement augmenté (+42,8%) alors que le taux d'emploi s'est maintenu durant la crise des *Subprimes*. Ainsi, l'augmentation du nombre de chômeurs ne s'est pas accompagnée de destructions d'emplois. Les politiques de l'emploi n'ont pas rempli leur objectif en termes de diminution du taux de chômage, mais elles ont maintenu le taux d'emploi.

Q4) La crise des *Subprimes* a dégradé la qualité des emplois (plus d'emplois précaires, intérim, CDD, temps partiel, etc.) et développé le halo autour du chômage, créant un écart croissant entre le chômage et le volume d'emplois disponibles : l'offre d'emplois précaires s'est étoffée, et les inactifs souhaitant travailler mais non comptabilisés comme chômeurs, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles immédiatement, soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi de manière « active » (au sens du BIT), sont plus nombreux.

b- Discriminer politiques actives de politiques passives de l'emploi permet de nuancer le constat d'échec

Document 6 : (travail à réaliser en classe) - Le document ne doit pas être présenté en intégralité aux élèves, en raison de sa longueur excessive et de la densité conceptuelle. On travaillera ici sur la première partie

uniquement (Depuis « *Les approches macroéconomiques...* » jusqu'à « *...il est important de disposer des résultats d'évaluation les plus précis possibles* »).

- Q1) Le document fait référence aux politiques actives de l'emploi. En vous aidant du document 3B), faites la liste des dépenses auxquelles ces politiques correspondent.
- Q2) Dédurre de Q1 ce que l'on nomme les politiques passives de l'emploi.
- Q3) D'après le document, quelles sont les politiques de l'emploi les plus efficaces ? Pourquoi ?

Q1) Dans le document 3B), il est fait référence aux politiques « actives » du marché du travail. Elles correspondent aux catégories 2 à 7 des dépenses ciblées pour les politiques du marché du travail en France, soit les dépenses de formation professionnelle, les incitations à l'emploi, les emplois protégés, la création directe d'emploi et l'aide à la création d'entreprises.

Q2) Les politiques passives sont constituées des catégories 8 et 9, c'est-à-dire le maintien du revenu en cas de perte d'emploi (l'ARE distribuée par Pôle Emploi) et les préretraites.

Q3) Selon le document, les politiques actives de l'emploi seraient plus efficaces que les politiques passives, pour plusieurs raisons :

- elles permettent un effet de modération salariale, puisqu'elles consistent essentiellement en des incitations à l'emploi ou du financement de formation professionnelle, augmentant les qualifications ;
- elles fluidifient le marché du travail, en « augmentant la probabilité de transitions favorables pour les chômeurs ».

Toutefois, un effet d'éviction peut être à redouter en cas de ciblage de populations.

Transition : Nous venons d'observer que les politiques de l'emploi sont globalement inefficaces quant à la lutte contre le chômage, mais qu'elles ont tout de même permis de maintenir le taux d'emploi. Par ailleurs, en distinguant politiques actives et passives, nous avons montré que les politiques actives de l'emploi favorisaient le retour à l'emploi des populations concernées. Ainsi, l'augmentation des dépenses en faveur de l'emploi nécessite d'être évaluée pour en mesurer la performance, et permettre de distinguer les politiques efficaces et celles qui ne le sont pas. L'impératif d'évaluation constitue l'objet de notre B.

B. Évaluer les politiques du marché du travail (PMT) : une tâche complexe

1. Les politiques de l'emploi sont prises dans un environnement institutionnel

Document 6 : (Travail à préparer à la maison, corrigé en classe) - On travaillera ici sur la deuxième partie du document uniquement (Depuis « *Les analyses récentes...* » jusqu'à « *...le fonctionnement du marché du travail.* »).

- Q1) Expliquez la phrase « *c'est le système institutionnel dans son ensemble qui affecte les performances en matière d'emploi et de chômage.* »
- Q2) Quelle est la place des politiques de l'emploi dans les pays d'Europe du Nord ? Dans les pays anglophones ?
- Q3) En quoi la flexibilité du marché du travail est-elle complémentaire des politiques de l'emploi ? En déduire pourquoi il est difficile d'évaluer l'effet des politiques de l'emploi *per se*.

Q1) Toutes les institutions d'un pays (en adoptant une définition large des institutions, i.e. celle de North, « *humanly devised constraints that shape human interaction* », ou « contraintes conçues par les hommes façonnant les interactions humaines ») ont une responsabilité dans le niveau du taux de chômage et de l'emploi. Par exemple, les représentations des employeurs concernant les jeunes en France expliquent en partie le taux de chômage des jeunes élevé (les jeunes seraient moins productifs), alors que cette caractéristique ne se retrouve pas dans d'autres pays de l'OCDE. Donc les politiques de l'emploi ne sont pas les seules responsables de l'absence de diminution du chômage : d'autres institutions jouent dans le processus.

Q2) Dans les pays d'Europe du Nord, les politiques de l'emploi sont très développées. C'est le contraire dans les pays anglophones.

Q3) Les institutions sur le marché du travail (les accords entre patronat et salariés, le degré de flexibilité du marché du travail, etc.) sont le cadre dans lequel se positionnent les politiques de l'emploi et du marché du travail. Ainsi, une même politique peut, dans un cadre institutionnel distinct, avoir des effets différents. Une même mesure de réduction du temps de travail peut, par exemple, se traduire par des créations nettes d'emplois ou une absence de créations d'emplois selon la législation en vigueur dans un pays donné. Évaluer une politique de l'emploi revient donc à juger de l'efficacité du système institutionnel dans son intégralité.

2. Un exemple de politique de l'emploi et de son évaluation : les zones franches urbaines (ZFU)

Document 3C) (travail à réaliser en classe) - Dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France

Q1) Après avoir repéré la ligne correspondant aux mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques, formulez une phrase exprimant le sens de la donnée statistique correspondant à la dépense engagée en 2013.

Q2) En utilisant votre calculatrice, déterminez, en pourcentage des dépenses totales, l'importance relative des mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques. Formulez une phrase exprimant le sens du résultat obtenu.

Q3) Ces politiques ciblent les zones géographiques touchées par un chômage plus élevé que la moyenne : pouvez-vous proposer des exemples de zones de ce type ?

Q1) Au cours de l'année 2013, environ 1,6 milliards d'euros ont été dépensés au titre des mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques.

Q2) Calcul à effectuer par les élèves : pourcentage de répartition. Soit :

$$\frac{1591}{45548} \approx 0,0349 \approx 3,5\%$$

En 2013, les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques représentent 3,5 % du total des dépenses générales en faveur de l'emploi et du marché du travail en France, ces politiques constituent donc un instrument d'action mineur pour les gouvernements.

Q3) Les exemples sont nombreux : centres-villes ou banlieues déshérités, principalement des zones qui n'offrent pas d'attractivité.

Document 5 (travail à réaliser en classe) - Évaluation des zones franches urbaines

Q1) À l'aide du document, expliquez ce que sont les zones franches urbaines. À quel type de politique de l'emploi se rattachent-elles ?

Q2) Sur quel principe l'évaluation des ZFU par les économistes repose-t-elle ?

Q3) Quel est le protocole expérimental mis en place par les économistes ? Quel nom les économistes donnent-ils à cette méthode ?

Q4) Quels sont les effets chiffrés, sur le nombre d'emplois, de la mise en place des ZFU de 1997 ? de 2004 ?

Q5) Le document souligne les effets pervers de la mise en place des ZFU. Quels sont-ils et que permettent-ils de conclure sur l'efficacité de ces dispositifs ?

Q1) Parmi les mesures en faveur de l'emploi dans certaines zones géographiques, on trouve les zones franches urbaines (ZFU). Ces zones ou territoires ont été sélectionnés parmi les zones urbaines sensibles (ZUS) les plus peuplées et cumulant le plus de difficultés économiques et sociales. Pour favoriser l'emploi dans ces zones, le gouvernement met en place des mesures d'incitations à l'embauche ou au maintien des emplois existants. Pour cela, on met en place des allègements fiscaux et de cotisations sociales, i.e. des baisses importantes d'impôts et de charges patronales. Ces exonérations concernent les unités de production existantes comme les nouveaux établissements s'implantant sur la zone. L'objectif est de diminuer le coût du travail (dans une perspective libérale), mais dans les zones sélectionnées uniquement, dans le but de revitaliser ces quartiers et de faciliter l'accès à l'emploi des populations qui y habitent (notamment les plus qualifiés qui ne trouveraient pas à s'embaucher dans ce quartier par l'insuffisance de la demande de travail). Il existe au total une centaine de ZFU en France, créées entre 1993 et 2006.

Q2) Les économistes vont essayer de mesurer la différence entre l'activité économique de la ZFU et l'activité économique de la même zone si elle n'avait pas connu la mise en place des dispositifs d'exonérations. Ce type de raisonnement s'appelle une analyse contrefactuelle (« que se serait-il passé si ... n'avait pas existé ? »)

Q3) Ce protocole consiste à comparer les ZFU avec les ZUS dont les caractéristiques socio-économiques sont les plus proches à deux moments du temps : avant et après la mise en place des dispositifs d'exonérations d'impôts et de charges (on raisonne toutes choses égales par ailleurs, en éliminant les effets potentiels de la situation économique globale). On appelle cela la méthode d'appariement.

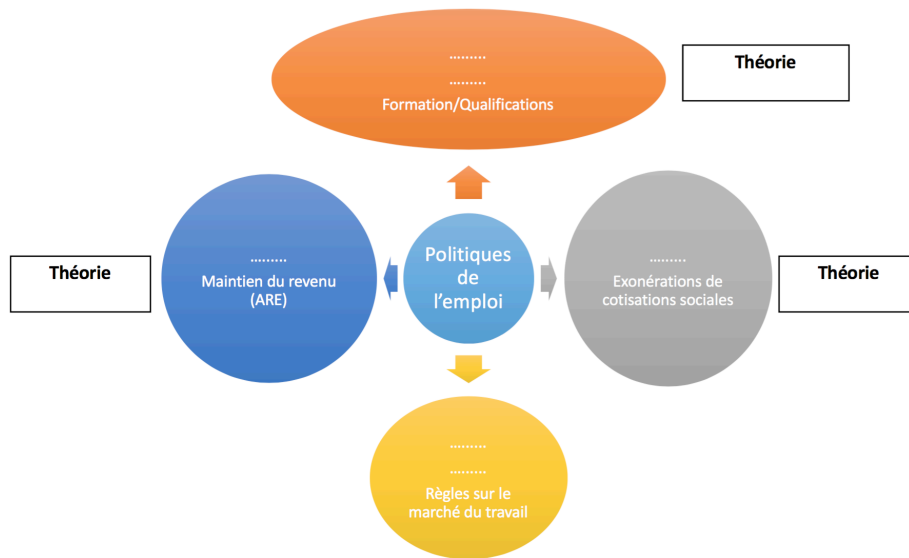
Q4) En termes d'emplois, la première salve de ZFU (1997) a été plus efficace que la dernière (2004). Dans le premier cas, on constate un effet positif avec l'ajout de 41 500 à 56 900 emplois supplémentaires. Dans le deuxième, l'effet est également positif mais plus restreint : de 1 400 à 3 400 emplois supplémentaires. Toutefois, les créations d'emplois liées à la première salve de ZFU se tarissent à partir de 2001.

Q5) Les ZFU entraînent des effets d'éviction (on choisit la ZFU plutôt qu'une autre zone proche) ou des effets d'aubaine (on transfère les établissements dans les ZFU plutôt que d'en ajouter à l'emploi local). Ainsi, l'effet sur l'emploi de la localité est mitigé : une création nette dans les ZFU, mais résultat d'un détournement des emplois locaux déjà existants, et/ou appauvrissant d'autres quartiers dans la zone. Enfin, l'effet des ZFU se tarit au fur et à mesure de l'extension des dispositifs d'allègements de charges au niveau national.

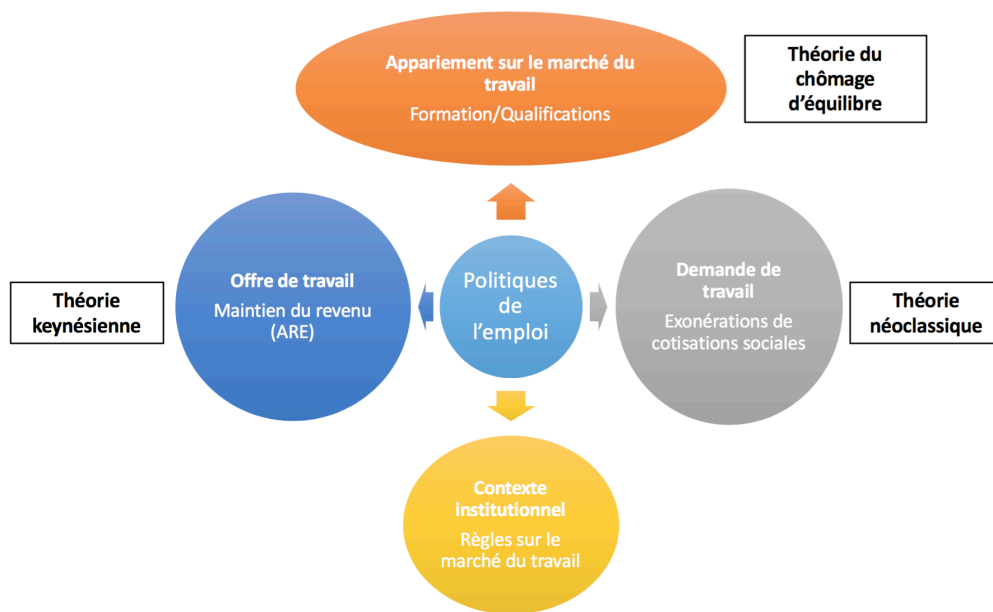
Apport du professeur : il existe de nombreuses évaluations des ZFU, notamment de deuxième génération (*i.e.* mises en place à partir de 2004). Réalisées par des économistes à l'aide de protocoles de recherche expérimentaux, elles montrent que l'incidence de ces politiques est faible : l'activité des entreprises existantes n'a pas été modifiée autrement que par des transferts et l'impact sur la création de nouveaux établissements, bien que réel, est faible. Par ailleurs, le dispositif s'essouffle dès lors qu'il est concurrencé au niveau national par les dispositifs généraux d'allègements de charges sur les bas salaires. On peut donc en conclure que les effets de ces politiques sont transitoires et globalement faibles sur la création d'emplois et la réduction du chômage dans les zones visées. L'évaluation des ZFU a permis de constater leur faible efficacité au regard du coût de cette mesure. Il est donc primordial de se poser la question de l'évaluation des politiques publiques en général, et des politiques de l'emploi en particulier.

Conclusion

Remplissez le schéma de synthèse suivant :



Synthèse corrigée :



3. Présentation d'une séance d'activités spécifiques réalisées par les élèves (ou travaux dirigés)

Avant le début de la séance, le professeur distribue aux élèves un dossier documentaire comportant :

- *Le titre de la séance (avec le titre du chapitre auquel elle se rattache)*
- *les notions à maîtriser à l'issue de la séance*
- *les objectifs d'apprentissage*
- *les documents numérotés, avec leurs questions respectives*

Articulation avec le cours et les objectifs de la séance d'activités spécifiques :

Cette séance se situe idéalement après avoir traité la partie I concernant la demande de travail et la partie II consacrée à l'appariement sur le marché du travail. Cette séance vise à représenter graphiquement le modèle de l'appariement à l'aide du document 8 du dossier, extrait de l'ouvrage *Le chômage* par J. Gautié). Le document ne sera pas présenté dans son intégralité : la représentation graphique sera réalisée par les élèves au cours de la séance. On réduira également le texte, en ôtant le dernier paragraphe du document 8 (depuis « Cependant, Diamond et Sahin... » jusqu'à la fin du texte) : il s'agit de compléments théoriques qui ne sont pas indispensables à la compréhension du modèle, qui complexifient sensiblement l'interprétation déjà difficile des déplacements de la courbe de Beveridge.

Notions à maîtriser :

Processus d'appariement sur le marché du travail - Courbe de Beveridge - Courbe d'offre d'emplois vacants

Objectifs d'apprentissage :

À l'issue de la séance, les élèves seront capables de :

- représenter graphiquement le processus d'appariement par la courbe de Beveridge ;
- expliquer la relation entre chômage frictionnel et processus d'appariement ;
- construire la courbe VS représentant l'offre d'emplois vacants par les entreprises ;
- déplacer graphiquement les courbes UV (courbe de Beveridge) et VS (courbe d'emplois vacants) ;
- représenter graphiquement un choc négatif sur l'offre d'emplois vacants ;
- comprendre les conséquences économiques des déplacements des deux courbes.

Déroulement de la séance :

En amont de la séance, les élèves devront avoir lu le document 8 retraité par le professeur et s'être familiarisé avec les notations (U, V, VS notamment).

Introduction (mobilisation des pré-requis par le professeur)

Cours dialogué :

- Nous avons mis en évidence que les politiques de l'emploi avaient pour objectif de réduire le chômage en agissant sur les différents paramètres du marché du travail. Quels sont les différents types de politiques utilisées par les gouvernements ? Réponse attendue : politiques visant l'offre de travail, la demande de travail, et la rencontre de l'offre et de la demande de travail.
- Quel nom a-t-on donné en cours aux déterminants de la rencontre de l'offre et de la demande de travail ? Réponse attendue : le processus d'appariement sur le marché du travail.
- Quelle est la conséquence économique principale du processus d'appariement sur le marché du travail ? Réponse attendue : il y a simultanément des emplois disponibles et du chômage, pour plusieurs raisons (information disponible sur les postes disponibles/qualifications/temps nécessaire au recrutement/rigidités sur le marché du travail, etc.). Cela recouvre en partie ce que les économistes appellent le chômage frictionnel.

L'objectif de cette séance est de représenter graphiquement le processus d'appariement sur le marché du travail.

I. La courbe de Beveridge (UV) : la représentation graphique

Document 8 (travail à réaliser en classe)

Q1) Quel lien existe-t-il entre les emplois vacants et le chômage ?

Q2) Dans un repère orthonormé, représentez graphiquement la relation entre le taux de chômage et le taux d'emplois vacants. L'axe des abscisses représentera le taux de chômage (U), celui des ordonnées le taux de vacance d'emplois (V). La courbe obtenue sera nommée UV_1 .

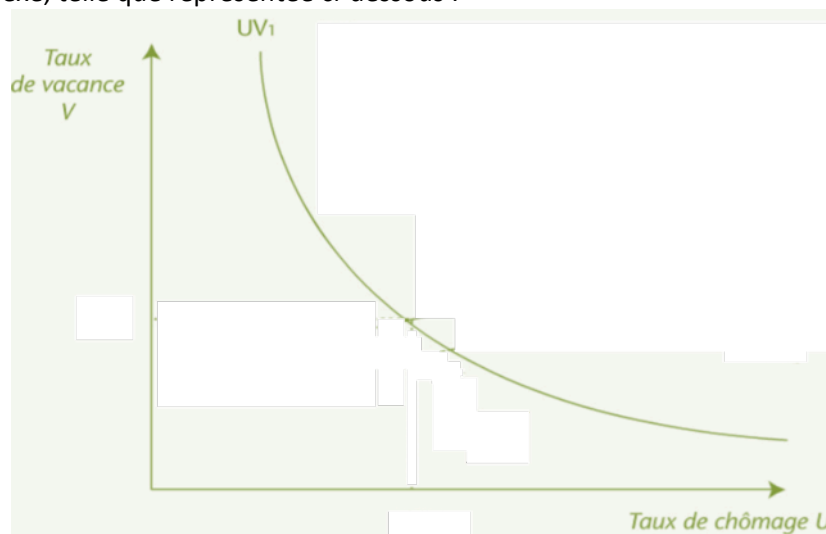
Q3) Expliquez la phrase du texte : « La proximité de la courbe UV par rapport aux axes est une indication de l'efficacité de l'appariement ».

Q4) Quelles conséquences ont les situations suivantes sur le processus d'appariement ? (vous préciserez pour chaque cas comment se déplace la courbe de Beveridge)

- L'arrivée sur le marché du travail de travailleurs qualifiés, mais dont les qualifications ne correspondent pas aux emplois disponibles.
- Les chômeurs bénéficient d'une augmentation de leurs indemnités chômage.
- L'ouverture à la concurrence internationale.

Q1) Une corrélation négative : plus le chômage est faible, plus les emplois vacants sont nombreux ; plus le chômage est élevé, plus les emplois vacants sont en faible nombre. C'est le processus d'appariement sur le marché du travail.

Q2) Logiquement, avec les indications apportées à la réponse à Q1, les élèves devraient représenter une fonction linéaire, soit un segment dans le plan. Le professeur part de cette représentation et montre qu'elle est en réalité convexe, telle que représentée ci-dessous :



Apport du professeur sur la convexité : prendre l'exemple d'un taux de chômage nul. Ce cas extrême signifie que tous les emplois sont pourvus immédiatement. Or il y a toujours un temps consacré à la recherche d'emplois et éventuellement au transfert d'un poste à un autre. Donc on ne peut jamais être au point 0 de chômage, ni au point 0 de la vacance d'emploi : c'est ce que les économistes appellent le chômage frictionnel. Il en résulte que la courbe de Beveridge est convexe.

Q3) Plus l'appariement sur le marché du travail est efficace, plus le temps nécessaire pour retrouver un emploi va être court. Ou, du côté de la demande de travail, plus le temps nécessaire pour trouver le salarié adéquat va être court. Cette situation d'appariement efficace est représentée par une courbe de Beveridge proche des axes. Si l'appariement est moins efficace, cela signifie qu'à niveau de chômage donné, le taux de vacance d'emplois sera plus élevé.

On peut le montrer graphiquement en traçant une deuxième courbe (UV_2) plus éloignée des axes qu' UV_1 . Pour un même niveau de chômage, le taux de vacance d'emplois est plus élevé. Donc l'appariement est moins efficace.

Q4) Cas 1 : L'arrivée sur le marché du travail de travailleurs qualifiés, mais dont les qualifications ne correspondent pas aux emplois disponibles. L'appariement se dégrade, puisque les emplois vacants ne peuvent être pourvus immédiatement. Donc la courbe de Beveridge se déplace vers la droite (s'éloigne des axes).

Cas 2 : Les chômeurs bénéficient d'une augmentation de leurs indemnités chômage. Ils peuvent donc passer plus de temps à trouver un emploi, et le processus d'appariement se dégrade. Donc la courbe de Beveridge se déplace vers la droite (s'éloigne des axes).

Cas 3 : L'ouverture à la concurrence internationale. Il s'agit d'un choc négatif sur les entreprises, dont les marges diminuent suite à ouverture à la concurrence. L'offre d'emplois diminue, et le taux de chômage augmente. Donc l'appariement se dégrade et la courbe de Beveridge se déplace vers la droite (s'éloigne des axes).

II. La courbe d'offre d'emplois vacants (VS) : principe de construction et déplacements

Document 8 (travail à réaliser en classe)

Q5) Pourquoi peut-il exister une corrélation positive entre l'offre d'emplois vacants et le taux de chômage ? Comment peut-on appeler cette relation ?

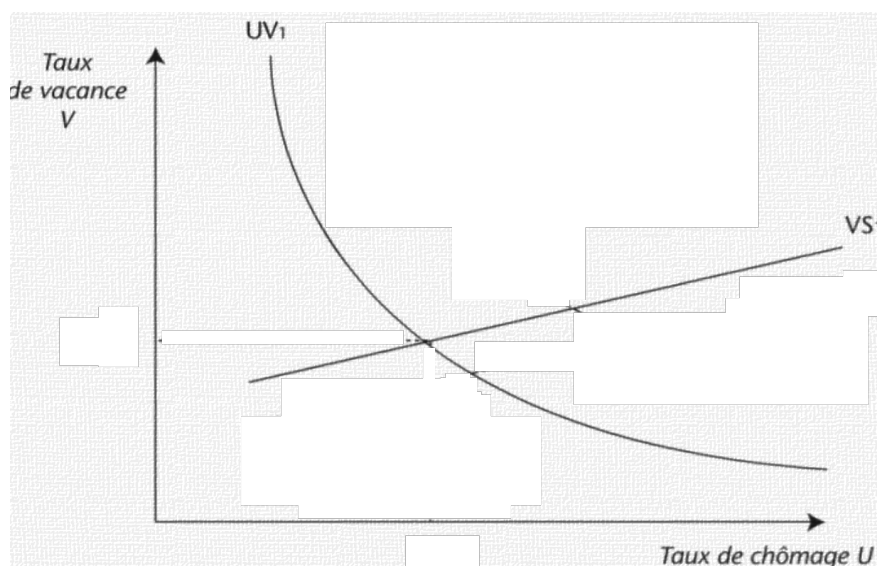
Q6) Dans le même repère orthonormé que précédemment, représentez graphiquement l'offre d'emplois vacants émanant des entreprises en fonction du taux de chômage. On nommera cette courbe VS_1 .

Q7) Quelles conséquences les situations suivantes ont-elles sur la courbe d'offre d'emplois vacants ? (vous préciserez pour chaque cas comment se déplace la courbe)

- Une augmentation des coûts de production liée à un choc pétrolier.
- Une diminution de la consommation des ménages.
- Une diminution des salaires réels.

Q5) C'est un effet paradoxal de l'augmentation du taux de chômage qui explique cette relation positive. En effet, soumis à la pression d'un taux de chômage qui augmente, la progression salariale est plus faible à productivité constante, diminuant le coût du travail et incitant les entreprises à mettre à disposition plus d'emplois vacants. On obtient une relation positive entre le taux de chômage et le taux de vacance d'emplois, représentée par la courbe VS ou courbe d'offre d'emplois vacants.

Q6)



Q7) Cas 1 : l'augmentation des coûts de production liée à un choc pétrolier conduit à contracter l'offre d'emplois, toutes choses égales par ailleurs. Donc la courbe d'offre VS se déplace vers la droite sur le repère.

Cas 2 : Si les ménages consomment moins, toutes choses égales par ailleurs, les débouchés des entreprises se réduisent, conduisant à contracter l'emploi. La courbe VS se déplace vers la droite.

Cas 3 : La diminution des salaires réels réduit le coût du travail pour les entreprises, toutes choses égales par ailleurs. La courbe VS se déplace vers la gauche.

III. L'équilibre (UV ; PS) : détermination graphique et interprétation économique

Document 8 (travail à réaliser en classe)

Q8) Déterminez graphiquement l'équilibre de marché. Quelles valeurs l'équilibre permet-il de mettre en évidence ?

Q9) Comment le rapport entre les deux valeurs d'équilibre de ce marché se nomme-t-il ? Que signifie ce rapport d'un point de vue économique ?

Q10) Quelles conséquences les situations suivantes ont-elles sur l'équilibre de marché ? :

- L'arrivée sur le marché du travail de travailleurs qualifiés, dont les qualifications ne correspondent pas aux emplois disponibles, associée à une augmentation des coûts de production.

- Les chômeurs bénéficient d'une augmentation de leurs indemnités chômage, associée à une diminution de la consommation des ménages.

Q8) L'équilibre se situe au point de rencontre entre les deux courbes, celle de Beveridge et l'offre d'emplois vacants. Ce point permet de déterminer un niveau de vacance d'emplois d'équilibre, associé à un taux de chômage d'équilibre.

Q9) Le rapport des deux valeurs d'équilibre est appelé indicateur de tension du marché du travail. Il permet de déterminer la difficulté à pourvoir les postes vacants pour les entreprises. Plus il est élevé (i.e. plus le niveau de vacance d'emplois est important à niveau de chômage fixé), plus les entreprises ont des difficultés à pourvoir les emplois vacants.

Q10) Cas 1 : comme nous l'avons vu précédemment, l'arrivée sur le marché du travail de travailleurs qualifiés mais dont la qualification ne correspond pas aux postes vacants, va conduire à dégrader l'appariement et à éloigner la courbe de Beveridge des axes. Parallèlement, une augmentation des coûts de production va conduire à une diminution de l'offre d'emplois vacants, i.e. à un déplacement de la courbe d'offres d'emplois vacants vers la droite. Il en résulte une stagnation du taux de vacance d'emplois, mais à niveau de chômage supérieur.

Cas 2 : Si les chômeurs bénéficient d'une augmentation de leurs indemnités chômage, alors ils peuvent passer plus de temps à chercher un emploi, dégradant le processus d'appariement : il faut déplacer la courbe de Beveridge vers la droite. Parallèlement, la diminution de la consommation des ménages conduit les entreprises à contracter l'emploi. La courbe d'offre se déplace vers la droite. On obtient le même effet que précédemment : le taux de vacance d'emplois reste identique, mais le taux de chômage augmente.

Conclusion : synthèse à trous

Le processus d'appariement représente la relation existant entre le **taux de chômage** et le **taux de vacance d'emplois** sur le marché du travail. Cette relation est négative : plus le taux de chômage est élevé, plus le taux de vacance d'emplois est **faible**. Plus le taux de chômage est **faible**, plus le taux de vacance d'emplois est élevé. On peut le représenter graphiquement à l'aide de la **courbe de Beveridge**. La courbe d'offre d'emplois vacants permet de représenter graphiquement la quantité **d'emplois vacants** mise sur le marché par les entreprises. La rencontre des deux courbes permet de déterminer un taux de chômage **d'équilibre** et un taux de vacance d'emplois **d'équilibre**. On peut ainsi en déduire un indicateur de **tension** du marché du travail, qui consiste à **diviser** le taux de vacance d'emplois d'équilibre par le taux de chômage d'équilibre. Plus il est **élevé**, plus les entreprises auront des **difficultés** à pourvoir les emplois vacants.

4. Évaluation (une heure)

Exercice 1 : Questionnaire à choix multiples (plusieurs réponses possibles, sur 5 points)

A- Les politiques de l'emploi peuvent agir sur

- ☐ l'offre de travail
- ☐ la demande de travail
- ☐ la rencontre entre l'offre et la demande de travail

B- Les politiques de l'emploi permettent de réduire le coût du travail

- en diminuant les cotisations sociales salariales
- ☐ en diminuant les cotisations sociales patronales
- ☐ en subventionnant les employeurs par un crédit d'impôt

C- Les zones franches urbaines

- ☐ ciblent des territoires urbains particulièrement touchés par le chômage
- permettent aux employeurs de ne pas payer de cotisations sociales
- ont permis de réduire durablement le taux de chômage dans la zone

D- L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE)

- ☐ est versée par Pôle Emploi
- est de même valeur que les revenus du travail antérieurs au chômage
- ☐ est conditionnée à la recherche d'emploi

E- En 2013 et en valeur, l'État dépense le plus

- en versant le RSA
- en versant l'ARE
- ☐ en exonérant les employeurs de charges sociales

F- Les politiques d'exonérations de charges sociales ont généré en 2013

- 12 milliards d'euros de dépenses
- 24 milliards d'euros de dépenses
- ☐ 33 milliards d'euros de dépenses

Exercice 2 (partie I de l'épreuve composée, Mobilisation de connaissances, 15 points) : À partir d'exemples, vous expliquerez en quoi consiste une politique de soutien à la demande de travail.

Éléments de réponse :

- premier paragraphe : expliquer les principes du soutien à la demande de travail par l'allègement du coût du travail (inspiration néoclassique). La demande de travail résulte de l'arbitrage entre le coût d'un travailleur supplémentaire et sa productivité marginale. Agir sur le coût du travail en le réduisant permet de modifier cet arbitrage au profit de la création (ou du maintien) de l'emploi.
- Deuxième paragraphe : différentes modalités de réduction du coût du travail sont possibles. En France, on fait le choix d'agir sur le montant des cotisations sociales (patronales essentiellement) par des dispositifs d'allègement de charges, principalement sur les bas salaires (mais l'assiette et les taux d'exonération ont tendance à s'élargir, comme le montre l'exemple du CICE).

5. Bibliographie et sitographie

1. À l'usage des élèves :

- Le site du pacte de responsabilité et de solidarité permet de travailler sur la nature des politiques de l'emploi récentes (2015), agissant à la fois sur le coût du travail et le pouvoir d'achat des salariés (par crédit d'impôt aux particuliers). <http://www.gouvernement.fr/pacte-responsabilite-solidarite>
- *Problèmes économiques* N°3098, « Emploi des jeunes et qualification », novembre 2014
- *Problèmes économiques*, HS n° 3, « Comprendre le marché du travail », La Documentation française, Février 2013.
- *Alternatives économiques*, « Chômage : a-t-on vraiment tout essayé ? » Hors-série 99, 1^{er} trimestre 2014.
- L. Braquet, *L'essentiel pour comprendre le marché du travail*, Gualino éditeur, Lextenso éditions, coll. Les Carrés, 2014.
- F-X. Devetter & S. Rousseau, *Le chômage*, Le Monde Sup', Rue des écoles, Février 2015.

2. À l'usage des professeurs :

- É. Wasmer « Le prix Nobel 2010 : les marchés frictionnels », *Revue d'économie politique*, 5/2011 (Vol. 121), p. 637-666.
- D. Anne et Y. L'horty, *Économie de l'emploi et du chômage*, Armand Colin, 2013
- Y. L'Horty, *Les nouvelles politiques de l'emploi*, Collection Repères, Éditions la Découverte, 2006
- P. Cahuc, A. Zylberberg, *Les ennemis de l'emploi, Le chômage, fatalité ou nécessité ?* Flammarion, coll. Champs-actuel, 2015 (2^{ème} édition)
- P. Cahuc, A. Zylberberg, *Le marché du travail*, De Boeck supérieur, 2001.
- DARES, *Les Politiques de l'emploi et du marché du travail*, Collection Repères, Éditions la Découverte, 2003
- DARES, « Emploi, chômage, population active », bilan de l'année 2014 (DARES Analyses n° 50, juillet 2015)
- Rapport de la Cour des comptes, *Marché du travail : face à un chômage élevé, mieux cibler les politiques*, Janvier 2013 (<http://www.ccomptes.fr/fr/Publications/Publications/Marche-du-travail-face-a-un-chomage-eleve-mieux-cibler-les-politiques>)
- Le site de l'INSEE pour les données sur le chômage <https://www.insee.fr>
- Le site de la DARES pour toutes les informations chiffrées à jour, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/>
- La fédération de recherche CNRS *Travail, Emploi et Politiques Publiques* (TEPP), publications interdisciplinaires sur le thème du travail, rapports de recherche et *working papers* disponibles en ligne. <http://www.tepp.eu/>

Un exemple de bonne copie est présenté en annexe.

5. ÉPREUVES D'ADMISSION

5.1 Épreuve orale de leçon

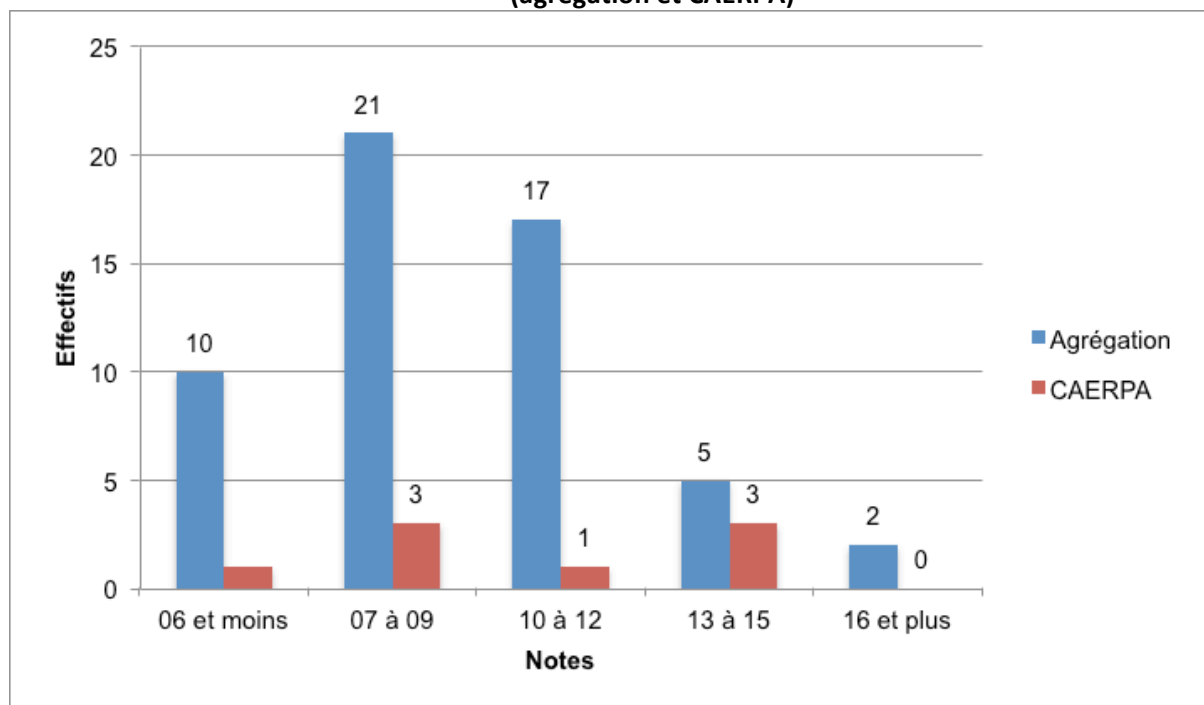
Jury : Cécile BOURREAU-DUBOIS, Anne-Cécile BROUTELLE, Daniel DIDIER, Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES, Marc PELLETIER, Jacques RODRIGUEZ.

Rapporteur : Marc PELLETIER

a) Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	55	55	9,35	2,78	24	11,67
CAERPA	8	8	10	3,39	4	12,5

**Distribution des notes de l'épreuve orale de leçon
(agrégation et CAERPA)**



b) Exemples de sujets

➤ Sujets à dominante économie

- L'indépendance de la Banque centrale est-elle un gage d'efficacité des politiques économiques ?
- Pourquoi conduire des politiques monétaires non conventionnelles ?
- Les politiques monétaires depuis 2008
- Que nous apprend la crise débutée en 2007-2008 sur les politiques conjoncturelles ?
- Peut-on encore avoir recours au levier budgétaire pour stabiliser l'économie ?
- L'euro est-elle une monnaie comme les autres ?
- Les bénéfices de l'intégration monétaire
- État moderne, État modeste ? (science économique)
- Qu'est-ce qu'une fiscalité optimale ?
- La fiscalité verte est-elle un instrument suffisant pour assurer la préservation de l'environnement ?
- La croissance est-elle finie ?
- Accumulation du capital et croissance économique
- Un État peut-il se passer des marchés ?
- Concurrence, innovation et croissance
- Croissance et institutions
- Les obstacles au libre-échange
- Taux de change et compétitivité
- Faut-il une monnaie forte ou faible ?
- Le marché du travail est-il un marché comme les autres ?
- Diminuer l'impôt sur les sociétés permet-il de réduire le chômage ?
- Le chômage peut-il s'expliquer par des comportements individuels ?
- Innovation et emploi
- Internaliser ou externaliser : quelles stratégies pour la firme ?
- Peut-on vivre à crédit ?
- Comment réguler le système financier ?
- L'épargne n'est-elle qu'un simple renoncement à consommer ?
- La mondialisation financière est-elle coupable ?
- Concurrence et incitations
- Pourquoi les économistes ne sont-ils pas toujours d'accord ?
- Travail et revenu
- Comment prendre en compte le bien-être des générations futures ?

➤ Sujets à dominante sociologie et/ou science politique

- La famille est-elle encore une institution ?
- Les classes dominantes aujourd'hui
- Classement scolaire, classement social
- Comment expliquer la mobilité ascendante ?
- Telle mère, telle fille ?
- Sommes-nous entrés dans un nouvel âge de la solidarité ?
- Participation politique et intégration sociale
- Le vote de classe existe-t-il toujours ?
- Vote populaire, vote des extrêmes ?

- Militer aujourd’hui
- Faut-il parler d’exclusion sociale ?
- Sommes-nous dans une société en réseaux ?
- Immigration et intégration sociale
- L’État-providence est-il toujours en crise ?
- Égalité et protection sociale
- La sociologie est-elle une science comme les autres ?
- La sociologie peut-elle énoncer des lois ?
- Les inégalités peuvent-elles être justes ?
- Tout problème social constitue-t-il une question sociologique ?
- Y a-t-il une crise de l’autorité ?
- Peut-on encore parler de collectifs de travail ?
- La société de marché
- Le corps comme objet sociologique
- La marchandisation du social
- Les chômeurs forment-ils un groupe social ?
- Les femmes forment-elles un groupe social ?
- Inégalités et dominations
- La culture de masse
- La consommation comme objet sociologique
- Tous les problèmes sociaux deviennent-ils des problèmes politiques ?
- Opinion publique, opinion individuelle

c) Commentaires et conseils pour la préparation de l’épreuve de leçon

Les attentes du jury et les caractéristiques des prestations des candidats ne présentent pas de différences significatives par rapport à ce qui a pu être observé ces dernières années. Le rapport reprend ainsi largement les recommandations et conseils indiqués dans le précédent rapport.

- **Rappels des modalités de l’épreuve :**

La durée de la préparation en salle de bibliothèque est de cinq heures. Elle prend la forme d’une leçon de trente minutes maximum (en économie ou en sociologie), suivie d’un entretien de vingt minutes. L’épreuve est dotée d’un coefficient 6.

- **Observations sur les prestations des candidats :**

Pour l’agrégation, les moyennes des candidats sont peu plus faibles que celles de la session précédente : moyenne de l’ensemble des candidats 9,35 (9,9 2016), moyenne des candidats admis 11,67 (11,8 en 2016). Pour le CAERPA, on observe une augmentation des résultats globaux à cette épreuve : moyenne de l’ensemble des candidats 10 (8 en 2016), moyenne des candidats admis 12,5 (10,2 en 2016). Les notes sont comprises entre 05 et 17 pour l’agrégation et entre 05 et 15 pour le CAERPA.

Les sujets de leçon sont affichés à dominante économique ou sociologique, ce qui n’exclut pas d’élargir la réflexion dans une perspective pluridisciplinaire. Mais, il convient de privilégier la dominante affichée, puisque le tirage du sujet de l’épreuve sur dossier porte nécessairement sur la dominante économique si le sujet de leçon est à dominante sociologique et vice-versa.

Comme les années précédentes, les candidats ont quasiment tous satisfait aux exigences formelles de l’exercice : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé et rétroprojeté, développement structuré.

Le jury a eu le plaisir d'assister à d'excellentes prestations témoignant d'une solide maîtrise scientifique et de qualités de présentation. Le jury déplore néanmoins que certains candidats ne possèdent manifestement pas le niveau de connaissances que l'on peut légitimement attendre d'un professeur de sciences économiques et sociales (*quelques illustrations : courbe de Phillips ; relations taux d'intérêt-taux de change ; effet revenu ; effet de substitution ; équilibre en situation de monopole ; théorie du salaire d'efficience ; modèle de Solow ; zone monétaire optimale ; dilemme du prisonnier ; théorèmes de l'économie du bien-être ; biens communs ; théorie de la rente différentielle ; rationalité limitée ; équilibre de sous-emploi ; modèle IS-LM ; division du travail social ; processus d'intégration, processus de régulation ; utilitarisme ; types d'enquêtes sociologiques ; sociologie de l'État ; querelle des méthodes ; champ ; odds ratio ; repères sur la sociologie du travail ; effet de structure ; capital social ; domination ; types d'enquêtes sociologiques ; etc.*).

Le jury rappelle que les qualités attendues de la leçon correspondent aux standards universitaires et que les candidats ne sauraient se contenter de reproduire, telle quelle, une leçon de classe de première ou terminale, fût-elle de qualité. De la même façon, une leçon ne peut pas se réduire à la simple compilation de quelques ouvrages de bibliothèque sur le sujet : trop de candidats se contentent ainsi d'égrèner des auteurs et des théories, sans les maîtriser en profondeur ou les relier explicitement au sujet. Ainsi le jury recommande aux candidats de ne pas se limiter à de simples citations et juxtaposition d'auteurs qui confinent parfois au *name-dropping* et éloignent le plus souvent du sujet. Plus que le nombre d'auteurs et de références scientifiques, c'est leur pertinence au regard du sujet, de la problématique, de l'argumentation et leur mobilisation effective qui sont appréciées.

Les bons candidats se caractérisent par leur capacité à faire dialoguer théories, auteurs et faits d'actualité pour construire une problématique adaptée au sujet et produire une réponse argumentée. Dotés d'une solide culture générale, ils sont en outre capables de répondre à des questions de base en économie, sociologie, science politique et histoire économique et sociale. Rappelons à cet égard qu'il est impératif pour les candidats de se tenir au courant de l'actualité économique et sociale, ainsi que des développements récents en sciences sociales (*trop de candidats ont une connaissance datée des auteurs et des théories*). Il est également attendu une connaissance – au moins des ordres de grandeur – des grands indicateurs économiques et sociaux et des repères historiques tant sur les faits et politiques économiques et sociales que sur l'histoire des disciplines (économie, sociologie et science politique).

Les prestations les plus pénalisées souffrent d'un défaut de problématisation et d'un manque de cohérence dans la construction de l'argumentation, ainsi que d'un ancrage scientifique adéquat. Dès lors, l'exposé reste descriptif et se limite à un catalogue. Elles tendent également trop souvent à s'éloigner du sujet, lorsque que ce dernier est imparfaitement circonscrit en introduction. Ces défauts sont parfois liés à un usage contre-productif des ressources de la bibliothèque consistant à consulter un maximum d'ouvrages au détriment d'une réflexion personnelle approfondie sur le sujet.

Il est conseillé aux candidats de veiller à la rigueur de leur expression orale et écrite (*certains plans projetés comportent de nombreuses fautes d'orthographe et des expressions peu rigoureuses*).

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle ; de nombreux exposés sont restés très descriptifs ;
- des contre-sens importants sur la pensée des auteurs cités ou des défauts majeurs de cohérence dans l'argumentation, témoignant d'une faible maîtrise disciplinaire.

L'épreuve de la leçon exige aussi un effort de communication. Trop de leçons se limitent à une lecture monotone d'un texte intégralement écrit. Le jury attend bien au contraire que les candidats s'expriment avec clarté, conviction et adoptent une élocution adaptée à l'exercice, ni trop lente ni trop rapide. Le

rétroprojecteur et le tableau mis à disposition des candidats ne sont pas seulement des « points de passage obligés », ils doivent être utilisés comme de véritables supports de communication. Enfin, le temps de l'exposé est parfois mal maîtrisé (*temps d'exposé inférieur à vingt-cinq minutes ; exposé inachevé dans le temps imparti ; fort déséquilibre dans le traitement des différentes parties*).

L'entretien doit être conçu comme un temps de dialogue avec le jury portant d'une part sur l'exposé (reprise de points parfois intéressants mais insuffisamment développés dans l'exposé, prolongements et éclairages complémentaires en lien avec le sujet, questions sur les auteurs mobilisés...), et d'autre part sur des sujets variés, visant à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats dans différents domaines (économie, sociologie, sciences politiques et histoire économique et sociale). Les questions sont de difficulté graduée afin que le jury puisse être en mesure d'étalonner les prestations. Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres (théoriques, méthodologiques, factuelles...). Le jury ne s'attend pas à ce que le candidat réponde à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Il est préférable d'avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions. Le jury tient évidemment compte, dans son appréciation et ses questions, du fait que les sujets peuvent quelquefois présenter des degrés de difficulté inégale.

En définitive, le candidat doit montrer sa bonne culture générale, sa capacité à traiter de manière claire et structurée un sujet précis selon une problématique pertinente, son aptitude à distinguer l'essentiel de l'accessoire et à intéresser un auditoire par une élocution adaptée, tout en respectant une contrainte de temps.

- **Repères pour la préparation à l'épreuve de leçon :**

Construire l'objet de la leçon et problématiser. Il existe une forte proximité entre l'exercice de la dissertation et celui de la leçon. Comme pour une dissertation, le premier enjeu est de construire l'objet d'étude qui ne se réduit pas à la simple énonciation ou lecture du sujet. Il importe donc de procéder à un véritable travail de problématisation. La définition des termes du sujet n'est pas qu'une simple « formalité » dont il faudrait se défaire par réflexe mécanique. Il s'agit d'une étape la plus souvent essentielle visant à déconstruire les notions clés du sujet pour le circonscrire et en repérer les enjeux. Cette étape peut aussi être le moment de « *casser les automatismes verbaux* »¹, par exemple en introduisant une distinction entre langage commun ou spontané et langage scientifique, en s'interrogeant sur la (les) mesure(s) de tel ou tel phénomène, en passant du singulier au pluriel, en ayant recours à l'histoire... Pour favoriser ce travail de construction et de problématisation de l'objet, plusieurs registres de questionnements sont possibles : quels sont les enjeux sociaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques ? Quel(s) sens donner aux concepts mobilisés ? Quels en sont les usages sociaux ? À quelles approches et enjeux théoriques le sujet renvoie-t-il ? Quels sont enjeux autour de la mesure du phénomène analysé ?, etc. C'est sur la base d'un questionnement de ce type que les termes du sujet peuvent être interrogés et que, progressivement, une problématique pertinente peut émerger.

Structurer et étayer l'argumentation. Sur la base d'une problématique clairement définie, il convient de construire une argumentation solidement étayée par des références scientifiques et une confrontation aux faits. L'articulation entre les théories, entre les faits, et entre les faits et les théories constitue souvent le cœur de l'argumentation et de sa progression. Il faut constamment veiller à la cohérence du propos au regard de la problématique retenue. Les titres de chaque partie doivent être explicites et rigoureux sur le plan scientifique. Les principales parties et sous-parties doivent s'enchaîner logiquement pour que l'ensemble puisse constituer une véritable démonstration. Il faut également s'assurer de la cohérence interne de chaque partie et sous-partie du développement.

¹ Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Édition de minuit, 1984, p. 37.

Utiliser la bibliothèque de façon raisonnée. Le temps de préparation de cinq heures en bibliothèque n'est pas toujours utilisé de façon pertinente. Deux écueils principaux apparaissent : une sous-utilisation des ressources documentaires disponibles ou une sur-exploitation consistant à consulter un maximum d'ouvrages de façon plus ou moins ordonnée. Pour éviter ces deux écueils, il convient de se préparer à l'utilisation de la bibliothèque en travaillant son contenu en amont de l'épreuve (la liste des ouvrages par auteurs et par thèmes est disponible à la rubrique « Concours » du site Dgesco-Ens : <http://ses.ens-lyon.fr>). Le jury observe que trop de candidats se limite à l'utilisation de manuels au détriment des ouvrages scientifiques adaptés au sujet qu'ils doivent traiter. La consultation de manuels est à l'évidence un moyen de se rassurer et, à ce titre, peut être utile, mais les attendus scientifiques d'une leçon de l'agrégation obligent à se référer en premier lieu aux textes d'auteurs. Il est frappant de constater que nombre de candidats se contentent de reprendre – parfois *in extenso* – des extraits d'ouvrages sans véritablement maîtriser le contenu ou sans réappropriation personnelle. Le jury rappelle que l'accès à la bibliothèque ne peut en aucun cas dispenser d'une réflexion personnelle approfondie. Dès la réception du sujet, il est essentiel de ménager un temps de réflexion personnelle avant de se reporter aux ouvrages de la bibliothèque.

Le temps de préparation réservé à la leçon, l'accès à la bibliothèque ne doivent faire oublier que la lecture d'ouvrages récents – au-delà des ouvrages indiqués dans la bibliographie des thèmes de l'écrit – est fortement recommandée et la maîtrise disciplinaire en sociologie et économie ne saurait se réduire à la lecture de manuels de base. Les ouvrages les plus fondamentaux des « grands auteurs » doivent ainsi être lus. Il est également nécessaire de se tenir au courant des évolutions scientifiques en économie et en sociologie, en lisant régulièrement des revues de vulgarisation de qualité et – au moins – des ouvrages synthétiques. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de travailler sur des manuels universitaires récemment actualisés, permettant de s'initier à la rigueur des raisonnements et de se tenir au courant des dernières avancées scientifiques.

Construire sa présentation. Le fond rejoint ici la forme. La leçon est aussi un exercice de communication. Il convient donc d'adopter une posture adéquate en soignant la qualité de l'expression orale et en faisant preuve de conviction. Le regard, la voix, le ton, la capacité à se détacher de ses notes participent pleinement à la qualité de la présentation et à sa réception par le jury.

Il est conseillé de projeter le plan (des transparents sont disponibles lors de la préparation) et d'écrire les noms des auteurs mobilisés au tableau lors de l'exposé oral. Le jury observe souvent une sous-exploitation du rétroprojecteur et du tableau alors qu'ils peuvent, dans bien des situations, utilement appuyer une démonstration et ponctuer la présentation.

Le jury conseille aux candidats d'accorder la plus grande importance à l'introduction qui permet de restituer la façon dont l'objet du sujet a été construit. C'est une étape indispensable aux examinateurs pour s'assurer que la problématique du sujet a fait l'objet d'une réflexion personnelle de la part du candidat et que l'exposé en couvre bien les différents aspects. Il importe donc d'indiquer explicitement comment on conçoit le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et les principaux enjeux qui seront privilégiés.

La conclusion de la leçon est trop souvent négligée soit par manque de temps, soit parce qu'elle se limite à une reprise des titres de chaque partie. La conclusion de la leçon est l'occasion de proposer une synthèse de la réflexion menée et d'ouvrir d'autres perspectives sur le sujet.

5.2 Épreuve orale de commentaire d'un dossier

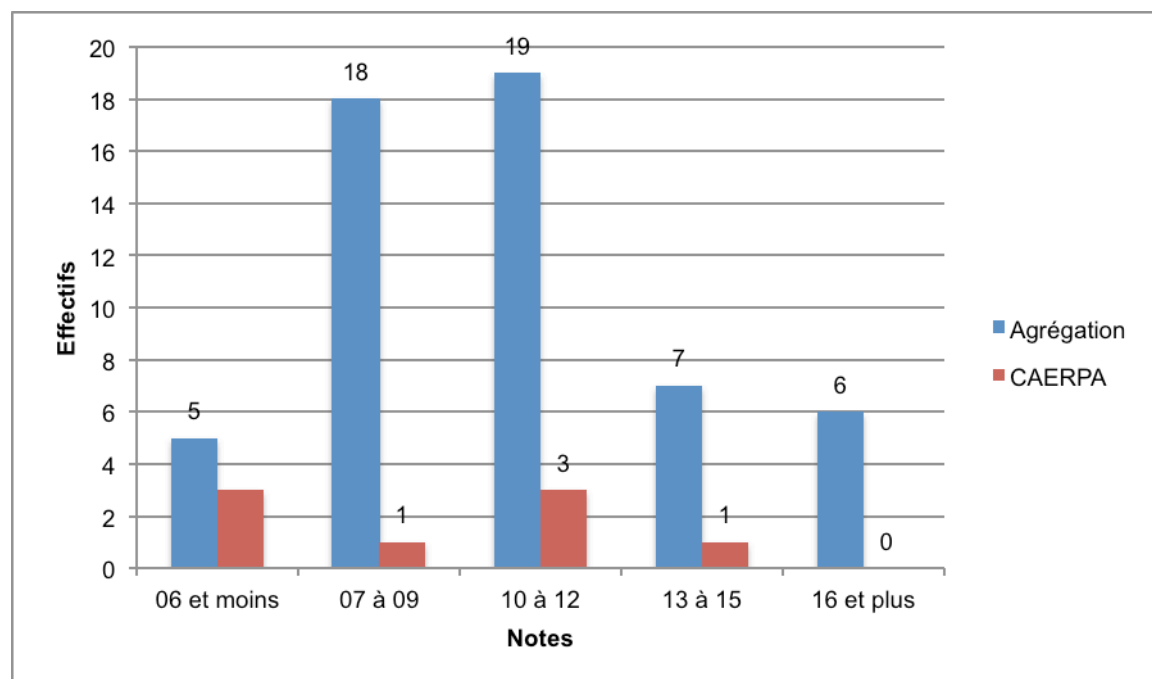
Jury : Anne-Cécile BROUTELLE, Dominique CHAMBLAY, Daniel DIDIER, Michel GOUY, Jean-Paul LEBEL, Brigitte SOTURA.

Rapporteurs : Dominique CHAMBLAY, Michel GOUY, Brigitte SOTURA.

a) Résultats

	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Moyenne des candidats présents	Ecart-type	Nombre de candidats admis	Moyenne des candidats admis
Agrégation	55	55	10,44	3,28	24	11,88
CAERPA	8	8	8,88	3,62	4	11

**Distribution des notes de l'épreuve orale de commentaire d'un dossier
(agrégation et CAERPA)**



b) Commentaires et recommandations

Composition des dossiers et déroulement de l'épreuve

Les dossiers sont en lien avec les programmes de sciences économiques et sociales du lycée (enseignements spécifiques, de spécialité et d'exploration). Chaque dossier est composé de deux parties. La première partie est un dossier documentaire : à dominante économique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante sociologique et/ou science politique ; à dominante sociologique et/ou science politique si le sujet de leçon de la première épreuve orale d'admission est à dominante économique. Le dossier documentaire est constitué d'un ou de deux articles scientifiques ou d'extraits d'ouvrages ; il comprend des données statistiques. La seconde partie du dossier est consacrée aux mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales. Elle est constituée de deux exercices portant sur deux domaines distincts du programme de mathématiques. L'un des deux au moins est fondé sur les données quantitatives ou les outils mathématiques et statistiques fournis ou utilisés dans la première partie du dossier. Les dossiers proposés à cette session ainsi que des exemples d'exercices mathématiques sont présentés à la suite de ce rapport.

Le candidat dispose de trois heures de préparation sans autre document que le dossier. Seule l'utilisation d'une calculatrice fournie par le jury est autorisée. Les calculatrices sont de types *TI84* de *Texas Instruments* ou *Casio 35+*. Les modèles évoluant, les types de calculatrices proposés lors de l'épreuve sont susceptibles de changer d'une session de concours à l'autre ; cependant, quelle que soit la session, les machines proposées présentent toujours les mêmes fonctionnalités.

À compter de la session 2018, les candidats disposant d'une calculatrice ayant la touche examen pourront l'utiliser lors de cette épreuve (sous réserve d'autorisation par le responsable des surveillants).

L'épreuve se déroule de la façon suivante :

- Exposé : 15 minutes
- Entretien à partir de l'exposé : 15 minutes
- Interrogation sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales : 15 minutes (présentation par le candidat de ses résultats puis échange avec le jury).

Les observations et conseils présentés ci-dessous ne marquent pas d'inflexions majeures par rapport à la session précédente.

Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Comme en témoignent les résultats, l'épreuve de dossier a été globalement bien réussie, bien que la moyenne obtenue par l'ensemble des candidats se soit réduite par rapport à la session précédente. Le jury a eu la satisfaction d'assister à un certain nombre de prestations de qualité qui démontraient une capacité d'analyse des dossiers documentaires satisfaisante ainsi que de bonnes connaissances mathématiques. La majorité des candidats a géré convenablement le temps de l'exposé ; les plans étaient généralement bien présentés (le plus souvent à l'aide d'un transparent, ce qui est d'ailleurs conseillé pour les deux parties de l'épreuve : exposé et exercices de mathématiques) et respectés. Dans l'ensemble, les candidats ont manifesté, une certaine aisance orale.

Contenu de l'exposé et construction du commentaire

Comme les années précédentes, le jury tient à rappeler que le commentaire ne doit pas se réduire à un résumé, même pertinent, du dossier documentaire. Les exposés les moins bons se sont limités à une simple restitution des documents, sans perspective critique ni arrière-plan théorique ou illustration. L'exposé se cantonne alors à une paraphrase du dossier n'apportant aucun élément d'analyse probant et reprenant, sans mise en perspective, le plan de l'article principal du dossier. Il s'agit du défaut majeur et le plus couramment observé par le jury. L'exposé doit donc chercher à introduire une « valeur ajoutée ». Il convient, dès l'introduction, de contextualiser le dossier, son objet, les enjeux qu'il soulève, les références théoriques et méthodologiques auxquelles il renvoie. Le jury attend également que le candidat définisse clairement une problématique à partir de laquelle il structurera son exposé et sur laquelle il reviendra en conclusion. On peut tout à fait admettre que le candidat privilégie une dimension du dossier à une autre pour peu que ce choix soit pertinent au regard de la problématique adoptée. Les plans généralistes, « stéréotypés », transposables à n'importe quel support documentaire ne sont pas recevables. Le jury porte donc une attention particulière à la construction et à la présentation de la problématique qui s'appuie sur le dossier documentaire, dans son ensemble ou sur l'une de ses dimensions, ainsi qu'à la qualité du plan proposé.

Une problématisation et une mise en perspective critique (notamment au regard de travaux économiques et/ou sociologiques sur le même thème) sont indispensables. Cela nécessite une maîtrise satisfaisante des connaissances scientifiques auxquelles le dossier fait référence. À cet égard, le jury a parfois constaté que certains candidats méconnaissaient certains concepts et références théoriques de base (*par exemple : capital culturel, indicateurs démographiques, socialisation primaire et secondaire, égalité des chances ou des conditions, taux de change*). Le jury a aussi constaté une maîtrise insuffisante de savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques (*par exemple : la représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût), l'interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements, l'élasticité prix de la demande et de l'offre, la lecture de représentations graphiques, la délimitation graphique du surplus du consommateur et du surplus du producteur*). Par ailleurs, le jury regrette que bon nombre de candidats méconnaissent les différentes catégories d'enquêtes sociologiques et les confondent, ne portant pas attention aux biais méthodologiques que certaines d'entre elles peuvent comporter.

Il est attendu que les candidats maîtrisent parfaitement les références théoriques, les notions et les mécanismes présents dans les programmes d'enseignement des sciences économiques et sociales, au-delà de ce qui est attendu d'un élève de terminale. Que le candidat établisse des prolongements au-delà des programmes peut être pertinent ; en revanche, l'apport surabondant de noms d'auteurs, sans lien explicite avec l'exposé, est reproché.

La présentation du dossier en introduction n'a d'intérêt qu'à la condition qu'elle ne se réduise pas à la lecture sans commentaire et sans mise en perspective, du ou des noms des auteurs, de l'ouvrage ou de la revue dont le ou les documents sont extraits.

L'utilisation d'un transparent est utile pour la présentation du plan, mais il convient de soigner la calligraphie, d'écrire suffisamment gros et de s'assurer que les membres du jury peuvent lire et recopier le plan projeté à tout moment de l'exposé.

Le jury est attentif à la qualité analytique du plan adopté, au soin apporté aux libellés, au fait qu'il soit suffisamment détaillé et structuré, de façon logique et rigoureuse. Au cours de l'exposé, le candidat doit veiller à montrer où il en est dans le déroulé du plan.

L'exposé doit respecter un certain équilibre du développement des différentes parties et, pour y parvenir, le candidat doit penser à gérer le temps imparti.

Le jury n'attend pas un exposé-type ; il évalue avant tout la capacité du candidat à s'approprier le dossier et à l'utiliser au service de ce qu'il veut montrer ou démontrer. Ainsi les prestations de plusieurs candidats, à partir d'un même dossier, peuvent être satisfaisantes quand bien même elles sont différentes.

Le fléchage disciplinaire des dossiers en science économique ou en sociologie ne doit pas conduire, si le thème s'y prête (sur l'emploi par exemple), à s'interdire tout croisement disciplinaire qui est l'une des caractéristiques de l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la présentation orale. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher de ses notes et à établir un lien visuel avec les membres du jury, ainsi qu'une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury.

L'entretien

L'entretien débute dès que le candidat a terminé son exposé, même si celui-ci n'a pas duré 15 minutes. En revanche, ne pouvant excéder le temps imparti, le jury interrompt l'exposé qui ne serait pas achevé à temps.

L'entretien est un temps de dialogue avec le jury. Les questions sont centrées sur le thème du dossier. Elles ne visent en aucune façon à piéger le candidat ou à le mettre en difficulté. Elles doivent lui permettre de prolonger sa réflexion en apportant des précisions ou des approfondissements et de développer des points peu ou pas abordés lors de l'exposé. Le jury attend des réponses claires et concises. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées sont pénalisées. Durant cette phase, le jury attend que le candidat fasse preuve d'ouverture et de réactivité.

Critères d'évaluation

Le jury fonde son évaluation sur des critères suivants :

- Capacité à analyser le dossier, notamment avec un regard critique.
- Capacité à problématiser et à construire un plan.
- Capacité à mobiliser des connaissances scientifiques précises et rigoureuses.
- Maîtrise des outils de mathématiques et de statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales.
- Qualité de la présentation orale.

Remarques complémentaires sur l'exercice de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales

Le programme de mathématiques et statistiques appliquées aux sciences économiques et sociales est publié au *Bulletin officiel* spécial n°1 du 27 janvier 2011.

Ce rapport reprend celui de la session précédente.

Déroulement de l'entretien

Le candidat expose ses résultats ; le candidat peut utiliser un transparent qu'il aura réalisé lors de la préparation. Le jury oriente son questionnement en fonction des points particuliers de l'exercice qu'il souhaite voir expliciter par le candidat. Si le candidat n'a pas su répondre à une question lors de la préparation ou a donné une réponse erronée, le jury intervient sous forme d'indication ou de questionnement. La réactivité du candidat est alors prise en compte.

Commentaires généraux

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales. Cette partie de l'épreuve doit être préparée soigneusement en amont du concours et le candidat doit prévoir un temps suffisant lors des trois heures de préparation pour traiter l'exercice de mathématiques. L'évaluation en mathématiques a d'ailleurs eu un caractère discriminant dans l'évaluation globale de l'épreuve : des candidats ayant réalisé un bon exposé ont pu être pénalisés par un manque de compétences en mathématiques ; *a contrario*, d'autres ont profité de leur excellente prestation sur l'exercice de mathématiques.

Les connaissances du candidat sur les notions du programme et ses capacités à les exploiter sont évidemment au cœur de l'évaluation de sa prestation. Le jury souhaite qu'au delà de la bonne application

d'une formule, (par exemple celle donnant le taux d'évolution moyen), le candidat puisse en expliquer le sens si cela lui est demandé. Le jury attend également que le candidat fasse preuve de clarté et de rigueur lors de la présentation de ses résultats et des méthodes utilisées et qu'il sache évidemment interpréter les résultats obtenus. On rappelle qu'en sciences économiques et sociales les calculs ne sont jamais demandés pour eux mêmes mais pour leur signification.

Devant une éventuelle difficulté du candidat, le jury évalue les capacités d'analyse et de réflexion de celui-ci ainsi que son sens critique à l'égard des démarches adoptées ou des résultats obtenus (en particulier lorsque ceux-ci sont aberrants). Ces compétences sont d'autant plus importantes que tous les exercices sont contextualisés et/ou proposent la modélisation d'une situation issue de champs divers, souvent à caractère socio-économique. La longueur des énoncés ne préjuge pas de leur niveau de difficulté. Si certains exercices mobilisent des connaissances de niveau universitaire, tous les sujets sont pour partie appuyés sur des connaissances et des compétences de niveau lycée. Il est donc attendu que les contenus mathématiques de l'enseignement secondaire en série ES soient maîtrisés.

Remarques particulières

Le jury tient à insister sur le fait que les sujets peuvent porter sur l'ensemble du programme. Compte tenu de la place des statistiques et des probabilités dans les programmes actuels du secondaire et de leurs nombreuses applications dans les champs socio-économiques, ces sujets prennent néanmoins une large place dans les interrogations.

- **Analyse, Calcul littéral et algébrique :**

La maîtrise des techniques analytiques et de certains calculs de base est inégale selon les candidats. Les fonctions exponentielles et logarithmes, puissances doivent être connues et maîtrisées (définition, dérivée, primitive, variations, limites...).

Le jury regrette que le principe de représentation en papier semi-log (ou log-log) ne soit pas connu ainsi que l'intérêt de celle-ci (en lien avec les propriétés de la fonction $\ln$).

Certains calculs portant sur des pourcentages posent régulièrement de gros problèmes. Ainsi, la recherche de l'effet d'une hausse de deux points de la TVA sur un prix se révèle être un exercice délicat pour plusieurs candidats.

- **Statistiques :**

Le principe de proportionnalité entre aire et effectifs (ou fréquences) dans certaines représentations graphiques de séries statistiques n'est pas toujours respecté. Les notions d'échantillonnage et d'estimation par intervalle de confiance (c'est à dire de la qualité de la mesure lors d'une enquête statistique) sont mieux connues mais restent parfois confondues. Certains candidats n'ont pas su construire une courbe de concentration et donner le sens du coefficient de Gini (rapport d'aires) alors que ces notions sont utilisées en SES au lycée.

À partir du tableau d'effectifs obtenu en croisant deux variables qualitatives, les candidats devraient savoir construire le tableau des effectifs théoriques correspondant au cas d'indépendance entre les deux variables et permettant de mesurer la sur ou sous-représentation d'une catégorie par rapport à l'ensemble de la population. Cela conduit à la notion essentielle de différence significative qui se mesure à l'aide d'un test du khi-deux.

- **Probabilités :**

Le jury souligne comme l'an passé une bonne maîtrise des probabilités conditionnelles, des arbres de probabilités, des variables aléatoires, de la loi binomiale et de la loi normale.

On attend que les candidats donnent du sens à la modélisation probabiliste. On rappelle que les graphes probabilistes et le calcul matriciel associé sont au programme.

- **Usage des calculatrices :**

Depuis 2006, des calculatrices sont fournies aux candidats afin d'éviter l'usage des calculatrices personnelles. Il est donc indispensable que les candidats soient capables d'utiliser une calculatrice de base (types TI84 de Texas Instruments ou Casio 35+) non seulement pour effectuer des calculs de base, des représentations graphiques de fonctions mais aussi pour le calcul matriciel, les calculs statistiques et de probabilité (distributions de probabilité). Il faut toutefois observer que les modèles évoluent régulièrement. Dans tous les cas, les machines présenteront toujours les mêmes fonctionnalités.

Quelques conseils aux futurs candidats à l'épreuve

La préparation de l'exercice de mathématiques est un investissement rentable pour le futur candidat. S'il est nécessaire de manifester des connaissances solides à propos de concepts plus élaborés pour se voir attribuer une excellente note, il est, *a contrario*, très pénalisant de se présenter à l'épreuve sans une maîtrise convenable des contenus et méthodes enseignés en mathématiques dans l'enseignement secondaire : un professeur agrégé de sciences économiques et sociales doit pouvoir manipuler avec un certain recul les outils et concepts abordés par les élèves de lycée en mathématiques en général et dans l'analyse et le traitement de l'information chiffrée en particulier.

Les futurs candidats aux épreuves sont donc invités à approfondir leurs connaissances en mathématiques, en commençant par s'assurer de la maîtrise des plus élémentaires d'entre elles. La maîtrise des concepts et des outils mathématiques ne saurait se départir des méthodes d'analyse et de sens critique indispensables à toute démarche pédagogique. Au final, les mathématiques ne se réduisent pas à l'application de recettes. Quelques connaissances essentielles et du bon sens doivent permettre d'aborder sereinement cette épreuve.

Éléments bibliographiques en mathématiques et statistiques :

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

Pour une très bonne préparation de base :

- Des manuels, au choix, des classes de première et de terminale S ou ES ou de BTS.
- Cécile Hardouin *Les Maths au Capes* de sciences économiques et sociales - Dunod
- H. Carnec, J.M. Dagoury, R. Seroux, M. Thomas : *Itinéraires en statistiques et probabilités* (Ellipses).

Pour approfondir :

- Des manuels de classes préparatoires économiques et commerciales, ECS (pour y trouver la notion d'estimateur), ECE ou ECT.

Pour les exercices de base :

- Les rapports des années précédentes.
- Les annales corrigées du Bac ES ou du BTS CGO.

c) Sources des dossiers (première partie de l'épreuve)

Dossiers de sociologie :

Dossier 1

Document 1 : Martine Court, Julien Bertrand, Géraldine Bois, Gaële Henri-Panabière, Olivier Vanhée, « Qui débarrasse la table ? Enquête sur la socialisation domestique primaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 215, mai 2016.

Document 2 : « Travail domestique : les couples mono-actifs en font-ils vraiment plus ? », *Économie et statistique*, n° 478-479-480, Insee, 2015.

Dossier 2

Document : Patrick Lehingue, « Les classes populaires et la démocratie représentative en France : *Exit, Voice ou Loyalty* ? », *Savoir/Agir* 2015/1 (n°31), pp 25-34.

Dossier 3

Document : Arnaud Regnier-Loilier, Zoe Perron, « Intentions de fécondité et arrivée du premier enfant. Éléments de cadrage statistique dans la France contemporaine », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2016/4 (N° 214), p. 81-93.

Dossier 4

Document 1 : Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome 2, www.uqac.quebec.ca, 1^{ère} édition 1840.

Document 2 : La France associative en mouvement, *Recherches et Solidarités*, 12^{ème} édition - Septembre 2014.

Dossier 5

Document : Michel Forsé, Maxime Parodi, « Comment les Français perçoivent-ils l'égalité des chances ? », *Revue de l'OFCE*, n°146, 2016.

Dossier 6

Document : Bénédicte Mordier, « Les sans domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012. », *Economie et statistiques*, n°488-489, 2016.

Dossiers de science économique :

Dossier 1

Document : Jérôme Crelle, Éloi Laurent, « Les vents contraires de la croissance française », *Revue de l'OFCE*, juin 2015 n° 142.

Dossier 2

Document : Mireille Chiroleu-Assouline, « La fiscalité environnementale en France peut-elle devenir réellement écologique ? - État des lieux et conditions d'acceptabilité », *Revue de l'OFCE*, OFCE, n° 139, mars 2015.

Dossier 3

Document : Claire Létroublon, Sandra Zilloniz, « La durée du travail, principaux indicateurs : En 2015, les salariés à temps complet travaillent 1 652 heures par an », *DARES Résultats*, n°080, décembre 2016.

Dossier 4

Document 1 : Guillaume Allègre et Henri Sterdyniak, « Le revenu universel : une utopie utile ? », *Policy brief*, OFCE, 15 décembre 2016.

Document 2 : Quelques indicateurs du niveau de vie et de la pauvreté depuis 1996, Insee.

Dossier 5

Document 1 : Jérôme Héricourt, Clément Nedoncelle, « Les entreprises multidestinataires, mieux armées face au risque de change », *La lettre du CEPII*, n°367, Juillet 2016.

Document 2 : « Effet moyen d'une dépréciation de 10% de l'euro sur les exportations d'une firme française selon le secteur auquel elle appartient (en pourcentage) », in Jérôme Héricourt, Philippe Martinet Gianluca Orefice, « Les exportateurs français face aux variations de l'euro », *La lettre du CEPII*, n°340, Janvier 2014.

Dossier 6

Document : Yves-Emmanuel Barra, Lucie Castets, Thomas Ernoult, Adrien Zakhartchouk, « Contribution à la réflexion sur le renforcement de la zone euro » *Trésor-éco*, n°190, février 2017.

d) Exemples de sujets de mathématiques (seconde partie de l'épreuve)

Sujet A (en lien avec le dossier d'économie n°3)

Partie 1

1° A partir des données suivantes extraites du tableau 1 retrouver la proportion des salariés dans le public et dans le privé

	Ensemble des salariés (à temps complet)	Ensemble des salariés du public (à temps complet)	Ensemble des salariés du privé (à temps complet)
Nombre moyen de jours travaillés dans l'année	211	215	195

2° Le Tableau 2 fait apparaître pour chaque ligne trois données. Par exemple, sur la première ligne correspondant à l'ensemble des salariés on lit **46-44-97**.

Donner la relation mathématique entre ces trois données (comment calculer l'une à partir des deux autres).

3° Sur la première ligne du tableau 3 relative aux salariés des entreprises de 10 à 19 salariés on peut lire ces trois données **63-171- 187**.

a) Calculer le nombre moyen d'heures supplémentaires par salarié, et par an **sur l'ensemble** des salariés de ces entreprises de 10 à 19 salariés (incluant les salariés qui n'ont font pas).

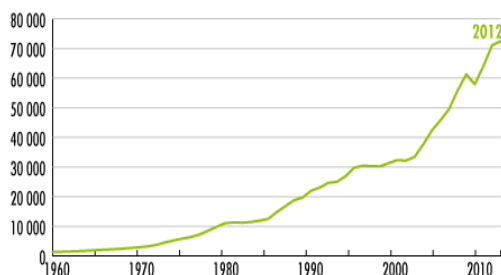
b) Interpréter le nombre médian 187 du tableau.

c) Calculer la part de ceux qui font plus de 187 heures supplémentaires par an sur **l'ensemble** des salariés de ces petites entreprises de 10 à 19 salariés.

Partie 2 Evolution du PIB mondial (1960-2010)

Année	1960	1970	1980	1990	2000	2010
PIB (en billions) 1billion=10 ¹²	1	3	11	22.5	33.5	66

PIB MONDIAL
EN MILLIARDS DE DOLLARS



Source : lafinancepourtous.com d'après Banque Mondiale

1° Déterminer le taux de croissance annuel moyen du PIB mondial entre 1960 et 2010.

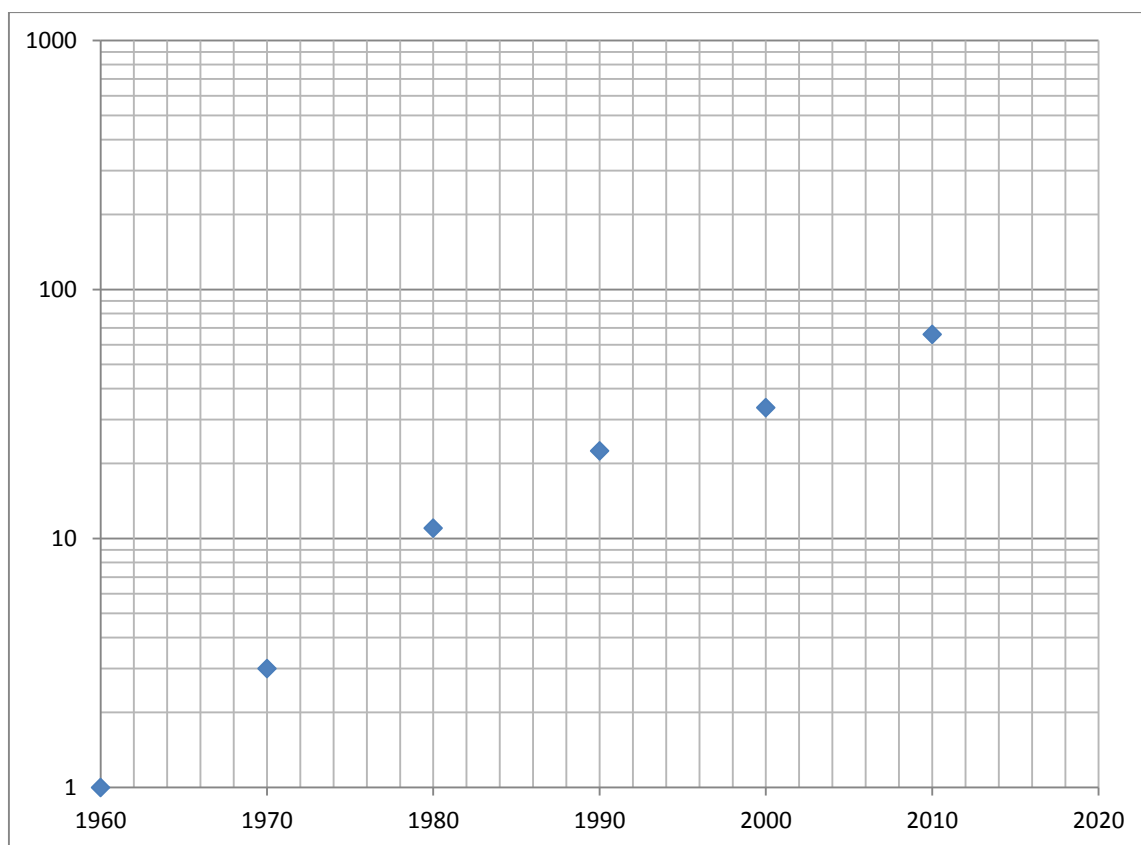
2° On cherche à modéliser l'évolution du PIB en billions par une fonction f de la forme $f(t) = Be^{at}$ où t désigne l'année avec 1960 pris comme origine.

Déterminer les paramètres B et a en utilisant les valeurs du PIB en 1960 et 2010.

3° Représenter cette fonction f dans le papier semi-log joint (voir page suivante) où ont été reportées les valeurs du PIB de 1960 à 2010.

4° On suppose que ce modèle de croissance du PIB reste valide dans le futur.

A partir de 1960, en combien d'années le PIB mondial sera-t-il multiplié par 100 ?



Sujet B (en lien avec le dossier d'économie n°6)

Partie 1 : En partant du graphique 5, donner une estimation du taux d'évolution moyen annuel du Pib par habitant en France entre les années 2000 et 2015.

Partie 2 A

Un constructeur propose à sa clientèle trois types d'avions : un bimoteur équipé de deux moteurs de type A, un trimoteur équipé d'un moteur central de type B et de deux moteurs de type A (ailes) et un quadrimoteur équipé de quatre moteurs de type A.

On suppose que chacun des moteurs d'un avion peut tomber en panne indépendamment des autres avec la probabilité q pour le moteur A et q' pour le moteur B.

- Le trimoteur peut poursuivre son vol si le moteur central ou les deux moteurs d'ailes sont en état de marche. Quelle est la probabilité pour que le trimoteur puisse finir son vol.
- Un bimoteur ou quadrimoteur (équipé du A) peut finir son vol si au moins la moitié de ses moteurs fonctionnent. Montrer que les bimoteurs sont plus sûrs que les quadrimoteurs lorsque $1/3 < q < 1$

Partie 2 B

Une entreprise cherche à promouvoir un nouveau produit. Le responsable de la communication estime que la probabilité (notée $p(x)$) qu'une personne, prise au hasard, en connaisse le nom après x semaines de campagne publicitaire est donnée par la formule : $p(x) = 3x / (4x + 8)$

- 1) Calculer $p(3)$.
- 2) Résoudre l'équation $p(x) = 0.5$. Quelle interprétation peut-on en faire ?
- 3) Le responsable affirme qu'il finira par atteindre au moins 80% de la population. Son optimisme est-il justifié ?
- 4) Etudier la fonction p sur l'ensemble des réels positifs.
- 5) Déterminer graphiquement le temps nécessaire pour passer d'une probabilité de 0.6 à 0.66
- 6) Déterminer algébriquement le temps nécessaire pour passer d'une probabilité de 0.6 à 0.72.

Partie 1

Dans le tableau 4 (Situation des SDF vis-à-vis du marché du travail en 2012),

- 1) Quel lien existe-t-il entre les données des colonnes 1,2 3 et 4 ?
- 2) Dans le tableau 2, on parle d'âge moyen. Quelle définition en donneriez-vous ? Quelle est la différence avec l'âge médian ? Quel élément faudrait-il donner en complément de la médiane et la moyenne pour se faire une opinion plus juste sur la question ?
- 3) Un sondage effectué auprès de 985 SDF indique que 483 d'entre eux sont dans la rue depuis au moins un an. Que peut-on en déduire pour l'ensemble des SDF ?

Partie 2

On considère la fonction f définie sur l'intervalle $[0 ; 1]$ par :

$$f(x) = \frac{1}{1 - \ln 2} [x - \ln(x + 1)]$$

On désigne par C_f la courbe représentative de f dans un repère orthogonal (unité graphique 10cm)

- 1) Déterminer f' fonction dérivée de la fonction f .
- 2) Etablir le tableau de variations de la fonction f .
- 3) Soit g la fonction définie sur l'intervalle $[0 ; 1]$ par : $g(x) = x - f(x)$. Déterminer les variations de la fonction g . En déduire que g est une fonction positive sur $[0 ; 1]$.
- 4) Etablir que la fonction f peut décrire (par exemple) la répartition de la masse salariale d'une entreprise qu'on notera E .
- 5) Démontrer que la fonction h définie sur $[0 ; 1]$ par

$$h(x) = (x + 1)\ln(x + 1) - x$$

est une primitive de la fonction j définie sur $[0 ; 1]$ par $j(x) = \ln(x + 1)$.

- 6) Calculer le coefficient de Gini des salaires distribués par l'entreprise E .

6. ANNEXES

6.1 Composition du jury

6.2 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition de sciences économiques et sociales

6.3 Exemple d'une bonne copie de l'épreuve de composition élaborée à partir d'un dossier

6.4 Données statistiques complémentaires



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré;
- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER- agrégation);
- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER- agrégation ouverts au titre de la session 2017;
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section sciences économiques et sociales, est constitué comme suit pour la session 2017 :

Président

M. Marc PELLETIER
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Jacques RODRIGUEZ
Professeur des universités

Académie de LILLE

Membres du jury

M. Sébastien ASSERAF GODRIE
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Lucile AUFFANT
Professeur agrégé

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Cécile BOURREAU-DUBOIS
Professeur des universités

Académie de NANCY-METZ

Mme Anne-Cecile BROUTELLE
Professeur agrégé

Académie de LYON

Mme Caroline CASNER
Professeur agrégé

Académie de NANCY-METZ

M. Dominique CHAMBLAY
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de VERSAILLES

Mme Elisabeth CLERC
Professeur agrégé

Académie de BESANCON

Mme Veronique Lucie COUTURE
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Elise DECOSNE
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

M. Daniel DIDIER
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Béatrice GHEERAERT
EC.R professeur agrégé

Académie de LILLE

M. Michel GOUY
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

Mme Céline GRANDCLEMENT
Professeur agrégé

Académie de BESANCON

M. David HENAU
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

Mme Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Hervé JUTIER
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Jean-Paul LEBEL
Professeur agrégé

Académie de NANTES

Mme Judith LEVERBE
Professeur agrégé

Académie de LILLE

Mme Laure MEUNIER
Professeur agrégé

Académie de POITIERS

Mme Isabelle PERROUD
EC.R professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Mme Eugénie RIBOUD
Professeur agrégé

Académie de DIJON

Mme Brigitte SOTURA
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

M. Thierry VISNEL
Professeur agrégé

Académie de TOULOUSE

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 décembre 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A H

1 1 0 0 A

1 0 1

0 8 0 0

"Chacun regarde devant soi, moi, je regarde dedans moi."
 Montaigne. Par cette citation, Montaigne illustre sa capacité à faire preuve d'introspection. Il est à même de se penser comme un individu à la fois singulier et réflexif. Le rapport au lu et à l'écrit a été en effet un facteur d'individualisation important. Selon Ch. Le Bart, s'il existe une multitude de proto-processus, avant la renaissance, d'émergence de l'individu ; cette période approuvait cependant importante dans son affirmation. La religion a pu aussi être un facteur d'émergence de l'individu avec l'importance de la prière ou de la confession, de même que les mutations de la vie privée. Duby "Histoire de la vie privée". Pour Vigarello "Les sentiments de soi. Histoire de la perception du corps. 16^{ème} 20^{ème} siècle", on observe aussi une évolution du rapport au corps traduisant un sentiment de soi de plus en plus affirmé. Dans "Philosophie de l'amour", G. Simmel montre que la "forme" individu émerge avec le sentiment amoureux. L'amour est un puissant facteur d'individualisation qui invite à se détacher du souci du lignage ou des arrangements matrimoniaux. Norbert Elias, "La société de cour" montre que c'est dans l'art de la conversation que l'individu cultive sa singularité.

Des changements majeurs vont apparaître à la fin du 18^{ème} siècle, avec l'entrée dans l'ère de la révolution industrielle symbolisée par le Take-off de la Grande Bretagne entre 1780 et 1800 selon W. Rostow. Si des réflexions sur l'individu ont été menées par des philosophes comme T. Hobbes, ou des économistes comme A. Smith "Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations" 1776, c'est la sociologie qui va s'emparer de l'analyse de ses transformations selon R. Nisbet. "La tradition sociologique". Dans "De la démocratie en Amérique" A. de Tocqueville montre le processus d'égalisation des conditions a été déterminant dans le passage de l'Ancien Régime à la société démocratique. Cette transformation est due au décalage entre les aspirations à l'égalité des individus

et l'ordre institutionnel rigide en place. Il définit l'individualisme comme le processus par lequel l'individu devient libre et autonome. Un individu est ce qui ne peut être séparé ou divisé. Pour Norbert Elias, tout individu doit ou devrait être maître de sa vie et est ou devrait être différent des autres. Pour autant, pour E. Durkheim - "Les règles de la méthode sociologique" 1895, l'individu a été considéré comme un objet "sale" de la sociologie. La sociologie est une science des faits sociaux. C'est ainsi qu'elle se détache de la littérature, de la philosophie, de la psychologie. L'individu est un produit de la société. Derrière le singulier, le sociologue doit repérer le général, derrière l'intime le collectif. Ainsi, le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique décrit dans "De la division du travail social" 1893, traduit l'émergence d'un individu plus autonome en raison d'un affaiblissement de la conscience collective mais dépendant des autres. La solidarité organique repose sur des individus autonomes et plus complémentaires, plus interdépendants. Une société qui veut favoriser l'autonomie de ses membres doit favoriser leur chance d'intégration. Le métier d'individu nécessite des supports sociaux - Cette conception d'une société qui forme les individus, les conduisant à respecter des prescriptions statutaires va être remise en cause notamment à partir des années 1960 et l'entrée dans "La société post-industrielle" selon A. Touraine. Les mutations de la famille, du travail, de l'Etat invite à repenser l'individu. On observe le passage d'un individualisme abstrait à un individualisme concret selon F. de Singly. La sociologie contemporaine identifie en effet le passage d'une première modernité, classique à une seconde modernité ou modernité réflexive ou radicale. L'individu contemporain serait différent de celui de la première modernité. Il se détacherait des attentes des institutions. On observerait le passage d'un processus d'individuation à un processus d'individualisation. L'individu contemporain serait un être réflexif. Il cultiverait davantage sa singularité rompant ainsi avec l'être déterminé ou respectant les prescriptions normatives et statutaires de la modernité classique. Pour autant, l'individu contemporain, par sa capacité à être plus réflexif, plus autonome et plus singulier serait-il si différent de l'individu de la modernité ?

Si l'individu contemporain semble différent de l'individu de la modernité en raison notamment de sa plus grande distance aux rôles, de sa réflexivité et sa quête de singularité (I), nous montrerons qu'il ne faut pas surestimer cette évolution. En effet, il faut toujours des supports sociaux au métier d'individu et les capacités à être autonome, à être singulier et réflexif nécessitent d'être nuancées selon les individus

Le passage de la modernité classique à la seconde modernité traduit le passage de l'individuation à l'individualisation. L'individu contemporain est différent de l'individu de la modernité classique. C'est un être réflexif, capable de s'émanciper des institutions. Il cultive sa singularité. Ce nouvel individu doit apprendre à gérer les ambiguïtés de son autonomie et de sa plus grande responsabilité.

Le passage de la modernité classique à la seconde modernité ou modernité radicale traduit l'émergence d'un individu plus réflexif. Cet individu remet en cause le processus d'individuation.

F. Dubet et D. Martuccelli montrent le déclin de l'idée de société au sens de la sociologie classique. En effet, celle-ci était pensée comme moderne. Le travail jouait un rôle déterminant dans l'intégration sociale, l'école visait à former des citoyens et à faciliter l'intégration, le rôle de l'Etat-Nation était important. Ces institutions visaient à rendre les individus autonomes mais en veillant à ce qu'ils se conforment à leurs attentes. Or, on assiste depuis les années 1960 à une crise de la modernité. La société est défunktionnalisée. On observe de nombreuses mutations qui se traduisent par "Le déclin de l'institution" F. Dubet. Le monde du travail se traduit par de nombreux changements depuis les années 1970. On assiste à une montée du chômage, à une multiplication des nouvelles formes d'emploi, à une individualisation de la relation salariale. La famille subit aussi de nombreux changements avec la baisse du nombre de mariages, l'augmentation du concubinage, la montée des divorces, l'apparition de l'homoparentalité, des familles monoparentales ou recomposées. L'Etat-nation est en crise face aux revendications régionalistes et en même temps aux forces de la mondialisation. Ces changements font que les individus remettent en cause les institutions. Leurs prescriptions ne relèvent plus de "l'autorité de soi". L'individu est maintenant capable de prendre ses distances et de façonner son propre parcours. On ne peut plus penser la société à travers le concept d'intégration mais il faut privilégier le concept de cohésion. Les individus ne sont plus imposés les normes d'en haut comme dans la modernité classique mais on assiste à des recompositions par le bas. Il faut donc préférer le terme et concept de cohésion.

Pour F. De Singly, "Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien", on observe un véritable changement à partir des années 1960 qui vient rompre avec la modernité classique. S'inspirant de G. Simmel, il montre que nous sommes passés d'un

individualisme abstrait, universel à un individualisme concret, différencié. La modernité classique se caractérisait par des universels abstraits comme le père, le mari, le croyant, le citoyen, le travailleur. Ces figures illustrent le processus d'individuation qui était à l'oeuvre. Pour lui la seconde modernité est caractéristique d'un processus d'individualisation. En effet, la créativité est de mise lorsque l'institution cesse de dicter les modalités par lesquelles devenir un individu. L'individu peut se jouer des prescriptions et jouer sa propre partition. Il n'a plus besoin de "coller au texte" mais se reinvente, improvise, innove. L'individu contemporain choisit le père, l'amant, le mari qu'il veut être sans se conformer à des prescriptions statutaires qui ne vont plus de soi. L'individu est donc de plus en plus un individu individualisé. J.-C. Kaufmann dans "Le cœur à l'ouvrage" montre comment l'individu se crée au gré de multiples arrangements quotidiens.

U. Beck "La société du risque" et A. Giddens "La constitution de la société" 1984 ne considèrent pas qu'il faut parler de société post-moderne. Pour eux, la modernité réflexive est vraiment moderne alors que la 1^{ère} modernité était semi-moderne. En effet, la fin de l'Ancien Régime a marqué une remise en cause de la tradition et de ses garants métaphysiques - Dieu, la Nature, le Roi. Pour autant la remise en cause de cette société traditionnelle a introduit de nouveaux éléments de tradition à travers la famille, la classe sociale, l'Etat-Nation. Par conséquent nous assisterions depuis les années 1960 à un véritable mouvement de détraditionnalisation qui permet vraiment à l'individu d'être autonome. Il peut prendre ses distances par rapport aux rôles ce que développerait notamment auparavant l'école de Chicago avec Berger et Luckmann. Pour A. Giddens l'individu est maintenant un être réflexif. Il transforme le social en subjectif, le subjectif en sens et le sens en social. Les individus sont capables de faire leurs choix en s'appuyant sur les ressources réflexives. L'individu est différent de celui de la modernité classique car il interprète ses actes, les analyse. Il peut sans cesse remodeler ses pratiques. Jamais les individus n'ont eu accès à autant d'informations sur le fonctionnement de la société. Ils peuvent donc faire leurs choix au gré des informations nouvelles sur différentes pratiques (alimentation, santé...) et à l'aide de conseillers en subjectivité. Pour U. Beck l'individu est capable d'interpréter son parcours, de résoudre les contradictions biographiques. Il remet en cause.

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A H

1 1 0 0 A

1 0 1

0 8 0 0

" L'illusion biographique " de P. Bourdieu - Chaque individu est capable de se détacher des habitudes dans lequel semblait s'enfermer l'individu de la première modernité. Ainsi l'individu contemporain est un acteur doté de capacités réflexives. La société et la place de l'individu tels qu'ils étaient pensés dans la sociologie classique " n'existent plus " selon A. Touraine. La société structurante n'est plus ; elle est un mirage - H. White -

L'individu contemporain renouvelle ses différents liens sociaux. Il s'émancipe des institutions et peut apparaître ainsi et aussi plus singulier -

Ch. Le Bart. " L'individu différencié ", c'est la révolte de l'individu. On pourrait aussi parler de " Le retour de l'acteur " selon A. Touraine. En effet, l'individu individualisé s'observe dans différents champs de la vie sociale. La famille a beaucoup changé depuis les années 1960. Pour F. De Singly " Le soi, le couple, la famille ", il ne faut pas parler de crise de la famille mais de recomposition de la manière de faire vivre la famille comme le couple. Les individus connaissent le " prix du couple ". Aujourd'hui, ils ne veulent plus renoncer à leur épanouissement personnel. La rupture est inscrite comme une possibilité dès le début. Les individus savent que le couple peut durer à condition de respecter la capacité de chacun à s'épanouir. Il faut donc créer un nouveau modèle relationnel. Les individus se conjuguent, s'unissent sans se confondre. Il ne faut pas regretter un modèle familial traditionnel ou le devoir pourrait l'emporter sur l'épanouissement personnel. Simmel dans " Philosophie de l'amour " montrait en effet à quel point l'amour est un facteur d'individualisation et d'émancipation des rôles prescrits par les conventions. A. Giddens montre que les individus peuvent vivre une " relation pure ". Seuls les sentiments priment. Si Z. Bauman " L'Amour liquide " s'inquiète

de la fragilité des unions en montrant qu'il est difficile d'aimer sans accepter de se livrer ou de faire un minimum don de soi à l'image des réseaux sociaux ou il est aussi facile de se connecter que de se déconnecter. A. Giddens insiste au contraire sur la pureté de la relation. Chacun doit s'épanouir et veiller à l'épanouissement de l'autre. De même, la sexualité évolue. Comme l'évoque E. Shorter nous sommes passés de la sexualité de la reproduction ou de la procréation à une sexualité de la récréation. À l'image de cette relation pure dont parle Giddens la perception de la sexualité a changé. Les deux êtres doivent s'épanouir dans la relation sexuelle. Celle-ci n'a plus rien à voir avec une relation nécessaire pour concevoir. Ainsi, les membres des couples négocient, réalisent de multiples arrangements quotidiens. "Un lit pour deux". "La trame conjugale" - pour faire vivre le couple. Certaines pièces sont communes, comme le salon, la salle à manger, d'autres permettent à chacun de se ménager un chez-soi.

① d'autres mutations sont observables. Sur le plan religieux D. Hervieu-Léger montre le passage du modèle du croyant à celui du pèlerin qui n'inféode pas sa foi, sa croyance à l'institution. L'individu croit "sans appartenir ni dépendre" selon Tönnies. Sur le plan du militantisme, J. Ion - "La fin des militants ?" montre que les individus ne s'en remettent plus totalement à l'institution. Leur engagement est "post-it", plus intermittent, plus distancé. Les individus rejettent de plus en plus de se faire dicter leurs manières de penser et d'agir d'en haut. On renouvelle l'engagement militant en partant du bas. De même, S. Ollivault - "Militier pour soi." montre que les individus s'inscrivent dans un mouvement comme Greenpeace afin de se réaliser eux-mêmes. On voit donc bien une réelle différence entre l'individu contemporain et celui de la première modernité. Sur le plan culturel, Bernard Lahire montre qu'on ne peut plus penser le rapport à la culture comme étant unique et déterminé sur la base d'un habitus de classe. Dans "La culture des individus" il montre que 80 % des personnes sont dissonantes sur le plan culturel. Quel que soit leur positionnement social les individus ne se conforment pas à une culture de classe. Les individus connaissent une pluri-socialisation ils multiplient les rapports à la culture. C'est cette combinaison unique de goûts qui fait qu'ils se pensent uniques et singuliers. Cela remet en cause l'approche de P. Bourdieu dans "La distinction. Critique sociale du jugement de goût."

En effet, à l'image de G. Simmel, il ne faut pas considérer que l'individu est déterminé. En multipliant les cercles de socialisation, l'individu cultive sa singularité. La pluralité de ces cercles lui permet de se détacher de la tutelle qu'ils pourraient exercer. Le positionnement social de l'individu lui permet d'être singulier et unique. D'un côté les ancrages sociaux exercent une force centripète mais en même temps l'individu exerce une force centrifuge pour conserver son autonomie et sa singularité. Bernard Lahire montre que le légitime et l'illégitime relève d'un combat entre soi et soi. Ainsi l'individu contemporain se joue des frontières culturelles. Sur le plan du travail, les individus cherchent aussi davantage à se singulariser à s'épanouir. Dans le nouvel esprit du capitalisme Luc Boltanski montre que les individus cherchent à s'accomplir dans leur profession. La crise du Taylorisme a invité à repenser l'individu au travail ce que montre les nouvelles formes de management caractéristique de la firme en J décrite par M. Aoki.

L'individu contemporain doit cependant assumer sur le plan individuel les risques associés à l'incertitude. U. Beck - "La société du risque" montre que nous sommes passés d'une société où il fallait répartir les richesses à une société où il faut répartir les risques. Les individus aujourd'hui devraient ainsi assumer l'absence de cette autonomie de cette responsabilisation accrue ce qui n'est pas sans ambiguïté.

II Si l'individu contemporain semble différent de l'individu de la modernité, il ne faut pas surestimer cette évolution. Il faut toujours des supports sociaux et il n'est pas toujours si pertinent de considérer que l'individu soit si réflexif et si singulier que certains changements le laissent à penser.

Si certains individus semblent différents de l'individu de la modernité, il ne faut pas oublier que les individus ne se forment pas indépendamment de la société. Si les individus se veulent autonomes, ils ont besoin de supports sociaux pour se réaliser. Durkheim montrait que l'individu n'est rien sans la société. Les individus pour être autonome ont besoin de supports sociaux. C'est une fiction de croire selon, M. Mauss, E. Durkheim et M. Halbwachs que la société puisse exister à partir d'une simple

aggrégation d'individus autonomes. L'individu n'est rien sans la solidarité. C'est le lien social qui permet aux individus de devenir autonome. Ainsi croire que l'individu contemporain serait plus autonome qu'avant c'est surestimer la capacité des individus à se construire vraiment seul. Pour R. Castel - "Les métamorphoses de la question sociale" les individus ont besoin d'ancrages sociaux pour se réaliser. On ne peut pas s'exercer au métier d'individu sans supports sociaux. Le chômage, la précarité, la fragilisation du travail en tant que facteur d'intégration nous rappelle à quel point l'individu a besoin d'être affilié pour exister. Les individus qui sont privés des propriétés sociales dont les dotait la société salariale ne peuvent s'épanouir et subsistent. "La montée des incertitudes". Serge Pauvot - "La disqualification. Essai sur la nouvelle pauvreté" montre à quel point les individus sont insérés dans la société à travers la multitude des liens qu'ils tissent: le lien familial, le lien électif (conjugal, amical), le lien participatif, le lien organique ou l'intégration professionnelle. L'individu contemporain a besoin de ses liens au même titre que l'individu de la modernité. Si ces liens se fragilisent (chômage, divorce ...) il ne peut se réaliser en tant qu'individu. L'individu contemporain a autant besoin de la reconnaissance que lui offrent les différents liens d'appartenance que l'individu de la modernité. Toute fragilisation de ces liens, associée à un processus de stigmatisation et de disqualification sociale entraîne une perte de reconnaissance. Ces mutations du travail se traduisaient par une désindividualisation. Dans "L'épreuve du chômage", D. Schnapper nous rappelle à quel point le travail joue un rôle essentiel dans l'intégration des individus. Les identités professionnelles jouent toujours un rôle très important comme le montre C. Dubar. On retrouve ainsi une continuité quant au rôle majeur du travail dans l'intégration sociale que ce soit dans la 1^{ère} modernité ou la seconde. D. Martuccelli, dans "Forger par l'épreuve" montre que les individus doivent faire face à de multiples épreuves sur le plan scolaire, spatial (mobilité) professionnelle ou familial. La capacité à faire face à ces différentes épreuves dépend des ressources dont l'individu est doté et on peut considérer que celles-ci diffèrent selon les individus. L'individu contemporain a donc toujours besoin de s'appuyer sur ce dont le dotent les différentes institutions.

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A H

1 1 0 0 A

1 0 1

0 8 0 0

Selon les sociologies de la modernité radicale, l'individu est plus à même de cultiver sa singularité, d'être maître de son destin et de ses choix. Pourtant, n'est pas singulier qui veut.

On peut considérer que la distinction culturelle n'a pas totalement disparu. Les individus, en fonction de leur origine sociale, n'ont pas la même dotation en capital culturel. Selon P. Bourdieu, cette dotation en capital culturel 'certifié', 'objectivé' ou 'incorporé' diffère en fonction de l'habitus de classe. Certes, B. Lahire montre la diversité des pratiques culturelles mais la capacité à se jouer des frontières culturelles est différente selon les milieux sociaux. Ph. Coulangeon montre que les classes supérieures sont plus habiles et aptes à la transgression culturelle. Elles sont preuve d'omnivoreté culturelle. Pour autant, les catégories populaires sont davantage preuve d'univoreté. Ce constat permet de montrer que l'individu contemporain comme l'individu de la modernité reste influencé à défaut d'être déterminé par les instances de socialisation telle que la famille. Sur le plan du modèle familial justement, on peut aussi montrer que l'individu contemporain ne s'éloigne pas fondamentalement de l'individu de la modernité. La capacité à être un couple pygmalionnesque diffère aussi selon les milieux sociaux selon Ch. Bonvalet. Il est plus aisé de jouer à l'amant ou l'aimant créatif dont parle F. De Singly quand on n'est pas fragilisé sur le plan social. La capacité à être créatif sur le plan conjugal nécessite certes de l'imagination mais aussi des ressources économiques et une disposition de l'esprit dégagée des soucis du quotidien. De même, la capacité à avoir une pièce pour soi afin de s'épanouir comme le conseille J.-C. Kaufmann nécessite des ressources économiques. Ainsi l'individu contemporain reste tout autant que l'individu moderne dépendant de sa place dans la hiérarchie sociale et des conditions de son intégration.

sociale dans le travail et la famille.

Selon les sociologues de la nouvelle modernité, l'individu est un être plus réflexif et capable de cultiver sa singularité. Pour autant, on peut aussi montrer la difficulté à être différent des autres dans une société de plus en plus impersonnelle. C'est un paradoxe que Simmel soulèverait déjà quand il analysait l'individu évoluant dans les grandes villes. A l'image de D. Riesman, "la foule solitaire", on peut montrer que les individus sont de plus en plus indifférents aux différences des autres. Bien entendu, l'individu contemporain peut davantage se délier des prescriptions statutaires ou normatives mais cela ne signifie pas forcément qu'il réussit à se singulariser. L'individu en ville est souvent blasé, ou indifférent aux différences des autres. Certes, comme Simmel le montrait la mode peut-être un facteur de différenciation mais on observe aussi un énorme conformisme.

Les individus pour se différencier s'inspirent des défilés, des revues spécialisées, des "bloqueuses" averties. Ce faisant, ils font des choix qui ont tendance à se traduire par plus de conformisme que de singularités irréductibles.

Les individus dans le cadre du nouvel esprit du capitalisme seraient plus épanouis, plus à même de se révéler, de s'épanouir dans leur activité professionnelle s'éloignant ainsi de l'aliénation qui caractérisait en partie le mode de régulation fondé à l'image de la firme en A selon Adorno caractérisée par une forte division du travail verticale. Si les individus les plus qualifiés sont à même de faire preuve de réflexivité sur leur parcours professionnel et de s'épanouir, cela semble plus difficile pour ceux qui n'ont pas choisi leur emploi. Enfin, l'idée de réalisation de soi, de culte de la performance se traduit par une nouvelle forme de domination douce, d'asservissement déguisé, voire d'aliénation comme le montre V. De Gaulejac.

L'inscription à être autonome, performant, créatif et responsable se traduit par une forte pression. Ainsi, le nouveau capitalisme a transformé la volonté de réalisation de soi en une force productive du système. L'individu contemporain croit faire ses choix, mais son "style de vie" est pour partie déterminé ce qui ne l'éloigne pas tant de l'individu moderne. Selon Honneth - "La société du mépris", les individus sont tout autant asservis par le nouveau que l'ancien esprit du capitalisme et s'enferment dans "les eaux

glacées de l'intérêt" (Marx) réduisant leurs aspirations à une volonté d'accumulation de biens matériels. Certes les biens sont différenciés et individualisés, "sur mesure" aujourd'hui mais la consommation est toujours de masse. Le nouveau capitalisme engendre toujours des frustrations voire même les excite selon Ph. Coruff.

Enfin, selon A. Ehrenberg, considérer que l'individu contemporain est capable de réflexivité relève d'une forme d'ethnocentrisme. Rien ne dit que l'individu de la modernité ne cultivait pas sa réflexivité. D'ailleurs, dans "La société de cour" N. Elias montre que les individus réfléchissaient à ce qu'ils étaient mettant de côté le masque qui était le leur en société. R. Park. "The marginal man" a montré que l'individu marginal faisait preuve de réflexivité afin de résoudre les contradictions de son parcours biographique et de ses ruptures. Ainsi, l'individu contemporain n'est pas peut-être si éloigné de l'individu de la modernité.

Ainsi, la crise de la modernité des années 1960 a marqué le passage d'un processus d'individuation à un processus d'individualisation. Il traduit le passage d'une modernité classique à une modernité réflexive, d'un individualisme abstrait à un individualisme concret. Si l'individu contemporain reste aujourd'hui comme hier fortement lié aux instances de socialisation et d'intégration, s'il reste fortement dépendant d'un certain nombre de supports sociaux et si certaines inégalités maintiennent un poids important des ancrages sociaux on ne peut négliger les changements observés. L'individu contemporain est distant des rôles prescrits par les institutions, il est plus autonome, plus réflexif, cultive sa singularité mais doit de plus en plus assumer les difficultés de la vie sociale d'où l'émergence de certaines peurs à l'image de ce que décrit Z. Bauman. dans "Le présent liquide. Peurs et obsessions sécuritaires

Concours

CAI

Section/Option

1100A

Epreuve

102

Matière

0791

I Introduction pédagogique.

1. Place du dossier dans le programme officiel

Il s'agit à partir du dossier de construire une séquence cours / travaux dirigés et évaluation s'adressant à des élèves de terminale suivant l'enseignement spécifique.

Plus particulièrement, le travail à suivre s'inscrit dans le champ "sciences économiques" et précisément dans le thème "Travail, emploi, chômage". L'enseignant s'attache à traiter la question 2.2 "Quelles politiques pour l'emploi?"

L'enseignant travaillera précisément les indications complémentaires suivantes : "on analysera les politiques macroéconomiques de relance de la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien, les politiques d'allègement du coût du travail pour lutter contre le chômage classique, les politiques de formation et de flexibilisation pour réduire la composante structurelle du chômage".

Par ailleurs, les élèves devront après la séance de cours et l'achèvement de travaux dirigés maîtriser les notions suivantes : flexibilité du marché du travail, taux de chômage, taux d'emploi, qualification et demande anticipée.

2. Prérequis en termes de savoir-faire et de notions.

Pour traiter ces notions citées plus haut, les élèves devront maîtriser les notions suivantes :

- productivité dérivée et seconde main devant être maîtrisée dès la classe de première (thème 2 : la production dans l'entreprise).

- chômage et demande globale (thème 4 : Régulation et déséquilibre macroéconomique) maîtrisés après la classe de première dans la question 4.2 Quels sont les grands déséquilibres macroéconomiques?

- politique monétaire et politique budgétaire (thème 4. Régulation et déséquilibres macroéconomiques : question 4.3 Quelles politiques conjoncturelles?) maîtrisés après la classe de première

En termes de savoir faire les élèves devront mobiliser des lectures de parts, de taux de variation d'une part ainsi que des manipulations de données statistiques dans le cadre de comparaisons / tendances à établir.

3. Les objectifs et la problématique.

Les objectifs posés par l'enseignant sont les suivants:

- l'élève doit être capable de montrer précisément comment les politiques de soutien de la demande globale permettent de lutter contre le chômage.
- l'élève doit être capable de montrer précisément comment les politiques d'allègement du coût du travail permettent de lutter contre le chômage.
- l'élève doit être capable de montrer comment les politiques de soutien de la formation ainsi que les politiques de flexibilisation permettent de lutter contre le chômage structurel.

De façon générale, il s'agit de répondre à la problématique suivante:

Comment les principales orientations des politiques de l'emploi permettent-elles chacune de lutter efficacement contre le chômage.

L'enseignant mobilisera particulièrement le travail de l'ajustement, savoir faire que l'on retrouve dans les deux épreuves du baccalauréat (Épreuve composée et dissertation).

4. Articulation cours / séance de travaux dirigés

La séance de travaux dirigés se situe en aval du cours. Afin que le cours permette à l'élève de découvrir et d'expliquer les remèdes au chômage; le TD s'attachera à caractériser le chômage, il s'agira d'établir une description du phénomène à partir d'observations empiriques prenant ici la forme de tableaux et graphiques. C'est ainsi que l'élève mobilisera des savoir faire ^{statistiques} quantitatifs (lectures & calculs).

S Usage des documents.

Document	Description	Usages retenus.
1	Document tableau statistique tiré de l'Insee exposant le taux de chômage en France selon différents critères	En résume de TD
2	Document graphique tiré de "France Stratégie" qui expose le taux d'emploi dans plusieurs pays de l'Union européenne de 1985 à 2015	En résume de TD.
3	Document texte accompagné de tableaux statistiques exposant la pluralité des dépenses publiques pour l'emploi en France dans une perspective de comparaison internationale.	En évaluation pour doc 3A et 3B En cours pour doc 3C T.A et 3D. I.B
4	Document graphique tiré de la revue française d'économie (2014) qui met en lumière les exonérations de cotisations sociales en fonction du salaire perçu	Utilisé pour le cours I.A
5	Document texte tiré de l'Insee Analyse qui met en évidence les effets ambivalents des baisses de cotisations sociales dans les zones franches urbaines	Utilisé pour le cours I.A
6	Document texte qui expose le succès des politiques de l'emploi actives en France (Christine Erhel 2014) (2006)	Utilisé pour le cours I.C
7	Document texte tiré de l'ouvrage de Yannick L'hauty qui expose la pluralité et la complémentarité des politiques de l'emploi.	Utilisé pour l'évaluation.

8 Document texte accompagné d'un graphique qui expose l'existence d'un niveau de chômage élevé parallèlement à un niveau important d'emploi vacants. Texte de Jérôme Gauthier (2015)

Mettre
pour le
cours I C

9 Document tiré de l'ouvrage de Keynes (1936) évoquant les effets souhaitables d'une politique de l'emploi de soutien de la demande globale

Mettre pour
le cours
I B

Concours

E A I

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 2

Matière

8 7 9 1

II Séance de Cours

La séance de cours de l'heure s'inscrit dans le plan de chapitre suivant.

- Chapitre Quelles politiques pour l'emploi?

I. A chaque forme de chômage, un remède.

A. Baisser le coût du travail pour lutter contre le chômage classique

B. Augmenter la demande globale pour lutter contre le chômage keynésien

C. Mettre en place des politiques de formation et de flexibilisation pour lutter contre le chômage structurel.

II Evolutions des politiques de l'emploi & intégration par le travail : quel bilan?

A. Le rôle du travail dans l'intégration sociale

B. Les effets des évolutions des politiques de l'emploi sur l'intégration par le travail.

- Comme indiqué dans l'introduction pédagogique l'enseignant traitera ici le thème I "A chaque forme de chômage, un remède".

L'enseignant distribuera un plan de cours et annonce son premier thème qu'il projette ou écrit au tableau

I. A chaque forme de chômage son remède.

A. Lutter contre le chômage chronique en baissant le coût du travail.

1. Indiquiez ce que représente le coût du travail pour un employeur.
Le coût du travail représente ce que coûte à l'employeur le recours à un travailleur à la main d'œuvre. Le coût du travail inclut le salaire net et les cotisations sociales salariales et patronales. Plus précisément :

$$\text{Coût du travail} = \underbrace{\text{salaire net} + \text{cotisations sociales salariales}}_{\text{salaire brut}} + \text{cotisations sociales patronales}$$

2. A l'aide de votre chapitre "Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi?" précisez le raisonnement économique de l'employeur face à une décision d'embauche.

L'employeur recrute à partir du moment où ce que lui coûte le travailleur est plus faible que ce qu'il lui rapporte. Plus précisément, l'employeur recrute à partir du moment où le produit marginal du travail est supérieur au coût du travail, le produit marginal du travail étant la quantité / valeur produite imputable à un salarié.

3. À partir de là, quelles l'efficacité d'une mesure de baisse du coût du travail par la baisse / exonération des cotisations sociales ?

Si on baisse les cotisations sociales, on baisse mécaniquement le coût du travail et on encourage le recrutement. L'incitation à embaucher / recruter est beaucoup plus forte d'autant qu'elle baisse plus largement les coûts de production et améliore la compétitivité puis.

4. Sur quels types de travailleurs serait-il efficace de mettre en place prioritairement des politiques d'allègement de cotisations sociales ?

des travailleurs les plus qualifiés (détenteurs d'un stock élevé de capital humain) dégagent une très forte productivité compte tenu par définition de l'importance de leur savoir & savoir-faire.

paire. En conséquence, quand tout même, leurs mérites salariales seraient élevés; leur productivité marginale couvrirait largement ce qui ils coûtent à l'employeur.

À l'inverse; les moins qualifiés sont dépourvus de faibles rendements en matière de qualification. Au final, leur productivité marginale est faible et parfois bien inférieure au coût du travail qui leur est associé.

En somme; il est plus efficace d'alléger et réduire les cotisations sociales portant sur les salaires des moins qualifiés.

Document 4.

1. Qu'est-ce que le SMIC? (appel)

Le salaire minimum interprofessionnel de croissance est créé en 1970. Il s'agit d'un salaire horaire huit heures, en dessous duquel l'employeur ne peut rémunérer son salarié (exceptions en cas d'accords dans le cadre de conventions collectives).

2. Sur quels types de travailleurs est-il pratiqué?

Ce sont les salariés les moins qualifiés qui perçoivent effectivement le SMIC. Ces travailleurs peu qualifiés se concentrent dans les groupes socio professionnels 5 et 6 respectivement les employés et les ouvriers.

3. À l'aide de la clé de lecture, montrez que les différentes mesures évoquées ont concentré les allègements de cotisations sociales sur des salaires proches du SMIC.

En janvier 2006, l'exécutif Fillon a autorisé une exonération des cotisations sociales à hauteur de 26 points de pourcentage pour les salaires au niveau du SMIC.

On observe que pour l'ensemble des mesures citées; les exonérations sont décroissantes à mesure que l'on s'éloigne du SMIC. Les courbes sont en effet décroissantes.

Document 3C

- Cherchez avec les données adéquates l'évolution des allègements de cotisations sociales en France

Après une bonne progression du montant des allègements entre 2008 et 2012; on observe une hausse de ces derniers en 2013.

En 2008; d'après le DARES en 2015; les allègements de cotisations sociales ont représenté 27 054 millions d'euros en France. En 2013; ces derniers s'élevaient à 33 082 millions d'euros soit une hausse de 5028 millions d'euros.

Doc 5

1. Qu'est-ce qu'une zone franche urbaine ?

Il s'agit d'un territoire caractérisé par la présence d'une population où le taux de chômage et de pauvreté sont élevés. Cela réduit l'attractivité du territoire; les entreprises sont découragées à s'y installer et donc à embaucher. Au final, le mécanisme économique s'entrechoque.

Le dispositif (ZFU) donne la possibilité aux entreprises s'installant sur le territoire de bénéficier d'exonérations fiscales notamment en matière de cotisations sociales.

Ici, ces exonérations constituent une incitation.

2. Montrez l'efficacité de ces ZFU en matière de créations d'emploi.

En 1997; le nombre d'entreprises serait passé de 9700 à 12200 soit 2500 créations.

Parallèlement; le bilan en termes de créations d'emplois est appréciable dans la mesure où on comptabilise au minimum 41500 emplois supplémentaires.

Synthèse de l'exergant.

La lutte contre le chômage pour les classes populaires passe par une baisse du coût du travail et plus particulièrement par une diminution des cotisations sociales.

En effet, l'employeur recrute tant que le coût du travail

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A I

1100A

102

0791

se situe à un niveau de degré de la productivité marginale du travailleur. Plus précisément; il s'agit de baisser les cotisations sociales encaissées aux rémunérations des travailleurs les moins qualifiés car ce sont ceux qui dégagent la plus faible productivité du travail.

B. Lutte contre le chômage keynésien par des politiques de relâchement de la demande globale

Document 9

1. Indiquez ce qu'est la demande globale (rappel).

Par une nation

La demande globale représente l'ensemble des biens et services produits^v et destinés à la consommation, à l'investissement et aux exportations. Plus précisément;

$$\text{Demande globale} = C + FBCF + (X - M) + \Delta \text{stocks}.$$

2. Etablissez une relation entre niveau d'emploi et niveau de production pour Keynes

Pour Keynes le niveau d'emploi d'une économie est conséquent au niveau de production calculé à partir des besoins repérables chez les agents économiques. Plus précisément; les producteurs repèrent et estiment un niveau de demande (la demande anticipée) de biens et services. A ce niveau de demande anticipée correspond un niveau de production à réaliser, lequel sera associé à un niveau d'emploi nécessaire pour satisfaire le niveau de demande anticipée.

3. A partir de là, comment peut-on dans une optique keynésienne augmenter le niveau d'emploi?

Pour Keynes le volume d'emploi d'une économie se détermine

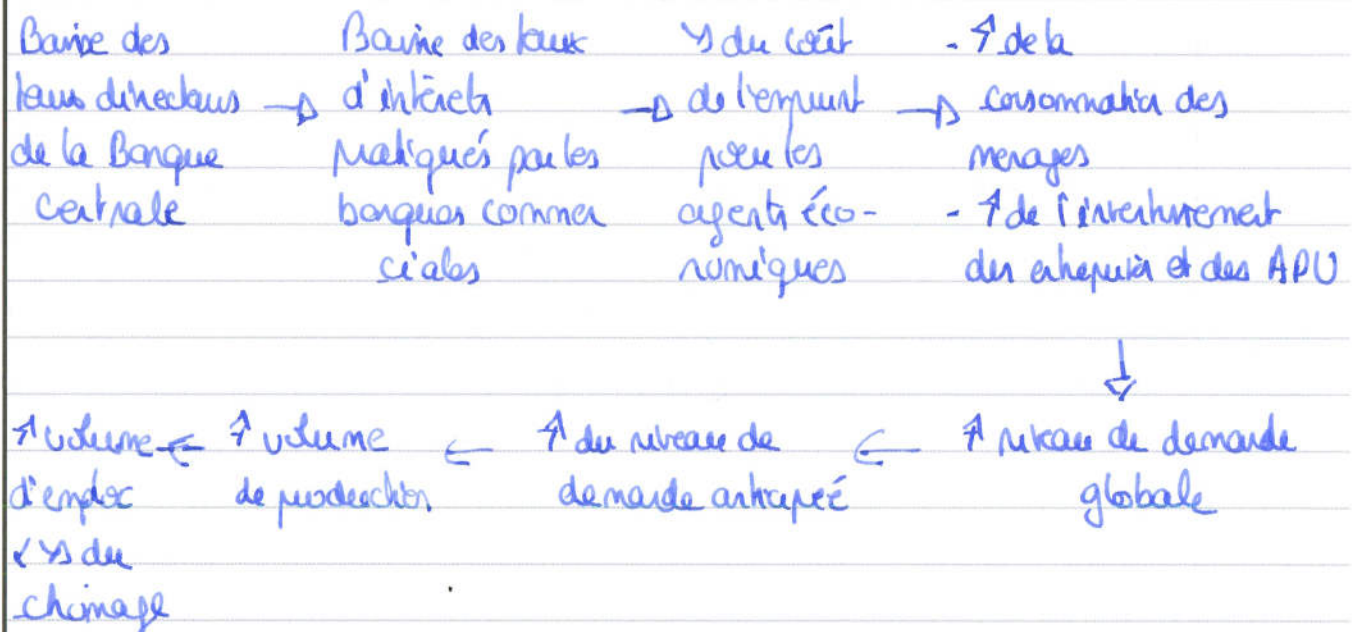
ne par le niveau de demande anticipée. Ainsi si les producteurs anticipent une hausse de la demande; ils devront produire davantage pour satisfaire cette demande et en fire recruter des travailleurs.

Ainsi, pour augmenter le niveau de demande anticipée, il faut soutenir la demande globale.

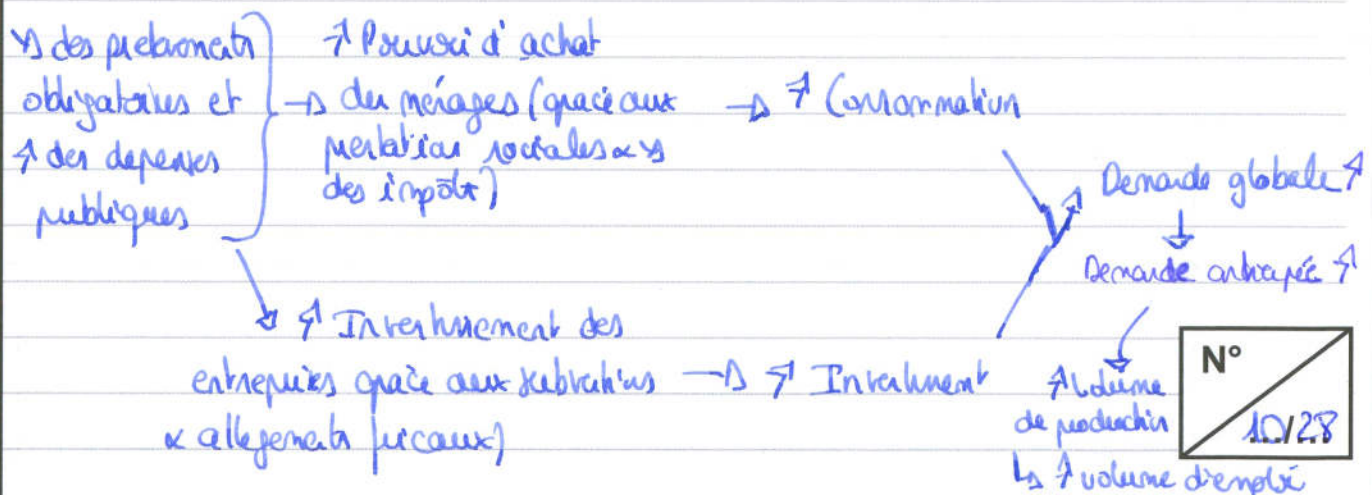
4. Citer deux types de politiques permettant de soutenir la demande globale.

On peut mettre en place d'une part une politique monétaire et d'autre part une politique budgétaire dans une optique de relance.

5. Expliquez les effets attendus de la politique monétaire de relance sur le niveau d'emploi (schéma d'implication)



6. Expliquez les effets attendus de la politique budgétaire de relance sur le volume d'emploi (schéma d'implication)



7. Qu'est-ce que la propension moyenne à consommer? Caractérisez-la selon le type de ménage.

La propension à consommer désigne la part du budget consacrée à la consommation. Parallèlement, la propension à épargner désigne la part du budget consacrée à l'épargne.

La propension à consommer est plus forte chez les ménages modestes comparativement aux ménages aisés; aisés.

8. À partir de là, sur quels types de ménages faudrait-il miser les politiques monétaires & budgétaires de relance pour optimiser leurs effets en termes de lutte contre le chômage.

Dans une optique keynésienne, le volume d'emploi dépend du niveau de demande anticipé qu'il faut atteindre à travers une hausse de la demande globale.

Une hausse des prestations sociales ou une baisse des impôts pour un ménage aisé induirait une augmentation de l'épargne dans la mesure où les ménages répondent activement à leurs besoins de consommation.

La politique de relance orientée vers des ménages aisés est ainsi inefficace.

À l'opposé les ménages modestes ont une forte propension à consommer laquelle peut être égale à 1; ce qui manifeste un revenu totalement consommé voire une incapacité à satisfaire l'ensemble des besoins de consommation.

Synthèse de l'enseignant.

Pour Keynes; c'est par un soutien de la demande globale permis par des politiques monétaires et budgétaires de relance que l'on parviendrait à lutter contre le chômage.

Plus précisément; les employeurs recrutent à partir du moment où ils anticipent une hausse de la demande anticipée, laquelle met en œuvre la quantité de bien & services émanant de la demande des agents économiques.

Ainsi avec une hausse de la demande globale; on augmente les anticipations des employeurs et en fin leur décisions d'embauches.

N'oubliez pas les politiques de relance par le budget (7^e des dépenses publiques et baisse des prélèvements obligatoires) d'une part et par la monnaie (18 des taux directeurs) d'autre part que l'on peut soutenir (pour la France) la consommation et l'investissement (composantes essentielles de la demande globale).

Pour finir, on peut optimiser les effets positifs attendus en matière de lutte contre le chômage de ces mesures keynéennes en orientant les dispositifs (décrets plus haut) en faveur des ménages les plus modestes.

C. Mettre en place des politiques de formation et de flexibilisation pour lutter contre le chômage structurel.

1. Politique de formation et lutte contre le chômage structurel
Document 8 du dossier

1. Qu'est-ce qu'un emploi vacant?

Un emploi est vacant lorsqu'il n'est pas pourvu.

2. Décrivez et expliquez l'allure de la courbe de Beveridge (UV₁)

La courbe permet de mettre en lumière une corrélation négative entre taux de chômage et taux d'emplois vacants.

En effet; lorsque le taux de chômage est faible, le taux d'emplois vacants est élevé et inversement.

Plus précisément; un taux de chômage faible manifeste une forte part de la population active en poste. Cela peut s'observer en période de forte croissance économique. Cette forte demande de travail peut être insatiable: des emplois restent alors vacants.

3. L'auteur montre comment un taux de chômage élevé peut coexister parallèlement à un taux d'emplois vacants important. Citez quelques éléments explicatifs évoqués par l'auteur.

L'existence d'un taux de chômage élevé face à un taux d'emplois vacants élevés s'explique possiblement par

- une mobilité géographique réduite par les chômeurs
- des niveaux d'indemnisation du chômage élevés conduisant

Concours

Section/Option

Epreuve

Matière

E A I

1 1 0 0 A

1 0 2

0 7 9 1

sont les chômeurs. à être recrutés à retrouver un emploi

- une demande de travail ne trouvant pas satisfaction compte tenu de l'inadéquation entre la formation des futurs travailleurs et les requêtes des employeurs.

4. Montrez comment la formation permet de lutter contre ce chômage structurel lié à l'inadéquation entre les formations des travailleurs et les attentes de la demande de travail.

La formation peut être initiale ou continue. Alors que la formation initiale renvoie à la formation avant l'entrée dans le marché du travail, la formation continue s'étend tout au long de la vie active.

La formation continue constitue ici une solution efficace dans la mesure où elle permet au travailleur d'actualiser ses connaissances (savoir & savoir faire). Son stock de capital humain s'élève et s'inscrit dans les attentes des employeurs.

Aussi, le travailleur devient détenteur de qualifications qui améliorent sa productivité. Il est plus efficace, autonome et participe à la plus grande efficacité de la combinaison productive plus généralement.

2. Flexibilisation et lutte contre le chômage structurel

Document 6. du dossier documentaire

1. Donnez un synonyme à flexibilité

La flexibilité désigne la souplesse, la plasticité d'un élément, sa capacité à s'adapter

2. La flexibilité du facteur travail désigne la capacité donnée à l'employeur de gérer le facteur travail (main d'œuvre) en terme de temps de travail; de tâches à réaliser en fonction de ses besoins d'achats liés à l'état de la conjoncture économique.

Cette flexibilité du marché du travail peut être appréhendée par différentes dimensions. Reconnaissez-les en plaçant dans le tableau ci bas les exemples suivants :

A. L'employeur a recours à un sous-traitant pour produire une partie de son produit

B. L'employeur sollicite la main d'œuvre pour réaliser des heures supplémentaires.

C. L'employeur demande à sa main d'œuvre de réaliser des tâches multiples relevant de plusieurs compétences

D. L'employeur fait appel de façon temporaire à des travailleurs extérieurs pour produire son bien / service. (Saisonniers)

	Flexibilité interne	Flexibilité externe
Flexibilité qualitative	C	A
Flexibilité quantitative	B	D

3. Comment ces politiques de flexibilisation du marché du travail permettent-elles de lutter contre le chômage ?

En donnant la possibilité à l'employeur de faire par exemple appel à une main d'œuvre extérieure pour produire son bien en période de forte activité, il crée des emplois. Il peut être en effet tenté d'embaucher de façon définitive un travailleur (CDD) car il peut redouter un futur licenciement qui constituerait un coût conséquent. Ainsi le CDD (contrat durée déterminée) s'apparente à de la flexibilité quantitative externe qui augmente le niveau d'emploi.

4. d'autre part établit une catégorisation de pays. Quel point commun retrouve-t-on chez les regroupements ayant eu les meilleurs résultats en matière de lutte contre le chômage ?

Les pays anglo saxon et les pays scandinaves sont les pays ayant les meilleures performances en matière d'emploi et de lutte contre le chômage.

Ces deux ensembles ont offert à leurs membres une flexibilisation poussée du marché du travail.

Synthèse de l'entregant.

Le chômage structurel s'oppose dans ses origines au chômage conjonctuel dans la mesure où il ne caractérise pas sa pénurie.

On ne peut pas à le corriger avec des mesures classiques de baisse du coût du travail ou de hausse de la demande globale.

Par contre les politiques de formation permettent en partie de le résoudre grâce à la possibilité donnée au travail d'améliorer son employabilité : la formation ; sa continue ; élève le niveau de qualification (ensemble de savoirs, savoirs faire qui améliorent la productivité).

Par ailleurs ; les politiques de flexibilisation du marché du travail permettent à l'employeur de gérer ses besoins en matière de main d'œuvre en fonction de la conjoncture. Ainsi, en cas de hausse de l'activité, l'employeur peut solliciter davantage d'emploi en CDI ; en intérim.

En conséquence, la lutte contre le chômage structurel passe par des politiques de formation et de flexibilisation du marché du travail.

Concours

E A I

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 2

Matière

0 7 9 1

III. Séance de travaux dirigés.

- L'état doit être capable de définir le taux de chômage ainsi que le taux d'emploi

- L'état doit être capable de dresser le portrait du chômeur en France

- L'état doit être capable de comparer le taux d'emploi par rapport à un ensemble / regroupement de pays.

Document 1

1. Indiquez une définition de chômage (appuyez-vous sur la définition)

Les chômeurs représentent les actifs non occupés. Au sens du BIT, il faut répondre à 3 critères pour être chômeur : la personne doit être disponible tout de suite pour travailler ; ne pas avoir occupé un emploi durant la semaine d'enquête et rechercher activement un emploi. D'insérer cette définition du chômage.

Pour l'emploi, on comptabilise les chômeurs mensuellement à partir de plusieurs catégories établies ; il s'agit de prendre en considération dans le calcul les personnes ne travaillant pas mais également celles qui occupent un emploi mais qui aimeraient davantage travailler (temps partiel subi).

En somme, il existe deux définitions du chômage, celle retenue par l'Insee est beaucoup plus restrictive.

2. Le taux de chômage représente le pourcentage des actifs non occupés dans la population active. Proposez le calcul du taux de chômage (en %)

Si le taux de chômage mesure le poids des actifs non occupés (chômeurs) dans la population active alors :

$$\text{taux de chômage (en \%)} = \frac{\text{nb de chômeurs}}{\text{population active}} \times 100$$

3. Interpréter le taux de chômage du groupe socio professionnel de votre choix

D'après l'Insee; en France, 10,1% des employés actifs étaient au chômage en 2014

Autrement; sur 100 actifs étant membres du groupe socio professionnel "employés"; près de 10 sont au chômage en 2014

4. Comparez le taux de chômage en fonction du groupe socio professionnel. (Lectures + Calculs)

On note une inégalité face au chômage. En effet; en 2014; 4,4% des actifs appartenant au groupe des cadres étaient au chômage. Parallèlement; près de un sur deux non qualifié sur 5 l'était. En somme, on observe un différentiel de 15,1 points de pourcentage. Autrement, le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est plus de 4 fois plus élevé que celui des cadres.

5. Vrai / Faux.

1. Le taux de chômage ^{moyen} varie à mesure que l'on s'éloigne de sa formation initiale

Vrai
Faux

2. Le taux de chômage des moins qualifiés est supérieur à celui des peu qualifiés

Vrai
Faux

3. L'écart entre le taux de chômage des moins qualifiés et de plus qualifiés (exprimé en points de pourcentage) augmente à mesure que l'on se focalise sur les actifs qui s'éloignent de plus en plus de leur formation initiale

Vrai
Faux

Document 1B.

1. Comparez à l'aide de lectures et de calculs le taux de chômage des 15-24 ans à celui des 50-64 ans sur la période.

On note que le taux de chômage des jeunes est toujours plus élevé que le taux de chômage des seniors sur toute la période. En effet; par exemple en 2008 alors que 5 actifs âgés de 50 à 64 ans

étaient au chômage, on observait que le taux de chômage des 15-24 ans était 4,5 fois plus élevé. Autrement dit; près de 18% des actifs âgés de 15 à 24 ans étaient au chômage.

On souligne par ailleurs que l'écart entre ces deux tranches d'âge augmente avec le temps: on observait un écart de 4 points de pourcentage en 1975. En 2014, on a un écart de 16 points de pourcentage.

Document 2.

1. Le taux d'emploi représente le nombre des actifs occupés rapporté à la population en âge de travailler. Indiquez à partir de là, le calcul du taux d'emploi (en %).

$$\frac{\text{nb d'actifs occupés}}{\text{population en âge de travailler (15-64 ans)}} \times 100$$

2. Interprétez pour la France le taux d'emploi de l'année de votre choix.

D'après France Stratégie: en 1995, en France; 59% de la population en âge de travailler occupait un emploi. Dit autrement; sur 100 personnes en âge de travailler; 59 occupaient un poste.

2. Etablissez une périodisation pour mettre en évidence l'évolution du taux d'emploi.

De 1985 à 1995, le taux d'emploi connaît un léger fléchissement avec une baisse de un point de pourcentage.

Puis sur la période 1995-2008; on souligne une nette augmentation du taux d'emploi puisque ce dernier augmente de 5 points de pourcentage.

Depuis 2008; on a d'abord une baisse du taux d'emploi consécutive à la crise économique puis une stabilisation de ce dernier.

3. Comment caractériser la situation française par rapport aux autres zones de regroupement citées?

On note d'une part que la France se situe dans la moyenne des pays de la zone euro. D'autre part, elle affiche par ailleurs des performances en matière de taux d'emploi légèrement inférieures que l'Union Européenne (différentiel relatif à 1 ou 2 points de pourcentage en faveur de l'Union). Par contre; les performances françaises sont nettement en deçà de celles

obtenues en Allemagne et Europe du Nord. Pire; l'écart semble s'être
entre ce groupe de pays et la France

4 Quel est l'intérêt du calcul du taux d'emploi?

Il permet de mettre en évidence les potentialités des pays en terme d'usage
de sa population en âge de travailler. Un niveau de taux d'emploi faible
manifeste un taux de chômage important et important

Concours

E A I

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 2

Matière

0 7 9 1

IV. Evaluation

L'interrogant vérifiera la maîtrise des objectifs indiqués dans l'introduction pédagogique à partir d'une évaluation notée prenant la forme de la 3^{ème} partie de l'épreuve composée "raisonnement à partir d'un dossier documentaire".

Le sujet posé est le suivant:

Vous montrerez précisément l'efficacité des divers politiques de l'emploi en matière de lutte contre le chômage.

Les documents donnés pour traiter le sujet sont les documents 3 A et 3 B ainsi que le document 7.

Proposition de corrigé

La crise économique de 2009 a conduit à une hausse considérable du chômage dans les pays développés. En France, 10,3% de la population active est aujourd'hui au chômage.

Comment les divers politiques de l'emploi peuvent-elles à lutter efficacement contre le chômage ? Quels mécanismes permettant de réduire durablement le chômage ?

Tout d'abord, le chômage chronique peut être réduit par une baisse significative du coût du travail via une réduction des cotisations sociales. En effet, la baisse des cotisations sociales incite l'employeur à davantage recruter de main d'œuvre. Plus précisément, ce dernier embauche tant que la productivité marginale du travail est supérieure au coût du travail. Les mesures

doivent par ailleurs être prioritairement orientés vers la salarisation des moins qualifiés car ce sont des qui ont des difficultés pour définir d'un faible stock de capital humain, qui leur donne une faible productivité:

Le document teste (doc 7 du dossier) montre comment pendant longtemps, les politiques de l'emploi ont été élaborées à partir "d'un besoin de la demande de travail".

D'autre part, le chômage peut être réduit par la mise en œuvre de politiques de soutien de la demande globale. Effectivement, dans une optique keynésienne, les employeurs déterminent le niveau d'emploi à partir d'une estimation de la demande anticipée. Plus précisément, ils mesurent le niveau global de biens et de services que l'ensemble des agents économiques vont mettre à acquies. En conséquence, augmenter la demande globale permet d'augmenter le niveau de demande anticipée et au final de favoriser l'embauche nécessaire pour satisfaire les besoins de production. Keynes évoque ainsi le rôle essentiel des politiques conjoncturelles de relance via la monnaie et le budget.

Dans les deux cas, il s'agit de provoquer simultanément la consommation, l'investissement voire les exportations. La hausse de la demande globale permettra d'augmenter le volume de production et en fin le volume d'emploi. Dans une optique keynésienne, il s'agit aussi de soutenir la demande émanant des ménages modestes (dégageant la plus forte propension à consommer = part du budget consacrée à la consommation). A ce titre les indemnités chômage sont primordiales.

D'après le document 3B, on note que les dépenses publiques en matière de soutien du revenu en cas de chômage (revenu de remplacement; prestation sociale) sont passées de 22 736 milliards d'euros en 2008 à 32 633 milliards d'euros soit une hausse de près de 10 000 euros (ou de 30%).

Enfin, les politiques de formation et de flexibilisation du marché du travail concernent à la réduction du chômage structurel. Le chômage structurel est un chômage durable que l'on peine à corriger par des politiques de réduction des cotisations sociales ou de hausse de la demande globale. La formation continue durant toute la vie active permet d'augmenter les qualifications des travailleurs et de rapprocher ces derniers des attentes des

employeurs. De ce fait, l'inadéquation pouvant exister entre offre de travail (salariés) et demande de travail (employeurs) se restreint. Le document 7 (du dossier) montre comment les politiques de formation complètent les dispositifs keynésiens : "Dans les deux cas, ... demande de travail". On souligne par ailleurs que les dépenses de formation professionnelles de travailleurs connaissent une hausse relativement conséquente. D'après la Dares, elles ont augmenté de près de 20% en 2013 par rapport à 2008, passant plus précisément de 4996 millions d'euros à 6018 millions d'euros. De façon plus globale, les dépenses de formation représentent près de 12% des dépenses totales de l'emploi (doc 3A).

Dans les politiques de lutte contre le chômage structurel, on retrouve les politiques de flexibilisation du marché du travail. En effet le chômage peut être conséquent à en faire à l'embauche/recrutement car l'employeur ne dispose pas d'une confiance en l'avenir quant à l'évolution de la conjoncture. Afin lui accorder la possibilité de pouvoir gérer par lui-même ses besoins en main d'œuvre lui donne la possibilité de créer des emplois. Par exemple, les jobs d'étudiants s'apparente à de la flexibilité quantitative externe qui permet de créer des emplois de type CDD.

En somme, nous avons montré comment les diverses politiques de l'emploi permettent à lutter via des modalités diverses contre le chômage. La hausse des cotisations sociales peine voir réduit le chômage classique. Le relâchement de la demande globale baisse le chômage keynésien. Enfin, les politiques de formation, via de flexibilisation diminuent le chômage structurel.

Proposition de grille de correction.

- | | | |
|---------------------|-----------|---|
| 1. Introduction | 0,5 point | 2 attentes : cadrage et précision de la tâche à accomplir |
| 2. Respect du sujet | 1,75 pt | 2 attentes : - sujet respecté
- repère organisé |

- | | | |
|--|---------|--|
| 3. Construction de
requerances argumentatives | 2 pts | 2 requerances complètes
(l'idée + argument + exemples) |
| 4. Connaissances | 3,5 pts | Maîtrise des notions
à acquies |
| 5. Lekturak des
documents | 2 pts | - lectures & calculs pour
le doc statistique
- 1 idée prise dans le
texte |
| 6. Conclusion | 0,25 pt | Répit des idées
principales |

Concours section : AGREGATION INTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SO
Epreuve matière : COMPOSITION S/DOSSIER FOURNI
N° Anonymat : A000013526 Nombre de pages : 28

Concours

E A I

Section/Option

1 1 0 0 A

Epreuve

1 0 2

Matière

0 7 9 1

V Bibliographie Indicative

Christine Ehel; Institutions du marché du travail, 2011

Christine Ehel & Al; Institutions du travail et performances économiques, quelle reevaluation; 2015

Samir Amine; Institutions du marché du travail et inégalités intercatégorielles: une comparaison France-Canada; 2011

Peter Auer; Quelles institutions optimales pour le marché du travail? 2015

Dmitri Rodrik, Nations & Mondialisation, Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé, 2008

Serge Pauzan; Les formes élémentaires de la pauvreté; 2005

Paul Krugman; La mondialisation n'est pas coupable, 2000

Répartition candidats agrégation par académies

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Aix-Marseille	19	5	0	0
Besançon	12	5	2	0
Bordeaux	16	3	1	1
Caen	7	2	1	1
Clermont-Ferrand	7	6	1	0
Dijon	9	4	3	0
Grenoble	24	13	4	0
Lille	12	2	2	0
Lyon	13	10	2	2
Montpellier	18	12	6	3
Nancy-Metz	10	5	4	3
Poitiers	11	9	2	0
Rennes	11	6	1	1
Strasbourg	10	5	4	2
Toulouse	18	10	1	0
Nantes	12	6	3	2
Orléans-tours	14	5	1	1
Reims	5	2	0	0
Amiens	7	3	1	1
Rouen	7	3	0	0
Limoges	4	2	0	0
Nice	29	14	4	1
Corse	2	2	1	0
La Réunion	6	2	0	0
Martinique	5	1	0	0
Guadeloupe	4	3	0	0
Guyane	6	2	0	0
Polynésie française	3	2	0	0
Mayotte	1	1	0	0
Paris - Versailles - Créteil	93	39	13	7

Répartition candidats CAERPA par académies

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Aix-Marseille	7	3	0	0
Caen	3	1	0	0
Clermont-Ferrand	1	0	0	0
Dijon	2	2	0	0
Grenoble	4	2	0	0
Lille	2	1	0	0
Lyon	5	2	1	1
Montpellier	2	1	1	1
Nancy-Metz	1	0	0	0
Poitiers	1	1	0	0
Rennes	5	2	1	1
Strasbourg	3	2	1	0
Toulouse	1	0	0	0
Nantes	4	2	1	0
Orléans-Tours	1	0	0	0
Reims	2	2	1	0
Rouen	1	1	0	0
Nice	2	1	0	0
La Réunion	1	0	0	0
Martinique	1	0	0	0
Guadeloupe	1	1	0	0
Paris - Versailles - Créteil	22	14	5	1

Répartition des candidats agrégation et CAERPA selon le sexe

	Nombre d'inscrits	Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Femmes (CAERPA)	195 (31)	96 (13)	30 (3)	10 (1)
Hommes (CAERPA)	200 (41)	88 (25)	25 (5)	14 (3)

Répartition des candidats agrégation et CAERPA selon l'âge

	Nombre d'admissibles	Nombre d'admis
Moins de 30 ans (CAERPA)	0 (0)	0 (0)
30-35 ans	4 (2)	10 (1)
36-40 ans	16 (3)	6 (2)
41-45 ans	7 (1)	3 (1)
46-50 ans	12 (1)	2 (0)
Plus de 50 ans	6 (1)	3 (0)

Âge moyen des admis : 38,9 ans (agrégation) ; 37,2 ans (CAERPA).